Volume XXI — Numéro 197

Abonnements par la poste:

Edition quotidienne

CANADA . . . . . $ 6.00
E.-Unis et Empire Britannique . 8.00
UNION POSTALE 10.00

Edition hebdomadaire

CANADA 2.00
E.-UNIS ET UNION POSTALE . 3.00

LE DEVOIR

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

Montréal, mardi 26 août 1930

TROIS SOUS LE NUMERO

Rédaction et administration
430 EST NOTRE-DAME
MONTREAL

TELEPHONE: HArbour 1241
SERVICE DE NUIT:
Administration HArbour 1243
Rédaction HArbour 3679
Gérant : HArbour 4897

Le projet Lancaster doit être rejeté

Nos lecteurs ne s'étonneront pas que nous ayons attendu pour parler du rapport Lancaster d'en connaître au moins les grandes lignes. L'empressement que nos confrères ont mis à le démolir avant même qu'il vît le jour a paru à plusieurs commandé et compromettant.

Les profanes n'ont pas qualité pour discuter la valeur intrinsèque d'un projet si hautement technique. Les ingénieurs de l'un et l'autre camp se chargent d'ailleurs de la critique de leurs projets respectifs.

Celle des techniciens du Chemin de fer National du Canada ne laisse pas de nous impressionner. Ils ont vu, eux, non seulement l'analyse du rapport Lancaster publié dans les journaux, mais le rapport lui-même. De tous ceux qui ont parlé jusqu'ici de ce projet, ce sont donc les plus éclairés et les plus qualifiés.

Leur situation n'est pas comparable à celle de M. Lancaster dont le rapport aurait pu porter en épigraphe le texte de la foudroyante dépêche césarienne: *Veni, vidi, vici.*

En quelque six ou sept semaines, il élabore un projet qu'il prétend opposer à celui qui a demandé aux experts du Canadien National sept ans d'études constantes et approfondies et de mises au point perpétuelles, malgré leur connaissance parfaite du lieu, des difficultés techniques, des conditions d'exploitation, etc.

Les risques d'erreur, on en conviendra, sont moins de leur côté que du côté de M. Lancaster. D'autant plus que celui-ci était, dès le début, handicapé par un contrat notarié, qui lui mettait des oeillères opaques, qui lui interdisait de voir autre chose que la solution du problème par l'enfouissement des voies sous terre. Le médecin à qui on interdit de recourir à tout remède, sauf un, n'est pas à son aise pour guérir un patient.

Sir Henry Thornton, au nom de la compagnie dont il est le président, a signifié au maire de Montréal que le projet Lancaster est inutile et inacceptable. Lui-même et ses techniciens dans la suite ont motivé sérieusement leur opinion.

M. Lancaster et son associé, M. Fraser (pourquoi a-t-on pêché celui-là au beau milieu de l'affaire de la *Montreal Water & Power*, de nauséabonde mémoire, où il fut arbitre de la ville?), ont considéré qu'on leur demandait surtout de résoudre le problème de l'établissement d'une gare-terminus pour voyageurs. Or les véritables données du problème sont autres. Il s'agit principalement pour le chemin de fer d'établir des facilités de manutention pour le transport des marchandises et, notamment, de raccourcir très sensiblement la route de cent huit milles que doivent parcourir des marchandises pour être expédiées de la Pointe-Saint-Charles à Maisonneuve. Ce fait paraît incroyable; mais il s'explique par l'origine même du grand réseau qui constitue aujourd'hui le Chemin de fer National du Canada et qui résulte de la fusion de deux compagnies autrefois absolument distinctes. Que ce soit surtout le transport des marchandises qui intéresse une compagnie, cela peut sembler bizarre à des profanes. Mais pas à des gens de métier, étant donné que c'est la branche la plus fructueuse de l'administration d'une compagnie ferroviaire. L'amélioration des conditions de transport des marchandises, voilà donc la considération dominante du rapport du *C. N. R.*

Le rapport Lancaster ignore, selon les termes mêmes de la lettre de M. Fraser, cette considération; il laisse encore de côté beaucoup de choses. Pour en arriver à la suppression des voies aériennes dans Saint-Henri, il utilise Bonaventure dont il fait une gare souterraine. Mais pour qu'on ne l'accuse pas d'inutiliser l'actif considérable du tunnel, au creusage duquel il a lui-même présidé, il relie cet endroit à Bonaventure par un tronçon de ligne d'une rampe si fantastique qu'il est quasi impossible de croire ce qu'en disent les experts du Canadien National. Les trains stationnant en gare ou y accédant auraient une telle inclinaison que la différence de niveau entre les deux extrémités atteindrait parfois trente pieds pour les longs transcontinentaux. Il faudrait soigneusement bloquer tous les freins des trains et wagons en gare et si ces freins venaient à manquer, une catastrophe serait inévitable.

Nous conseillons à nos lecteurs de prendre connaissance de la critique du projet Lancaster par l'un des ingénieurs du *C. N. R.* que nous publions ailleurs. Ils y verront une étude comparative, ardue à suivre mais utile, du coût des divers projets et, aussi, dans les citations empruntées à un rapport fait par M. Lancaster au maire de New-York, la preuve que si celui-là n'avait eu ces oeillères dont nous parlions plus haut, il eût peut-être conseillé la construction de voies élevées, comme il l'a conseillé à New-York. Ou, en d'autres termes, il eût approuvé, comme M. Palmer, comme 82 autres ingénieurs, le plan du *C. N. R.* qui paraît presque un plagiat du sien. Au fait, il pourrait réclamer des droits d'auteur, n'était le fait que le sien, sauf erreur, a suivi et non précédé la publication de celui du *C. N. R.*

* * *

Nous ne croyons pas que le projet du *C. N. R.* soit idéal. Il ne peut l'être. Il a été commandé par les exigences de la situation. Deux facteurs le dominaient: le tunnel du Mont-Royal et le pont Victoria. L'un et l'autre au même niveau, il s'agissait de les relier économiquement. Et en construction ferroviaire surtout, la ligne droite, la ligne horizontale est bien plus économique que la ligne courbe. Les réserves que nous avons faites dans le temps, nous les maintenons. La ville doit s'employer à obtenir et doit exiger qu'on maintienne ouvertes des rues en nombre suffisant à Saint-Henri et à Sainte-Cunégonde pour faciliter la circulation. Dans le nord, elle doit s'opposer à la création de traverses à niveau, en réclamant, même où les rues ne sont pas encore ouvertes ni même homologuées, ce que l'on appelle, en galimatias légal, *le droit de séniorité*, c'est-à-dire que ce ne soit pas elle, mais le chemin de fer qui doive payer la construction de tunnels ou de viaducs quand le besoin en sera créé. Elle doit, dans l'intérêt de l'est, contraindre les deux grandes rivales ferroviaires à s'entendre pour l'utilisation maximum de la gare Viger. Le rapport Lancaster traite de cette question, mais n'en presse pas la solution.

Mais, toutes choses égales d'ailleurs, aucun homme de bonne foi ne contestera le fait que le plan du Canadien National est plus étudié, plus mûri, plus ajusté aux réalités que le rapport Lancaster. Nul ne contestera, non plus, que les techniciens du Canadien National n'aient intérêt à doter et la ville et la compagnie d'une gare-terminus aussi pratique, aussi moderne, aussi facile d'exploitation que le permettent les données actuelles du génie ferroviaire.

Se fussent-ils écartés de cet objectif, qu'on peut compter que sir Henry Thornton les y eût ramenés. Celui-ci a attaché son nom à la réhabilitation de l'immense réseau dont il a assumé la charge. Le succès ne l'a pas boudé. Il ne tient rien tant qu'à conserver la brillante réputation qu'il s'est acquise et il ne pourra conserver cette réputation qu'en tant que les prévisions de ses ingénieurs, dont il peut lui-même vérifier le travail, n'erreront pas, que le coût du terminus n'obérera pas outre mesure les recettes de la compagnie, que le tracé des voies et l'installation de la gare attireront les voyageurs, susciteront des industries nouvelles et partant de nombreux clients.

Croire que sir Henry puisse obéir à d'autres considérations, ce serait, de fait, lui retirer la confiance qu'on lui a accordée, qui a été la cause de son succès et dont il a besoin pour achever son oeuvre. On ne voit pas bien M. Beatty, entravé dans le choix de ses plans pour des considérations qui ne relèvent point nettement du génie civil. Si la politique entrait dans le mécanisme qui a jusqu'ici si bien fonctionné, il va de soi que le *C. N. R.* serait incapable de continuer la lutte contre la grande compagnie rivale qui suscite chez lui une si fructueuse émulation et que, contrairement à toutes les prévisions, il a réussi à atteindre et parfois à dépasser.

C'est pour le rachat de promesses politiques que le projet Lancaster a été commandé. Disons tout de suite qu'il nous paraît dans l'intérêt des citoyens qu'on n'en rachète plus. Nous ne faisons que commencer et déjà il nous en coûte vingt mille dollars. Si nous continuons, nous irons, pour une seule promesse, à soixante-quinze mille; ou, ce qui est plus grave, nous risquerons de retarder indéfiniment la construction d'une gare-terminus dont nous avons le plus pressant besoin pour faire disparaître les traverses à niveau, pour donner à Montréal une gare enfin digne de son importance, pour assurer la commodité des voyageurs et des expéditeurs.

Le maire, l'exécutif, le conseil croyaient qu'il serait possible de trouver un moyen terme acceptable aux adversaires des voies aériennes et aux partisans du projet du *C. N. R.* Le projet Lancaster ne réussit pas le compromis visé. L'effort a été tenté, la promesse électorale est remplie. Il serait dangereux d'hésiter davantage, d'entreprendre de nouvelles études et de nouvelles négociations et de risquer à ce jeu de retarder pour cinq ou dix ans la création de la gare-terminus — surtout si l'on tient compte du fait que les cinquante millions votés pour son exécution arriveraient comme une manne pour rassassier des centaines de chômeurs.

Louis DUPIRE

L'actualité

Rapports de techniciens

Ces rapports contradictoires de techniciens rappellent un trait de la vie de Napoléon Bonaparte.

L'empereur se promenait un jour à travers Paris. Rendu dans un quartier populeux, il vit, aux alentours d'une borne-fontaine, une foule faire queue. Il s'approcha, fit demander par un de ses aides-de-camp de quoi il s'agissait. On lui répondit: "Il y a peu de bornes-fontaines dans la ville; la foule a besoin d'eau et chacun doit attendre son tour". En ce temps-là, l'eau courante dans les maisons était chose inconnue. On allait s'approvisionner, dans les quartiers pauvres, à la fontaine publique. Bonaparte fait demi-tour, entre à son bureau, ordonne une enquête sur le nombre de bornes-fontaines à la disposition du peuple de Paris. A son vif étonnement, il apprend que maints quartiers où vit la masse n'ont pas d'eau potable. Les habitants de ces régions doivent faire un assez long trajet pour aller en chercher dans les quartiers avoisinants. Parfois ils en puisent dans des ruisseaux contaminés. De là danger d'épidémies. De toutes façons, la situation est intenable, L'empereur, soucieux de l'hygiène populaire, donne ordre aux ingénieurs de la ville d'installer dans le plus bref délai possible, des bornes-fontaines dans les quartiers où il n'y en a pas, et de les multiplier.

La campagne d'Allemagne s'amorce. Bonaparte part. Il est à l'armée depuis plusieurs semaines; il arrive à Vienne. Une commission d'ingénieurs de la ville de Paris lui fait remettre, par courrier, un volumineux rapport, qu'il parcourt. Tout y est méticuleusement étudié: le tracé de l'aqueduc de Paris, le coût probable des bornes-fontaines nécessaires pour desservir les différents quartiers, les excavations qu'il faudra faire, les objections d'ordre technique, le nombre de maisons à abattre, et jusqu'à la qualité du sol à remuer et à déplacer. Aux conclusions de ce rapport, il est impossible d'exécuter les ordres de Bonaparte; et le peuple de Paris n'aurait pas plus de bornes-fontaines qu'il en avait jusque là. Les difficultés d'ordre matériel étaient telles qu'elles s'y opposaient.

Bonaparte prend le mémoire des ingénieurs de la ville de Paris, écrit au dos, de son écriture qui sabre le papier: "Ce n'est pas un rapport que je veux, mais des bornes-fontaines. Si vos ingénieurs sont incapables d'amener à travers Paris l'eau potable, destituez-les tous, nommez-en d'autres. Je veux que tout Paris ait de l'eau et tout de suite". *Et il renvoie par courrier spécial le mémoire des ingénieurs à son ministre de l'intérieur.*

La campagne finie, la victoire assurée, Bonaparte rentre à Paris en triomphateur. Il s'informe de ce qu'ont fait les ingénieurs. Il est surpris. En deux mois, ils ont résolu le problème. Paris a de l'eau potable dans presque tous les quartiers, au point qu'il s'en perd. Le peuple n'a plus à aller en quérir à de longues distances.

L'empereur mande les ingénieurs. Ce sont les mêmes qui avaient dressé le rapport contre la praticabilité du projet d'amener l'eau dans chaque quartier. Il les félicite de leur travail, ajoutant: "Vous avez mis trois mois pour me faire un rapport inutile et coûteux. En moins de deux mois, ensuite, vous m'avez fait un travail utile, que vous aviez déclaré impossible". *Sa ténacité avait vaincu leurs objections.*

Ce que Paris voulait, c'était de l'eau. Ce que Montréal veut, ce n'est pas tant des rapports qu'une grande gare, et au plus tôt. Moins de papier, moins d'assemblées d'échevins et de contribuables, moins de parlottes, — plus de rails, plus de voies, une grande gare accessible, convenable, où les trains entrent et d'où ils sortent rapidement. Il est dégoûté de la gare Bonaventure; c'est l'un des facteurs de la piètre publicité faite à Montréal par des étrangers qui ont dû y passer entre deux convois et s'y sont étonnés du mauvais état des approches de la plus grande ville canadienne.

LECTOR

Bloc-notes

L'arbitre

Si l'Angleterre n'avait eu de si fortes raisons d'accepter le mandat palestinien, si elle n'avait tenu par là à affermir sa mainmise sur la route des Indes, elle serait sûrement tentée de regretter son aventure. Car, comme il fallait s'y attendre, la voilà prise entre les Juifs et les Arabes; et comme elle n'exerce son mandat en Palestine que comme fiduciaire de la Société des Nations, la voici en quelque sorte mise en accusation devant la Société des Nations elle-même.

La commission de la Société qui s'occupe de l'exécution des mandats a fait une enquête sur les derniers événements de Palestine et, notamment, sur les sanglants désordres de l'an dernier. Le rapport n'est pas complètement favorable à l'Angleterre, il l'inculpe d'insuffisance. Le gouvernement britannique se défend et voici un procès ouvert devant le monde entier.

Nous n'essaierons pas de le résoudre, mais on peut sans crainte marquer d'un trait approbatif un fait sur lequel s'accordent d'ailleurs et les autorités britanniques et la Commission des mandats: c'est que le rôle d'arbitre, que les circonstances font à l'Angleterre, n'est pas chose agréable.

Il l'est d'autant moins que, si les adversaires immédiats vivent en Palestine, leurs partisans respectifs couvrent une partie de l'univers. Les sionistes ont, avec eux, les forces juives du monde, représentées surtout par la haute finance; les Arabes sont moralement appuyés par les musulmans — dont soixante millions habitent les Indes.

Et l'arbitre a dans les oreilles leurs clameurs à tous.

En Louisiane

L'idée du voyage en Louisiane a été acclamée hier soir et partout où elle a été formulée. Il est évident qu'elle plaît, qu'elle sollicite les esprits et les coeurs.

Dans notre pensée, ce voyage en Louisiane était la suite logique et projetée de nos voyages en Acadie et en Ontario. La venue des Acadiens de la Louisiane a fait sentir plus que n'auraient pu le faire d'abondants articles l'intérêt et l'importance qu'offrirait un pareil voyage.

Hier projeté, il est aujourd'hui nécessaire.

Le "Soleil" jaunit

Le *Soleil*, celui de Québec s'entend, paraît bien en route vers la jaunisse et le jaunisme. La première page de son numéro d'hier nous apporte de cela un signe caractéristique.

Cette première page contient des choses intéressantes: départ du premier ministre Scullin, d'Australie, dernières nouvelles des élections ministérielles, combat aux Indes, analyse du rapport de la Commission des mandats sur les affaires de Palestine, etc.; mais aucune d'elles n'a paru digne de la manchette principale. Celle-ci, qui couvre en caractère d'affiche les huit colonnes du journal, se lit ainsi: *La mort tragique de Boates.* Il s'agit d'un drame lamentable, l'assassinat d'un policier ontarien, mais sans grande portée générale.

Le *Soleil* en a fait la grosse affaire du jour. C'est bien dans la tradition du *jaunisme*, et cela cadre bien avec certains faits que nous avons déjà notés au *Soleil*.

Du *rouge* au *jaune*, l'évolution paraît flagrante.

Les Soeurs de l'Assomption

Hier soir, pendant que les amis des Acadiens les accompagnaient à la gare Bonaventure, une procession a traversé les rangs et suscité une vive curiosité. Un groupe de religieuses, dont le costume paraissait inconnu à la plupart, s'en allait prendre l'un des trains du soir.

Ce costume, si peu familier encore apparemment à la majorité des Montréalais, sera bientôt connu ici; car celles qui le portent, les Soeurs de l'Assomption, dites de Nicolet, prennent cette année même la direction d'une école dans la nouvelle paroisse du Christ-Roi.

La communauté date d'un certain temps, déjà, mais ses premiers progrès ont été assez lents. Depuis quelques années au contraire, elle progresse fort rapidement. Elle compte aujourd'hui plus d'un millier de religieuses enseignantes, répandues dans les provinces de l'Ouest, en Ontario, dans la Nouvelle-Angleterre et, naturellement, dans notre propre province.

Un prêtre de l'Ouest qui les avait vues à l'oeuvre résumait ainsi, un soir de réunion intime, son opinion sur leur compte: *Les Soeurs de l'Assomption, c'est une beurrée de crème avec du sucre d'érable dessus...* C'est à peu près le plus élogieux superlatif dont puisse user un Canadien qui se souvient de sa jeunesse campagnarde.

M. Jean Brunhes

M. Jean Brunhes était le spécialiste et le grand vulgarisateur de la géographie humaine.

On se rappellera qu'il fit au Canada un assez long séjour et y donna de nombreuses conférences.

Il s'intéressait beaucoup aux choses du Canada. Sa mort suscitera chez nous de vifs regrets.

O. H.

La critique du rapport Lancaster, du point de vue économique

Un technicien du C.N.R., M. Fairweather, indique les vices de ce rapport dans un mémoire rendu public ce matin — Les voies en tranchée, les droits de surface et les valeurs immobilières — M. Lancaster se serait contredit — Comme quoi la technique canadienne ferroviaire est plus pratique que l'américaine — Objections d'ordre technique

LE RAPPORT LANCASTER NE PREVOIT PAS AU DEVELOPPEMENT DE L'EST DE MONTREAL

Le Chemin de fer National du Canada rend publique ce matin la critique suivante de la version du projet Lancaster pour les termini du Canadien-National, à Montréal, donnée hier à la presse par M. Charles-A. Fraser, associé de M. Lancaster. Cette étude critique est de M. S.-W. Fairweather, B.S., directeur du bureau économique au Canadien-National. M. Fairweather est dans les chemins de fer depuis vingt ans. Il a été à l'emploi et du Canadien Pacifique et du Canadien-National. Diplômé du McGill, il a obtenu une médaille de cette université pour le génie civil.

Critique du projet Lancaster

Le rapport Lancaster vient enfin de voir la lumière. Le public est donc en mesure de juger si les recommandations qu'il contient l'emportent sur les plans arrêtés par le Canadien-National.

Les principales objections du chemin de fer National au projet contenu dans le rapport Lancaster ont été publiées. Le chemin de fer Canadien-National trouve le plan Lancaster inutile et inacceptable et en a officiellement prévenu la ville, mettant en même temps en relief quelques-unes des nombreuses raisons pour lesquelles le terminus ne s'accorde pas avec les exigences ferroviaires et les meilleurs intérêts de l'agglomération montréalaise.

M. C.-E. Fraser, l'un des signataires du rapport Lancaster, a publié un mémoire justificatif de ce rapport. Ses commentaires tendent évidemment à placer ce rapport en bonne lumière. Ils révèlent malheureusement son incompréhension du véritable problème que doivent résoudre les termini montréalais et de la technique de l'exploitation ferroviaire. Afin de corriger les impressions fausses et de faire comprendre clairement les objections du chemin de fer National, nous allons examiner en fonction des véritables besoins du Canadien National et des intérêts de la ville la déclaration de M. Fraser.

Incompréhension du projet

M. Fraser dit: "Tout le rapport vise à l'établissement d'un nouveau terminus pour les voyageurs du Canadien-National. On y traite de beaucoup de questions incidentes, mais la discussion se concentre surtout autour de la question de la gare-terminus". Les chemins de fer Nationaux contestent cette déclaration. Loin d'être la donnée la plus importante du problème, la localisation de la gare centrale n'est qu'une partie intégrante d'un projet beaucoup plus vaste. La compréhension du problème présuppose la connaissance du fait que les facilités existantes du Canadien-National à Montréal sont comme des membres épars et que les compagnies qui ont précédé le Canadien-National les lui ont passés dans cet état. Telles quelles ces facilités empêchent l'exploitation efficace du terminus et barrent la route au progrès de la ville et du chemin de fer.

Un coup d'oeil jeté sur une carte indiquant les approches ferroviaires de la ville de Montréal fait voir que les voies convergent vers celle-ci de tous les points cardinaux. A la périphérie métropolitaine, cependant, ces lignes ne se soudent pas dans un terminus unique. C'est pour une très large part à la solution de ce problème que tend la construction d'un terminus à Montréal. Il faut relier et centraliser ces lignes du Canadien-National pour réaliser une exploitation unifiée. Le problème n'est pas seulement fonction du transport des voyageurs, mais il consiste aussi et principalement à coordonner la circulation des convois de marchandises.

La principale objection du Canadien-National contre le rapport Lancaster c'est qu'il omet de tenir compte de la nécessité de coordonner et de grouper ces facilités éparses.

Les entrées du C. N. R. à Montréal

Si l'on regarde de nouveau la carte, on verra que toutes les lignes du Canadien-National au sud du fleuve convergent naturellement vers le pont Victoria et que toutes les lignes au nord du fleuve peuvent être amenées à converger vers l'arrière de la montagne pour rejoindre la partie nord du tunnel Mont-Royal. Il ne manque pour réaliser une unification et une coordination complètes que la construction d'une voie de ceinture et d'une autre ligne reliant le tunnel au pont Victoria. Voilà la solution rationnelle. Le rapport Lancaster, en condamnant la ligne de ceinture et en préconisant des conditions d'exploitation impraticables pour opérer la jonction avec le pont Victoria, abolit d'un seul trait les fins principales d'un projet de terminus et laisse épars les divers éléments.

Pour revenir à la question de la localisation de la gare, M. Fraser déclare que le site près de la rue Lagauchetière n'est pas condamné. Le projet Lancaster suggère un moyen d'utiliser ce site mais sans aller jusqu'à le recommander. La méthode qu'il indique n'est rien moins qu'absurde aux yeux de tout technicien averti; car elle préconise une gare de voyageurs dont toutes les voies intérieures ont une rampe prononcée et, si l'on tient compte de l'approche et de la sortie, une rampe telle qu'il ne s'en rencontre que dans les régions montagneuses. Nul technicien ferroviaire ne pourrait assumer en toute tranquillité d'esprit le risque de manoeuvrer dans de telles conditions les lourds trains de voyageurs. On devrait bloquer les freins pour retenir sur les voies de la gare trains et wagons. L'une des extrémités d'un train transcontinental stoppé en gare serait à douze pieds au-dessus de l'autre. Les rampes d'approche et de sortie sont si raides que la différence de niveau entre les deux extrémités d'un tel train franchissant ces approches serait de trente pieds. Si les freins d'un train venant de la direction nord manquaient, une catastrophe serait inévitable. Pour faire éclater l'absurdité radicale de cette proposition, il suffit de dire que les voies de la gare seraient à quatre-vingt-quinze pieds au-dessous du niveau de la rue Dorchester.

La gare Bonaventure

M. Fraser justifie l'établissement de la gare projetée au même endroit que la gare Bonaventure par les économies qui en résulteraient. Il admet que la gare est sensiblement plus loin du centre commercial de la ville. Les valeurs immobilières des droits de surface sont longuement discutées dans le rapport mais il n'y est pas question de la tendance manifestée par le développement de la ville. Si l'on étudie cette tendance, on vérifie ce que chacun sait, à savoir que la ville se développe vers le nord. En 1911, le centre de la population se trouvait entre Prince-Arthur, avenue des Pins et avenue Jeanne-Mance. En 1929, il s'était déplacé vers le centre du parc Jeanne-Mance. Contrarier cette tendance afin de conserver comme gare principale des voyageurs la gare Bonaventure, c'est desservir les véritables intérêts de la ville.

M. Fraser s'emploie à démontrer que l'on peut installer, en plus d'une vaste gare moderne pour voyageurs, des hangars à marchandises proportionnés aux besoins actuels. Il faudrait pour cela des hangars à plusieurs étages. M. Fraser confond ici l'utilité des hangars à marchandises avec celle d'un établissement d'entreposage. Cette confusion provient sans doute de ce que son expérience fut acquise aux Etats-Unis. La supériorité du système canadien est universellement reconnue par les gens du métier et fait l'envie des chemins de fer américains. Des entrepôts sont ici inutiles. La fonction du hangar à marchandises c'est d'offrir des facilités de manutention pour le mouvement des marchandises. Cette fin ne saurait être remplie par un édifice à plusieurs étages. Les hangars à marchandises ne sont, au Canada, rien autre chose que des quais de manutention protégés contre le mauvais temps. L'établissement sur un seul et même emplacement d'une gare combinée de voyageurs et de marchandises, recommandé par le rapport Lancaster, accroîtrait la congestion de la circulation, tandis que la séparation de ces deux locaux, comme y pourvoit le plan du Canadien-National, aurait l'effet contraire.

Les voies en tranchée

Pour les industries, ce serait une lourde charge que d'être desservies par des voies en éperon, construites en tranchées. Il est d'usage de faire payer l'installation des voies de chargement, qui ne desservent qu'une industrie, par cette industrie elle-même. Dans la construction par étagement, les voies en tranchées sont reconnues comme étant les plus coûteuses; voilà l'une des principales objections contre des projets de ce type.

M. Fraser prétend que l'exécution du plan Lancaster serait moins coûteuse que celle du plan du Canadien-National. Il est à espérer que ses notions de génie civil sont plus sûres que ses notions d'économique. Selon le rapport Lancaster, il faut déduire du coût total la valeur des terrains libérés de la rue Lagauchetière; en poussant plus loin ce principe, on pourrait arriver à un résultat magnifique et la construction du terminus ne coûterait absolument rien. Le Canadien-National pourrait en effet se départir d'assez de propriétés, sur la côte du Pacifique, par exemple, pour faire face au coût de toute l'entreprise du terminus de Montréal. Le projet Lancaster, qui manque de relier complètement les éléments épars du réseau, ne saurait se comparer, du point de vue coût, avec le plan du Canadien-National.

Aspect technique de l'entreprise

Il est cependant à propos de faire quelques observations sur l'aspect technique de l'entreprise. Le plan du Canadien National se caractérise par une telle simplicité qu'il n'est pas nécessaire d'interrompre le service actuel des trains pour l'exécuter. Le projet Lancaster comporte le creusement de tranchées et de tunnels profonds dans l'argile ou les sables mouvants qui constituent le sous-sol du bas-niveau. Ces tranchées et ces tunnels seraient bien au-dessous du niveau d'égouttement. On se souvient que la construction de la partie sud du tunnel du Mont-Royal endommagea, sur une large étendue, les propriétés par infiltration latérale. A un niveau plus bas, le danger serait bien plus grand.

Le projet est hérissé de difficultés techniques. Le coût réel pourrait bien dépasser de beaucoup le coût prévu. Les conclusions du rapport sur l'étagement des voies du New-York Central le long du côté ouest de l'île de Manhattan, dans la ville de New-York indiquent bien qu'il est nécessaire de prendre en sérieuse considération de telles difficultés toujours possibles. Un comité dont M. Lancaster était président, présentait, en date du 13 mai 1927, un rapport recommandant des voies élevées, dans les termes suivants:

"Au sud de la 30ème rue, sur environ les deux tiers de la distance jusqu'à la rue Spring, la voie est parallèle au bord de l'eau et elle est située sur un terre-plein à l'ouest de la ligne originale des hautes eaux de la rivière Hudson, à une élévation variant de 6 à 16 pieds au-dessus des hautes eaux moyennes. Le fond d'un passage souterrain, avec couverture convenable, peut être d'une profondeur d'à peu près trente-six pieds. Par conséquent, sur presque toute la distance, le plancher du rail dans la construction souterraine serait d'environ trente pieds au-dessous des hautes eaux moyennes. La construction d'un passage souterrain, dans les conditions ci-dessus, serait extraordinairement difficile et vouloir garder le passage à sec ajouterait substantiellement au coût d'entretien. Il en coûterait si cher de souder des voies de chargement industrielles à un tel passage souterrain, que cela serait pratiquement prohibitif."

La nécessité de maintenir la circulation à la gare Bonaventure pendant que l'on procéderait à l'abais-

(Suite à la page 2)

La critique du rapport Lancaster...

(Suite de la 1ère page)

sement et à la reconstruction des voies se traduirait par des embarras pour le public et par une forte augmentation du coût. Une autre chose dont il faut tenir compte, à propos de l'économie dans le coût, c'est la perte substantielle de revenu résultant du service inadéquat pendant la période de construction.

Une omission sérieuse dans les prévisions Lancaster c'est qu'il n'est pas pourvu à une cour pour les wagons non plus qu'aux moyens de communiquer avec cette cour.

Parce qu'il n'était pas au courant des besoins particuliers au Canada, M. Lancaster a été induit en erreur dans la préparation de son rapport. Pour corriger cette erreur il faudrait accroître les difficultés techniques en même temps que les frais de l'entreprise.

La vente des droits de surface

L'un des moyens suggérés dans le rapport Lancaster pour réduire le coût de l'entreprise c'est la vente des droits de surface. Sans les graves difficultés qui s'y opposent, cette prévision serait justifiée. Il faut une mise de fonds considérable pour créer des droits de surface si l'on tient compte du supplément de dépense occasionné par ce genre de construction privée de tout espace en sous-sol. En pareil cas, la valeur minima du terrain doit être d'au moins $25 le pied carré; en d'autres termes il n'est pas économique de développer des droits de surface si l'on peut acheter du terrain aussi utilisable à moins de $25 le pied carré. La valeur actuelle du terrain dans la région qui s'étend de la gare Bonaventure à Saint-Henri varie de $1.50 à $3.00 le pied carré. Il faudrait que cette valeur se décuplât pour que des droits de surface devinssent intéressants. Que l'on mette en regard de cela le développement de droits de surface qui résulteront de la construction de la gare du tunnel dans un quartier où la valeur foncière atteint jusqu'à $70 le pied carré.

M. Fraser tente de démontrer que la gare Bonaventure serait aussi facile à exploiter que la gare terminus du tunnel prévue par le Canadien-National. Il fonde son raisonnement sur l'affirmation que les deux sont des gares de passage. L'administration d'une gare est chose très compliquée. Le plan du Canadien-National comporte une véritable gare de passage, ce que l'on ne trouve pas dans le plan Lancaster à Bonaventure. La circulation de lourds trains de voyageurs dans le tunnel projeté pour relier le site de Bonaventure au tunnel du Mont-Royal est inconcevable à cause de la rampe excessive contiguë à la gare Bonaventure. Les frais d'exploitation seraient exorbitants, non seulement à cause de la nécessité d'une manoeuvre continuelle entre les deux gares mais aussi à cause de la forte rampe, à l'entrée comme à la sortie des voies en tranchées, ce qui exigerait l'emploi de locomotives d'un type spécial.

Les frais de la gare terminus seraient considérablement accrus en raison des deux milles additionnels que les trains passant par le pont Victoria auraient à parcourir.

Objections d'ordre technique

Le projet de liaison est-ouest par un tunnel qui irait de Bonaventure jusque dans les environs de la gare Viger soulèverait plusieurs objections, les unes d'ordre technique, les autres relatives à l'exploitation. Cela entraînerait forcément la concentration à la gare Bonaventure de toute la circulation entre les termini, pour la marchandise comme pour les voyageurs, d'est en ouest et de nord en sud. Par cette concentration s'entremêleraient trains de voyageurs et trains de marchandises, avec toutes les complications de manoeuvre qui peuvent s'ensuivre. Le plan du Canadien-National pourvoit, au contraire, à la séparation des différents genres de convois.

Bien au-dessous du niveau de l'eau, le tunnel serait exposé aux inondations printanières par suite des crues du fleuve occasionnées par le barrage des glaces. La construction de cette voie de liaison, à supposer qu'elle fût possible, ne serait pas recommandable du point de vue financier d'ici plusieurs années et, d'ici là, les gares de l'est du Canadien-National seraient sans communications avec le terminus principal. L'est de Montréal a le plus grand besoin de voies de raccordement pour les wagons de marchandises. A l'heure actuelle, pour aller, par la voie du Canadien-National, d'une extrémité de Montréal à l'autre, il faut franchir une distance de cent huit milles. Une voie de ceinture est indispensable à l'est. Il en résultera une accélération appréciable dans la livraison des marchandises; dans certains cas, on épargnera un jour entier. Outre une exploitation plus efficace, le camionnage dans les rues de la ville sera réduit. En conséquence, un nouveau territoire s'ouvrira au développement industriel et suburbain avec amélioration du service pour les voyageurs de banlieue.

Dût-on abandonner complètement ou partiellement toute gare de marchandise dans l'Est, de la rue Moreau au Bout-de-l'Ile, tel que suggéré, ce serait le coup de mort donné à tout nouveau développement industriel dans cette partie de la ville. Il est inadmissible que l'on desserve les industries présentes et futures par des voies de chargement traversant la rue Notre-Dame et se greffant à une ligne côtoyant les quais.

Valeurs immobilières

Le rapport Lancaster insiste sur ce point que la valeur immobilière se relève quand les chemins de fer disparaissent de la surface. Il signale plusieurs cas de ce genre. On veut créer l'impression que la construction de voies élevées est désuète. C'est pourtant loin d'être vrai. Dans presque toutes les villes de ce continent, on recourt aux voies élevées pour l'élimination des traverses à niveau. Ce qui est désuet c'est la construction des voies élevées le long des rues. La plupart des cas cités sont précisément de ce type. Les voies élevées, genre moderne, établies sur des propriétés privées, masquées par des édifices en bordure et électrifiées ne sont ni bruyantes ni inesthétiques.

Dans un rapport qu'il faisait, en sa qualité de président du West Side Improvement Engineering Committee et d'ingénieur en chef de la Transit Commission, au maire de New-York, M. Lancaster reconnaissait ce fait. On peut s'en rendre compte par le passage suivant de son rapport:

"Cette ligne élevée que l'on projette ne sera pas construite longitudinalement au-dessus d'aucune rue publique; elle se trouvera sur propriété privée, sauf aux traverses de rues. Quand elle sera sur propriété privée, les plans prévoient que les voies seront entourées par des édifices. Aux traverses des rues la structure aura belle apparence; elle sera construite partout sur tablier de béton solide, ce qui réduira le bruit au minimum et elle ne pourra donner lieu aux récriminations que soulèvent les voies élevées ordinaires."

Le mode de construction que M. Lancaster a approuvé pour New-York, dans son rapport au maire Walker, est exactement le même que celui qui est recommandé dans le projet du Canadien-National pour le viaduc accédant au tunnel du Mont-Royal et que M. Lancaster condamne dans son rapport au maire Houde.

REMERCIEMENTS

PRYOR — M. Frédéric-William Pryor remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de son épouse, Mme Frédéric-William Pryor (née Delphine D'Anjou), soit par offrandes de messes, tributs floraux, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles.

Nécrologie

BLEAU — A l'hôpital Sacré-Coeur, le 19, à 58 ans, Ovina Gingras, épouse de feu Joseph Bleau.
BLEAU — A L'Epiphanie, le 24, à 70 ans, Joseph Bleau.
BOLDUC — A Montréal, le 24, à 70 ans, Pélagie Gagnon, épouse de Philippe Bolduc.
BOURASSA — A Montréal, le 23, Mme Georges Bourassa, née Carmel Désilets.
BROUSSEAU — A St-Hyacinthe, le 24, Dame Emile Brousseau, née Eva Langelier, en premières noces Dame P. Cantin.
BRUNET — A St-Polycarpe, le 24, à 73 ans, Ferdinand Brunet, époux d'Emma Ekinberge.
CLERMONT — A Montréal, le 24, à 50 ans, Alma Magnan, épouse de Georges-N. Clermont.
COMEAU — A Montréal, le 24, à 42 ans, Eva Chicoine, épouse d'Henri Comeau.
COUVRETTE — A L'Abord à Plouffe, à 88 ans, Mme Véronique Durocher, épouse de feu Michel Couvrette.
DESJARDINS — A St-Janvier, à 32 ans, Mme René Desjardins, née Antoinette Desjardins.
DESJARDINS — Le 24, M. Camille Desjardins, à 53 ans, époux de Marie-Rose-Délima Larose.
DINI — A Montréal, le 23, à 70 ans, Malvina Croisseau dit Larose, épouse de feu Alberto Dini.
DULUDE — A Verdun, le 24, à 20 ans, Henri Dulude, fils de Mme veuve Napoléon Dulude.
GADBOIS — A Montréal, le 22, à 62 ans, Dr Joseph-Pierre Gadbois, époux de Julia Gauthier.
GAUTHIER — A Montréal, le 23, à 33 ans, Elie Gauthier, époux d'Alice Daigle.
FRECHETTE — A Montréal, le 25, à 65 ans, Mme Edmond Fréchette, née Marie-Louise Pagé, épouse de M. Edmond Fréchette.
GRATTON — A Ste-Scholastique, le 23, à 65 ans, Azilda Richer, épouse de feu Henri Gratton.
HAREL — A Montréal, le 24, à 61 ans, Dame Amédée Harel, née Marie Lefebvre.
HUET — A Montréal, le 23, à 60 ans, Dollard Huet, époux d'Eulalie Charlebois.
JASMIN — A Montréal, à 37 ans, Alfred Jasmin, époux de Berthe Bérard.
LALONDE — A St-Placide, le 19, à 81 ans, Mme Hermine Desjardins, veuve de feu N.-L. Lalonde.
LANTHIER — A Montréal, le 23, à 72 ans, Exilus Lanthier (ex-maire de St-Augustin), époux d'Adéline Bastien.
LAVALLEE — A Montréal, le 23, Mlle Malvina Lavallée, au No 1886 Rachel Est.
LANGEVIN — A Montréal, le 23, à 39 ans, Mme J.-O. Langevin, née Olive Letellier.
LEQUIN — A Sorel, le 23, à 79 ans, M. Julien Lequin, époux de feu Hermine Benoit.
LEVESQUE — A Cacouna, le 22, à 15 ans, accidentellement, Roland Lévesque, fils bien-aimé de Joseph Lévesque et de Bernadette Chrétien.
MELANÇON — A Montréal, le 23, à 75 ans, Magloire Mélanon, rentier, époux de Marie-Louise Pelletier.
MONGEAU — A Montréal, le 25, à 47 ans, F.-A. Mongeau, époux de Lucie Roy, à sa demeure, 6643 Chambord.
MONTE — A Montréal, le 25, à 77 ans, Zéphirin Monté, époux de Cordelia Guérin, au No 1935 Fullum.
PICARD — A Montréal, le 22, à 66 ans, Napoléon Picard, époux d'Emma Dupont.
RICE — A Oka, le 23, à 64 ans, J.-W. Ira Rice, époux de Léonie DeBellefleur.
ROY — A Montréal, le 24, à 63 ans, Edmond Roy, époux de Léocadie Hotte.
SAUVE — A Montréal, le 24, à 36 ans, M. Charles-Edouard Sauvé, fils de feu Adélard Sauvé.
TOUSSAINT — A Montréal, le 23, à 63 ans, Charles Toussaint.

La Société Coopérative
DE FRAIS FUNERAIRES
Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Assurances Funéraires
HArbour 5555
302, RUE SAINTE-CATHERINE EST

BOURGIE
La Compagnie d'Assurance Funéraire
URGEL BOURGIE LIMITEE
Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Assurance Funéraire
WIlbank 7119
Sympathies Service
2630, Notre-Dame Ouest

Le départ des Louisianais

VISITE DANS LE COMTE DE L'ASSOMPTION — MANIFESTATION AU PARC LAFONTAINE — ALLOCUTIONS DE MM. GUY VANIER, D. LEBLANC, L'ABBE CHIASSON ET DU JUGE FABRE-SURVEYER — "MERCI ET AU REVOIR"

Nos frères louisianais nous ont quittés à minuit hier soir, laissant un souvenir attendri chez tous ceux qui les ont connus et emportant la promesse d'une visite prochaine des Canadiens français en Acadie louisianaise. Ils avaient passé la journée de dimanche à Montréal, les hôtes de Mgr Richard, de Verdun, pour la grand'messe et un banquet, les hôtes des Voyageurs de Commerce catholiques et du Service des Voyages du *Devoir* l'après-midi, pour une promenade autour de la ville, les hôtes de la cité de Montréal le soir à un banquet au Queen's. Hier, ils avaient passé la journée dans l'intimité chez leurs frères acadiens du comté de l'Assomption. La Société Saint-Jean-Baptiste a tenu hier soir avant leur départ à leur faire prendre contact avec le gros de la population montréalaise.

La manifestation s'est déroulée au parc LaFontaine en présence de plusieurs milliers de personnes; elle fut brève, mais significative. Le corps de musique de l'Académie Piché a exécuté, sous la direction de M. Verdickt, un bref programme où l'on remarquait les "Echos laurentiens". La foule a chanté avec entrain "A la claire fontaine" et "Marianne s'en va-t-au moulin" sous la direction de M. Guillaume Dupuis; M. Alfred Normandin fut le soliste et M. Benoit-F. Poirier touchait l'orgue.

M. GUY VANIER

C'est le président général de la Société Saint-Jean-Baptiste qui a souhaité la bienvenue à la délégation des Acadiens de la Louisiane et l'a présentée au public montréalais. Il a félicité les Lousianais de leur triomphale randonnée à travers l'Amérique du Nord, qui rappelle les courses aventureuses de nos ancêtres, les pionniers de ce continent. Il a exalté la fraternité des groupes français de l'Amérique, faite de communes aspirations et de souvenirs communs. M. Vanier voit un puissant moyen de conservation de la foi, de la langue et des traditions dans le trésor de nos chansons françaises: les Lettons ne se sont survécu comme race pendant plusieurs siècles de domination étrangère que grâce à leurs vieilles chansons qui transmettaient de génération en génération les aspirations et les coutumes des ancêtres.

M. LEBLANC

Lorsque M. Vanier annonça le chef de la délégation acadienne de Louisiane, M. Dudley Leblanc, la foule se leva et chanta l'*Ave Maris Stella*. En un très bref discours, il a réussi à faire connaître l'Acadie louisianaise sous tous ses aspects. Avec un naturel parfait, il a présenté à la foule les prêtres louisianais qui accompagnaient la délégation, son père, "qui ne parle pas un mot d'anglais" et trois des *Evangélines*. Il a fait connaître par quelques détails pris sur le vif le français que l'on parle encore en Louisiane, malgré l'absence de collèges français. Il a raconté à ce propos l'histoire de l'Acadien qui veut troquer son mulet pour le rasoir de son barbier parce que, dit-il, "ton rasoir hâle plus que mon mulet". "Les Evangélines, dit-il encore, ont 'amarré' leur tablier tout le long du voyage". Et il déclare que chez les Acadiens de la Louisiane "tout le monde hâle ensemble".

Un Acadien du Nouveau-Brunswick nous confiait hier soir qu'aux fêtes de Grand-Pré c'est M. Dudley Leblanc qui a créé la plus profonde impression lorsqu'il s'est levé pour défendre la mémoire de ses ancêtres. C'est avec tout son coeur hier soir qu'il a parlé de ses ancêtres exilés, qu'il a remercié les Canadiens de leur accueil et qu'il les a invités à venir en Louisiane.

Lorsqu'à Grand-Pré, dit-il, on a prétendu que les Acadiens sont partis de leur plein gré, je n'ai pu m'empêcher de protester. Les Acadiens sont doux, ils pardonnent. Mais qu'est-ce que vous penseriez de moi si j'allais laisser fausser l'histoire? Que diraient mes ancêtres, nos pères et nos mères qui sont dans ce grand ciel que nous contemplons en ce moment, si leur petit-fils allait laisser fausser l'histoire et admettre qu'ils ont abandonné leur patrie? Il m'a fallu leur dire que nos ancêtres avaient été chassés de l'Acadie. La preuve qu'ils n'ont pas quitté l'Acadie de leur plein gré, c'est que nous, leurs enfants, nous partons du fond de la Louisiane pour y retourner cent soixante-quinze ans plus tard.

M. LE JUGE FABRE-SURVEYER

Après M. Omer Héroux, M. Guy Vanier a accepté l'invitation de la délégation acadienne et promis que les Canadiens se rendraient en Louisiane. M. le juge Fabre-Surveyer a rappelé son récent voyage en Louisiane au congrès du Barreau: l'itinéraire qu'on avait fixé ne lui a pas permis de visiter l'Acadie louisianaise où l'on recevait alors l'ambassadeur de France. Mais M. Claudel lui a déclaré plus tard que la France pouvait difficilement contribuer à l'oeuvre de la survivance française et que c'est aux Canadiens qu'il incombait de le faire. Et il a juré de faire tout en son pouvoir pour rapprocher Louisianais et Canadiens.

L'ABBE CHIASSON

M. l'abbé Fidèle Chiasson déclara que les Louisianais ont compris la leçon de ce voyage en terre acadienne et canadienne. M. Dudley Leblanc, qui a présenté tous les autres, dit-il, a oublié de se présenter lui-même. C'est un grand et noble coeur. Président de l'Association des Acadiens de la Louisiane, c'est à lui qu'est dû le succès du voyage. Il a déjà conquis sa place dans le monde politique et il a fait bénéficier ses compatriotes de son influence. Il sera demain, nous en avons la conviction, le gouverneur de la Louisiane et il nous a promis de travailler à la grandeur de l'Acadie louisianaise.

DEPART

La manifestation s'est terminée par le chant de l'"*Ave Maris Stella*" et d'"O Canada". Les directeurs de la Saint-Jean-Baptiste sont allés reconduire les pèlerins à leur train. Ils sont partis à minuit pour Toronto, les chutes Niagara et Toronto, d'où ils fileront tout d'une traite sur la Louisiane où ils comptent arriver vendredi.

Un bon nombre de personnes assistaient au départ de la délégation des Acadiens de la Louisiane. On a entonné de nouveau l'"*Ave Maris Stella*" et notre hymne national canadien. Les Louisianais ont fait entendre leur chanson favorite "Dis-moi si tu m'aimes", que les "Evangélines" terminèrent par un "oui" lancé à l'unisson. M. Dudley Leblanc ne monta sur le train que lorsqu'il s'ébranla, et les derniers mots qu'on entendit furent "merci" et "au revoir".

Derrière la scène

Par FRANÇOISE GAUDET

L'heureux petit livre! L'avez-vous lu?

Il est réédité quelques mois à peine après son apparition, et revient en troisième mille.

C'est un recueil de billets, dont le thème inspiré du hasard des faits et des jours, est présenté, non dans une auréole de rêve, mais dans la grisaille de la vie quotidienne, pour que la leçon porte mieux.

Lisez-le.

Il est en vente à la librairie du *Devoir*, 75 sous l'exemplaire.

LETTRES AU DEVOIR

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

A propos de carrières et de dynamite

Montréal, 23 *août* 1930

M. Louis Dupire,
Le Devoir.

Cher Monsieur,

On peut lire dans la Presse *du 22 août 1930, page deux, cinquième colonne.... Une explosion de trente livres de dynamite a brisé des vitres à plus d'un mille de distance, etc...*

Pourriez-vous établir ou faire établir par les ingénieurs de la cité ce que pourrait être un accident s'il se produisait à une de nos carrières? Prenons comme exemple la Villeray Quarry *qui fait partir tous les jours, vingt-cinq, trente mines et plus, contenant une charge de dynamite de cent livres et plus (l'on en ressent l'effet à la rue Berri, la carrière étant située à la rue Christophe-Colomb). Faisons un petit calcul: vingt-cinq mines par jour chargées à cent livres chacune, total par jour: deux mille cinq cents livres, et, comme il ne faut pas manquer, l'approvisionnement est pour plusieurs jours. Vous avez une faible idée du danger.*

Nos échevins s'obstinent à ne pas vouloir régler une question qui, on nous l'a bien promis et sur tous les tons, serait réglée..... et aussitôt la course électorale finie, ont remisé le dada pour le reprendre.

Un referendum qui va nous permettre d'acheter toutes les carrières, en faire des terrains de jeux, des parcs, et la ville va posséder sur l'île Jésus ou ailleurs, des carrières qu'elle va louer ou par royauté.... C'est beau, c'est beau, ou plutôt, ce sera beau quand ce sera fait.

L'externat Saint-Sulpice ouvre le mois prochain, et les élèves n'auront pas de tramways, et l'église de Villeray sera ébranlée, et les filles du couvent, comme toujours, seront exposées à recevoir des pierres sur la tête, comme c'est déjà arrivé.

Prions qu'il ne se fasse pas d'explosion accidentelle, fût-ce seulement trente livres.

Bien à vous,
BAPTISTE

Barnard retourne à Londres

Tanger, Afrique, 26 (S.P.A.) — Le capitaine Barnard, pilote anglais, s'est envolé d'ici à 6h. 30 ce matin pour se rendre à Londres tout d'une traite. Il est venu hier de Londres sans arrêt en onze heures.

Bromley retarde son départ

Tokio, 26 (S.P.A.) — L'aviateur Bromley a retardé le départ de son envolée transpacifique, de Tokio à Tacoma, Washington, à cause du mauvais temps sur la côte nord-est du Japon. Il devait s'envoler demain.

Mort de Lon Chaney

Los Angeles, 26. (S.P.A.) — L'acteur de cinéma, Lon Chaney, est mort ce matin. Il était né en 1883, à Colorado Springs, Colorado.

La Somme théologique de saint Thomas

LA SOMME THEOLOGIQUE DE SAINT THOMAS
Texte latin et français— Volumes reliés en toiles, format 4 x 7

DIEU I, traduction française, par le R. P. A. D. Sertillanges 90
LA PRUDENCE, traduction française, par le R. P. H.-D. Noble 90
LA VIE HUMAINE, traduction française, par le R. P. Lemonnyer 90
LES ACTES HUMAINS, traduction française, par le R. P. M.-S. Gillet. O. P. 90
DIEU II, traduction française, par le R. P. A.-D. Sertillanges, O. P. 90
DIEU III, traduction française par le R. P. A.-D. Sertillanges, O. P. 90
LA FORCE, traduction française par le R. P. J.-D. Folghera, O. P. 90
L'ESPERANCE, traduction française, par J. Le Tilly, O. P. . .90
LE VERBE INCARNE (tome 1er) traduction française par Ch.-V. Héris, O. P. 90
VIE DE JESUS (tome 1er) traduction française, par P. Synave . P. 90
LA CREATION, traduction française, par le R. P. Sertillanges. . . .90
LE VERBE INCARNE II, traduction française, par le R. P. Héris .90
VIE DE JESUS (tome 2), traduction française, par le R. P. P. Synave, O. P. 90
L'AME HUMAINE, traduction française, par le R. P. J. Wébert, O. P. 90
LA TEMPERANCE (tome 1er) traduction française par Le P. J. D. Folghera, O. P. 90
LA TEMPERANCE (tome 2) traduction française par le même .90
LA GRACE, traduction française par le R. P. Muiard, O. P. . . .90

SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR, 430 Notre-Dame est, Montréal.

Réélus sans opposition

M. BENNETT ET QUATORZE DE SES MINISTRES ONT ETE REELUS PAR ACCLAMATION A LA MISE EN NOMINATION HIER.

Ottawa, 26 (S.P.C.). — La réélection par acclamation de M. R.-B. Bennett et de quatorze de ses ministres ouvre la voie à une prompte session au sujet du chômage. Il reste maintenant l'élection de M. E. N. Rhodes, nécessitée par son passage de la politique provinciale à la politique fédérale. La mise en nomination pour cette élection aura lieu le 2 septembre, dans Richmond Ouest, Cap-Breton. On pense que le nouveau ministre des pêcheries sera élu par acclamation.

La "Gazette officielle" annoncera la réélection du premier ministre et de ses quatorze collègues vendredi ou samedi, dès que tous les brefs auront été retournés à Ottawa. Ces brefs ont été mis à la poste hier.

La date d'ouverture de la session spéciale sera probablement annoncée à l'issue d'une réunion que le cabinet tiendra demain après-midi. Le premier ministre, qui est actuellement en route de Calgary à Ottawa, ne tardera pas à faire connaître à son cabinet la date à laquelle il désire inaugurer la session spéciale.

En cours de route, le premier ministre doit séjourner à Winnipeg, mais ils arrivera à Ottawa à la fin de la semaine.

La réélection du premier ministre et de son cabinet a été chose généralement prévue. Dans un seul cas, l'élection de M. H. H. Stevens, dans Kootenay-Est, il a été question d'opposition. M. William Robson avait laissé entendre qu'il poserait sa candidature comme travailliste indépendant contre le ministre du commerce et de l'industrie. M. Stevens se présentait dans un comté qui avait élu le candidat conservateur M. D. McLean, le 28 juillet. M. McLean avait offert son siège à M. Stevens. Nommé à un poste d'Etat rémunéré, M. McLean se trouvait par le fait même déqualifié comme député. De même M. Rhodes se présente dans un comté qui avait élu un candidat conservateur le 28 juillet, le Dr J.-A. Macdonald. Le Dr Macdonald a, lui aussi, accepté un poste d'Etat rémunéré pour laisser libre le plus promptement possible le siège de Richmond-Ouest, Cap-Breton.

A titre de ministres sans portefeuille, sir George Perley, premier ministre intérimaire, et M. J. A. Macdonald n'avaient pas à se faire réélire.

Voici la liste complète des ministres réélus:

M. R. B. Bennett, premier ministre, président du Conseil privé, secrétaire d'Etat pour les affaires extérieures, et ministre des finances; réélu dans Clagary-Ouest.

M. Hugh Guthrie, ministre de la justice et procureur général; réélu dans Wellington-Sud.

M. H. H. Stevens, ministre du commerce et de l'industrie; élu dans Kootenay-Est.

M. J. R. Manion, ministre des chemins de fer et des canaux; réélu dans Fort-William.

M. E. B. Ryckman, ministre du revenu national; réélu dans Toronto-Est.

M. Arthur Sauvé, ministre des postes; réélu dans Laval - Deux-Montagnes.

Le colonel Murray MacLaren, ministre des pensions et de la santé publique; réélu dans St-John-Albert.

M. H. A. Stewart, ministre des travaux publics; réélu dans Leeds.

M. C. H. Cahan, secrétaire d'Etat; réélu dans St-Laurent - St-Georges.

M. D.-M. Sutherland, ministre de la défense nationale; réélu dans Oxford-Nord.

M. Alfred Duranleau, ministre de la marine; réélu dans Chambly-Verchères.

M. Thomas-G. Murphy, ministre de l'intérieur et surintendant générale des affaires indiennes; réélu dans Neepawa, Manitoba.

M. Maurice Dupré, solliciteur général; réélu dans Québec-Ouest.

M. W. A. Gordon, ministre de l'immigration et de la colonisation et ministres des mines; réélu dans Témiscamingue-Sud.

M. Robert Weir, ministre de l'agriculture; réélu dans Melfort, Saskatchewan.

L'Ecole des sciences sociales, économiques et politiques

CARACTERES ET OBJET DE L'ECOLE

L'Ecole des sciences sociales, économiques et politiques, fondée en 1920, sous la direction de M. Edouard Montpetit, entouré d'un groupe de professeurs que désignaient tout particulièrement pour collaborer à l'oeuvre naissante leur application au travail et des aptitudes spéciales, et auxquels sont venus s'ajouter depuis des éléments plus jeunes spécialement formés en vue de l'enseignement que l'on attendait d'eux, a pour objet d'orienter les jeunes gens vers l'étude des grands problèmes de notre temps. Ceux-ci sont nombreux et difficiles. Leur solution demande des hommes aptes d'abord à se rendre compte de la façon dont ils se posent et à dégager les éléments de leurs données, puis qui sachent les envisager avec science et courage, et travailler avec détermination à les bien résoudre. L'école s'emploie à la formation de cette élite directrice, agissante et disciplinée, capable d'appliquer à l'effort que l'on attend d'elle une intelligence active que soutiennent et animent des principes de saine morale.

Les expériences tentées par les pays étrangers sont étudiées de près, mais l'école se préoccupe surtout des problèmes canadiens et les envisage du point de vue canadien. Elle incite ses élèves à s'y intéresser, à rechercher des solutions pratiques qui soient profitables à notre race, dans le présent et dans l'avenir. Le temps n'est plus où l'on attendait que les problèmes surgissent dangereux et pressants pour penser à y apporter des solutions que l'on ne pouvait guère qu'improviser et qui se révélaient le plus souvent coûteuses et incomplètes. Aujourd'hui plus que jamais, il faut prévoir, et la jeune génération a le devoir d'étudier les questions d'ordre social, économique et politique qui peuvent se poser chez nous quand elles ne s'y posent pas déjà, et de rechercher les remèdes possibles. C'est dans ce sens que s'oriente l'action de l'école.

Pour de plus amples renseignements sur le programme, les conditions d'admission et les horaires, on peut s'adresser au directeur de l'école, 1265, rue Saint-Denis, Montréal.

A l'Ecole des hautes études commerciales

Pour répondre entièrement au but que ses fondateurs lui ont assigné: "Former des hommes d'affaires instruits et pratiques", l'enseignement de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales doit porter sur un ensemble de matières très diverses.

Cet enseignement est réparti sur trois ou quatre années d'études selon le degré de préparation du candidat (exclusion faite de l'année préparatoire), les deux dernières années étant plus spécialement réservées à la pratique des affaires et à la mise en application des théories étudiées précédemment. La partie pratique des cours est complétée par de nombreuses visites industrielles en deuxième et troisième années, par des visites au musée commercial, par des projections lumineuses à l'amphithéâtre, par des conférences.

Les cours données à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales de Montréal se divisent en quatre catégories:

a) matières commerciales;
b) matières économiques et juridiques;
c) matières scientifiques;
d) matières littéraires et linguistiques.

Parmi les matières commerciales on remarque surtout les cours d'opérations commerciales (marchandises, banque, bourse et assurances). Les cours d'opérations commerciales en marchandises exposent la technique des transactions commerciales pour les principaux articles qui font l'objet du commerce intérieur et extérieur du Canada, (céréales, bois, produits miniers, textiles, denrées coloniales, certains produits manufacturés, etc.) Le professeur y explique, par des opérations simulées, les diverses phases d'une affaire d'exportation, d'importation, de courtage, etc.

Les documents les plus variés sont remis aux élèves et ceux-ci doivent les établir suivant les usages du pays. Tous les calculs relatifs à ces opérations sont expliqués en détail, et le professeur indique pour chaque article les clauses spéciales des contrats suivant lesquels ces affaires se traitent au Canada. En deuxième année, le cours d'opérations commerciales traite spécialement des affaires de banque et d'assurance. En troisième année il se rapporte à la technique des opérations financières de bourse.

Les cours à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales ouvriront le mardi, 9 septembre prochain. On s'inscrit tous les jours de 9 heures à midi et de 2 heures à 5 heures.

(Communiqué).

De Lympne à Tanger

Tanger, Afrique, 26. (S.P.A.) — Le pilote anglais Barnard a traversé hier, sans escale, de Lympne à Tanger en onze heures, dans un avion Moth.

VOYAGE de 10 jours
à
WASHINGTON
NEW-YORK
ATLANTIC CITY
PHILADELPHIE
ALBANY
Trajet de jour par bateau sur la Rivière Hudson aux teintes automnales
Paysages merveilleux aux souvenirs impérissables
Coût $125.00
comprenant toutes dépenses, sauf les repas du midi et du soir à New-York.
Organisateurs et directeurs:—
Les Voyages Hone
suite 103,
Edifice "University Tower",
660, rue Ste-Catherine ouest,
Tél.: HArbour 3284

Histoire de la Littérature Canadienne
par Mgr CAMILLE ROY
Nouveau manuel illustré, 300 pages dont 25 consacrées à la littérature anglo-canadienne. Unique en son genre chez nous; pour l'enseignement secondaire et primaire supérieur. Indispensable à tous ceux qui veulent connaître la vie intellectuelle du Canada. Cent pages consacrées aux écrivains actuels. Chez les principaux libraires et chez l'auteur, Séminaire de Québec, et au "Devoir". Prix modique: 60 centins.

MARCOLIVE
Huile d'Olive de Nice
Garantie Pure
La Reine des huiles d'olives
La plus Savoureuse
En vente chez nos principaux épiciers et pharmaciens
G. MARCELLINI & Cie
NICE FRANCE
Agent général pour le Canada:
J. ALFRED OUIMET
MONTREAL

Dr J. D. PAQUIN
CHIRURGIEN-DENTISTE
Synonyme
Prix raisonnables
INCASSABLE
Rayons X — Rayons Violets
Anesthésie au gaz
1297 St-Denis, coin Ste-Catherine
Tél. LAn. 8361

PETITES AFFICHES

— Tarif —

TOUTES DEMANDES — Locations, maisons, chambres, magasins, etc. —A vendre, Perdu, Trouvé, etc.— 1 sou le mot, minimum 25 sous.— La même annonce, un mois, remise de 10%.
NAISSANCES, DECES, MESSES, REMERCIEMENTS — 50 sous par insertion.
CARNET MONDAIN, etc.—$1.00 par insertion.

EMPLOI DEMANDE

Couple demande emploi dans presbytère. Femme cuisinière, ménagère; homme sacristain. Expérience et bonnes références S'adresser Casier 34, Le Devoir. 29-8-30

A VENDRE

Ville Saint-Laurent, entre le Bureau de Poste et la Côte de la Vertu: 20,000 pieds de terrain, dont 5,000 Boulevard Monk et 15,000, Avenue Ouimet. Site idéal pour garage, entrepôt, clos, etc. F.-G. Crépeau, 1422 Visitation, Tél. CHerrier 7744 ou BYwater 0066. 1 no.

AVIS LEGAUX

Province de Québec,
District de Montréal.
No C-68766
Cour Supérieure
Dame Eva Alarie,
Demanderesse
vs
Prime Normandin, Défendeur.
Une action en séparation de corps et de biens a été intentée contre le défendeur.
LESSARD & THIBAUDEAU,
Procureurs de la demanderesse.
Montréal, 18 août 1930.

ANNONCES MUNICIPALES

AVIS

DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL par Ernest Chartrand, No 3641 Lafontaine, pour permission d'ériger une écurie de 20 places, sur le lot No 23, subdivisions P-111-12-13, quartier Hochelaga, No (en face) 1841 Chambly.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée dans les dix jours, à J.-ETIENNE GAUTHIER, Greffier de la Cité.

Montréal, 26 août 1930.

AVIS

DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL par L. Therriault, No 7850 DeChateaubriand, pour permission d'établir une cour à bois et charbon, sur le lot No 2630, subdivisions 552-53, quartier Villeray, No (voisin) 8273 DeChateaubriand.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée dans les dix jours, à J.-ETIENNE GAUTHIER, Greffier de la Cité.

Montréal, 26 août 1930.

PACIFIQUE CANADIEN
FETE DU TRAVAIL
Lundi, 1er septembre.
Modifications dans le service des trains-voyageurs entre MONTREAL et
STE-AGATHE - LABELLE - MONT-LAURIER - CALUMET - ST-GABRIEL - FARNHAM - FOSTER - SHERBROOKE - RIGAUD
Pour renseignements s'adresser aux Agents de Billets.

CANADIEN NATIONAL
EXCURSIONS DU DIMANCHE
Montréal, Burlington, Vt., et le Lac Champlain
DIMANCHES 31 AOUT
Dép. Montréal (gare Bonaventure) . . . 7.55 a.m. heure normale de l'Est
Arr. Burlington . . . . . 11.01 a.m. " " "
Voyage en bateau sur le Lac Champlain
Dép. Burlington . . . . . 5.55 p.m. heure normale de l'Est
Arr. Montréal . . . . . 8.55 p.m. " "
Passage de retour — Adultes $4.00; Enfants $2.00
Les Billets sont Bons en Voitures de Première seulement.
Renseignements, billets, etc., au bureau des billets en ville, 384 rue St-Jacques, ou au bureau des billets à la gare Bonaventure, MArquette 4731.
CANADIEN NATIONAL

VOLUME XXI — No 197 DERNIERE HEURE Montréal, mardi 26 août 1930

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A. B. C." et de la "C. D. N. A."

— CALENDRIER —

Demain: MERCREDI, 27 AOUT 1930.

Saint-Joseph Calasanz, confesseur.
Lever du soleil, 5 h. 14.
Coucher du soleil, 6 h. 48.
Lever de la lune, 9 h. 18.
Coucher de la lune, 8 h. 50.

Premier quar. le 1er, à 7 h. 32 m. du matin
Pleine lune, le 9, à 6 h. 4 m. du matin.
Dernier quart. le 17, à 6 h. 37 m. du matin
Nouvelle lune, le 23, à 10 h. 48 m. du soir.

— DEMAIN —

BEAU ET CHAUD

MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum 82.
Même date l'an dernier 83.
Minimum aujourd'hui 57.
Même date l'an dernier 60.

BAROMETRE

10 heures a.m. 30.05. 11 heures a.m. 30.06.
Midi: 30.06.

Chiffres fournis par la Maison M.-R. de Meslé, 1610 St-Denis, Montréal.

Le rapport Lancaster est enfin publié

Le maire en distribue, à midi, des copies anglaises et françaises – Le rapport sera, dès cet après-midi, soumis aux échevins qui tiendront caucus exprès pour cela – Trois plans alternatifs – Un résumé officiel–M. Lancaster répond aux objections du Canadien National

Le texte du rapport Lancaster, qui n'est déjà plus une nouveauté après avoir donné lieu à tous les commentaires que l'on sait, vient d'être officiellement publié. Le maire, M. Camillien Houde, en a distribué, à midi, des copies anglaises et françaises aux échevins ainsi qu'aux journalistes. Ce sont des copies magnifiquement imprimées et non moins magnifiquement reliées en simili-cuir.

Le rapport lui-même, version française, couvre 53 pages du format in-folio. Il est précédé, en manière de préface, d'un résumé officiel, préparé par M. Lancaster lui-même, et d'une sorte d'avant-propos qui contient les réponses aux objections du Canadien National. Le tout se termine par un volumineux appendice de photographies, de plans et de profils.

Les échevins ont tenu caucus sur la fin de la matinée. On s'attendait à ce qu'ils prissent dès lors le rapport Lancaster en considération. Ils n'en ont rien fait. Le caucus de ce matin ne s'est occupé que d'affaires de routine, en vue de la séance du conseil qui doit avoir lieu cet après-midi. Mais cette séance sera suivie d'un autre caucus et c'est alors que le maire leur soumettra le rapport tant controversé et qu'il leur demandera d'en entreprendre l'étude.

Ainsi que le public en a été informé depuis plusieurs jours, M. William C. Lancaster, appelé en consultation par l'administration municipale, suggère trois plans alternatifs, dont l'un n'est pas tout à fait incompatible, à son dire, avec le projet du Canadien National. Dans les trois cas, le coût de l'entreprise serait sensiblement plus élevé que celui du Canadien National; mais l'ingénieur new-yorkais fait observer que des économies seraient possibles par ailleurs et feraient plus que compenser la différence.

LE RESUME OFFICIEL

Voici le texte du résumé officiel tel que l'a préparé M. Lancaster:

Après avoir cité les clauses du contrat intervenu entre la cité de Montréal et lui-même, par lequel on lui demande d'étudier la question des chemins de fer dans la métropole, en vue d'éliminer les traverses à niveau et les voies élevées et de réunir, si possible, les deux chemins de fer dans une seule gare, M. Lancaster soumet trois projets qui atteindraient ce but et qu'il divise ainsi.

PROJET NO 1

M. Lancaster condamne d'abord fortement l'idée de convertir les rues Saint-Antoine, Saint-Jacques et Notre-Dame, trois artères importantes de notre cité, en de véritables tunnels par la construction d'une sorte de barrière à travers la ville qui détruirait pour toujours la valeur des propriétés dans le district compris entre la rue Lagauchetière et le pont Victoria.

Mais dans le but de se rapprocher le plus possible du projet adopté par le Canadien National et qui consiste à localiser la gare terminale à la sortie du tunnel, rue Lagauchetière, M. Lancaster étudie la possibilité de remplacer les voies élevées que l'on projette par des voies souterraines qui atteindraient le même endroit. A cause de la différence de niveau entre la rue Lagauchetière et les rues Saint-Jacques, Notre-Dame et le fond du canal Lachine, il serait nécessaire de descendre les voies ferrées dans la gare terminale assez bas pour pouvoir passer sous les rues ci-dessus mentionnées. Ceci placerait le niveau de la gare à près de 80 pieds plus bas que celui de la rue Dorchester et occasionnerait des dépenses considérables dans la construction du terminus. Les déboursés à encourir pour placer toutes les voies sous terre jusqu'au pont Victoria seraient d'environ 13 millions de plus que ceux prévus par le Canadien National dans l'exécution de ses plans de voies élevées. Mais même cette dépense additionnelle serait justifiée parce qu'elle empêcherait la ruine des propriétés dans le district avoisinant les voies élevées proposées.

Le projet no 1 comprenant aussi les voies souterraines de Bonaventure à Saint-Henri, pour le fret, représente une dépense totale de 40 millions de dollars, comparée à 19 millions, qui est le coût prévu par le Canadien National pour son entreprise.

PROJET NO 2

Ce projet consisterait à construire la gare terminale à peu près à l'emplacement de la gare Bonaventure. Toutes les voies ferrées qui y aboutiraient seraient enfouies sous terre, à une profondeur d'environ seize pieds plus bas que le niveau de la rue Saint-Jacques. Ces voies resteraient sous terre jusqu'à la cour de Turcot; puis de là continuant vers le pont Victoria, elles sortiraient à la surface un peu avant d'arriver au canal Lachine pour passer ensuite sur les piliers qui viennent d'être construits par le Canadien National jusqu'au pont Victoria. Ces voies souterraines seraient recouvertes par les édifices de la gare, des entrepôts ou autres établissements servant à l'emmagasinement du fret. Des voies d'évitement seraient placées dans les caves de ces immeubles. Toutes les rues transversales passeraient au-dessus du chemin de fer à un niveau d'environ cinq pieds plus élevé que la surface actuelle de la rue Saint-Jacques. Toutes les rues transversales actuelles pourraient donc rester ouvertes.

Le raccordement des lignes de la gare Bonaventure à celles de la gare du tunnel Mont-Royal se ferait par une voie double qui passerait sous la rue Saint-Jacques, la rue St-Antoine et irait joindre avec une rampe de un et demi pour cent la voie existante, à quelque part sous l'Université McGill.

Ce projet entraînerait une dépense de 15 millions de dollars, soit environ 4 millions de moins que l'estimé du Canadien National pour aménager son terminus de la même façon.

AGRANDISSEMENT DU PROJET NO 2

Pour raccorder les lignes de l'est à celles de l'ouest, l'ingénieur suggère de construire une double voie souterraine partant de la gare Bonaventure, passant sous le carré Chaboillez, le marché à foin, la rue William, la Place Youville, la Place Royale, la rue des Commissaires et raccordant à la Place Viger.

Ce raccordement coûterait environ 8 millions de dollars.

Comme il paraît y avoir déjà eu des négociations pour amener les lignes de la gare Moreau à joindre celles de la Place Viger en longeant la propriété des Commissaires du Havre à travers Maisonneuve, cette amélioration a été introduite dans le projet. Des raccordements privés pour les industries actuellement établies dans la partie est et pour celles qui pourraient s'y établir ont également été prévus.

Il s'ensuivrait que les trains qui quittent actuellement la gare Moreau pourraient partir du terminus Bonaventure et arrêter à la nouvelle gare de Maisonneuve en route pour le Bout-de-l'Isle. La ligne que l'on projette de construire dans Maisonneuve, Sault-au-Récollet jusqu'à Saint-Laurent et qui doit, d'après le plan actuel du C.N.R., raccorder avec les lignes du tunnel deviendrait inutile et les quartiers résidentiels qu'elle doit traverser en bénéficieront.

PROJET No 3

Dans le projet No 3, M. Lancaster étudie la possibilité d'établir une gare-union à l'emplacement de la gare Windsor, et d'y amener également les trains du Canadien National.

Il élabore son projet en suggérant d'acheter les propriétés comprises entre les rues Osborne et Dorchester, Mountain et Windsor. La façade de la gare serait placée sur la rue Dorchester et sur le Carré Dominion. Les voies existantes du Pacifique Canadien resteraient en place. Celles du Canadien National viendraient sous terre en passant par la rue Atwater, longeant Saint-Antoine en partie, puis, suivant parallèlement les voies actuelles du Pacifique Canadien, mais à un niveau inférieur, elles viendraient aboutir sous la rue Osborne et au nord de cette rue jusqu'à l'extrémité des voies du Pacifique Canadien.

La salle des pas perdus (concourse) serait prolongée vers le nord et on atteindrait les voies souterraines par des rampes spéciales.

Le raccordement souterrain avec la Place Viger pourrait se faire également en passant sous les rues Lagauchetière, Carré Victoria, rue McGill, Place Youville, etc.

Ce projet de gare-union à Windsor coûterait environ dix-huit millions de plus que l'agrandissement du projet No 2.

Le rapport renferme en plus une longue étude sur l'augmentation de la valeur des propriétés avoisinant un terminus de chemins de fer souterrain, cite des chiffres comparatifs de l'évaluation à New-York et ailleurs entre des propriétés bordant un tunnel et d'autres dans le voisinage de voies élevées, et conclut que de ce fait seul, en adoptant le projet Lancaster on réaliserait une économie d'au moins $10,000,000.00 en tenant compte de la valeur des propriétés du Canadien National qui pourront être utilisées.

Pour l'étude de la médecine vétérinaire

Aujourd'hui a lieu, à l'Université de Montréal, l'examen des aspirants non bacheliers à l'étude de la médecine vétérinaire. Ces aspirants sont au nombre de 11. Les examinateurs sont: le Dr A. Etienne, président du bureau des gouverneurs du Collège des médecins vétérinaires, le Dr G.-T. Labelle, registraire du Collège, le Dr I.-A. Ferland. M. Leblond de Brumath est vérificateur.

Le congrès médical

MILLE MEDECINS ET CHIRURGIENS ANGLAIS ET AMERICAINS SONT EN CONFERENCE A WINNIPEG

Winnipeg, 26 (S. P. C.) — Un millier de médecins et chirurgiens de l'Empire britannique et des Etats-Unis ont assisté à l'inauguration du 98e congrès annuel de l'Association médicale britannique, qui a lieu dans cette ville.

Le président du congrès, le professeur W. Harvey Smith, de Winnipeg, a exprimé l'opinion, dans un discours, que c'est seulement au moyen d'un système d'assurance qu'on pourrait mettre les services de médecins à la portée de tous d'une manière satisfaisante. Il a dit qu'il n'y aurait aucunement lieu de protester si le gouvernement trouvait nécessaire de dresser un système qui assurerait à des districts, particulièrement dans les régions rurales, les services médicaux nécessaires.

Un des congressistes, lord Dawson of Penn, médecin du roi, est arrivé de Kenora, Ontario, dans un avion.

Hier, l'élection d'un nouveau comité exécutif a marqué le congrès annuel de la fédération des femmes médecins au Canada, qui a aussi lieu à Winnipeg. Le Dr Isabelle Thomas, de Vancouver, a été élue présidente et le Dr Hélène MacMurchy, du service fédéral de la santé publique, secrétaire-correspondante. Parmi les vice-présidentes il y a les docteurs Maude Abbott, de Montréal. Les congressistes ont décidé que leur prochain congrès aura lieu à Vancouver.

La vente des appartements Lafontaine-Baldwin

Québec, 26 (D.N.C.) — M. T.-E. Rousseau, de Québec, a acquis, ce matin, les appartements LaFontaine-Baldwin, pour un montant de $143,000. La vente s'est effectuée au bureau des syndics Larue, Trudel et Piché, en présence d'une centaine de personnes. De tous les témoins, cinq seulement ont pris part à l'enchère: M. Maurice Pollack, un marchand de Québec, a d'abord offert une somme de $100,000, M. T.-E. Rousseau a ajouté $5,000, M. Adélard Deslauriers y est allé de $110,000. M. Rousseau a offert $115,000, M. Deslauriers a renchéri de $5,000 mais M. Rousseau a suivi son exemple. C'est alors que M. Napoléon Bédard entra en scène en offrant $126,000. Immédiatement, M. Rousseau passa à $127,000. M. G. A. Jacob, de Montréal, y alla de $130,000 puis MM. Bédard, Rousseau et Jacob se disputèrent l'immeuble jusqu'à $135,000. A ce moment, M. Jacob abandonna la partie et seuls MM. Rousseau et Bédard persistèrent dans la lutte.

Prévisions atmosphériques

Toronto, 26 (S. P. C.). —Grands lacs, baie Georgienne, Ontario nord, Outaouais et haut Saint-Laurent: beau et chaud aujourd'hui et mercredi.

Bas Saint-Laurent: beau et modérément chaud aujourd'hui et mercredi.

Golfe, rive nord et Provinces Maritimes: beau ce soir et mercredi, peu de changement dans la température.

Lac Supérieur: beau et chaud; partiellement nuageux avec averses locales mercredi.

Manitoba: plutôt nuageux et devenant plus frais; averses locales ce soir et mercredi.

Saskatchewan et Alberta: plutôt nuageux et frais aujourd'hui et mercredi, averses.

Le mariage d'Albert de Hongrie

Brighton, Angleterre, 26 (S.P.A.) — Le mystère du mariage de l'archiduc Albert de Hongrie est éclairci. L'archiduc Albert a épousé par devant registraire, en cette ville, le 16 du présent mois, Mme Rudnay, femme divorcée d'un diplomate hongrois. Pour pouvoir épouser cette divorcée, l'archiduc a été obligé de renoncer à tous ses titres et aux privilèges dont il jouissait comme membre de la famille de Habsbourg.

Deux ans de pénitencier

A. Levenson, de Toronto, a été condamné ce matin par le juge Lacroix à deux ans de pénitencier pour avoir obtenu $50.00 de Mandel Mallek sous de fausses représentations. Le prévenu avait déjà fait de la prison sur des offenses semblables et c'est pourquoi le juge s'est montré sévère pour lui.

Un roman psychologique

LEUR AME, le roman du jeune auteur canadien Jean-Chauveau Hurtubise, est un intéressant ouvrage de psychologie et de philosophie sociale. M. Jean-Chauveau Hurtubise est le petit-fils de l'honorable P.-J.-O. Chauveau, et il semble qu'il ait le talent de son grand-père.

En vente au Service de librairie du *Devoir*, au prix de .75s.

La réélection de M. Dupré

UNE BELLE MANIFESTATION MARQUE LA PROCLAMATION DU NOUVEAU SOLLICITEUR GENERAL COMME DEPUTE DE QUEBEC-OUEST

Québec, 26 (D.N.C.) — M. Maurice Dupré, solliciteur général dans le cabinet Bennett, a été réélu par acclamation dans Québec-Ouest. A trois heures précises, comme aucun adversaire ne s'était présenté, le notaire J.-Philéas Cantin, proclama le nouveau ministre député de la division. La salle Saint-Pierre, où avait lieu l'appel nominal, était remplie et M. Maurice Dupré reçut un véritable triomphe. La plupart des députés et ex-candidats de la région étaient présents.

M. le notaire Cantin félicita chaleureusement le ministre de sa réélection. M. Dupré remercia la division de Québec-Ouest. M. Emile Gelly, c.r., fit l'historique de la famille Dupré. M. Onésime Gagnon, c.r., député de Dorchester, fit l'éloge de son collègue et associé au Barreau. M. le Dr Emile Fortin, député de Lévis, évoqua d'amusants souvenirs de la dernière campagne. M. J.-A. Foley, ex-candidat dans Portneuf, fit voir en M. Dupré le parfait gentilhomme. M. J.-W. Gaudette, ex-candidat dans Bellechasse, présenta ses hommages au solliciteur général. M. Pierre Bertrand, un des principaux artisans de la victoire dans Québec-Ouest, rappela que la division est particulièrement intéressée à la nomination des prochains commissaires du port. M. Armand Lavergne, c.r., député de Montmagny, demanda aux électeurs de M. Dupré, d'avoir confiance dans leur député et M. Antoine Rivard déclara que la dernière victoire avait été celle de l'ouvrier et du cultivateur.

Pour la Mandchourie

LES RR. PP. VICTOR CHAMPAGNE, JOSEPH MIGNAULT ET LUCIEN GUILBAULT PARTIRONT VERS LA MI-SEPTEMBRE POUR LES MISSIONS ETRANGERES.

Les RR. PP. Victor Champagne, de Montréal, Joseph Mignault, de Québec, et Lucien Guilbault, de Notre - Dame de Lourdes, Joliette, tous du Séminaire des Missions Etrangères, partiront pour la Mandchourie vers la mi-septembre, à bord de l'*Empress of Asia*. La cérémonie du départ, qui aura lieu le 12 septembre, à 7 heures et demie, p.m. dans la chapelle du Séminaire des Missions étrangères, sera présidée par S. G. Mgr Papineau, évêque de Joliette, qui prononcera l'allocution de circonstance.

A la Commission du port de Québec

Québec, 26 (D.N.C.) — Les conservateurs de Québec-Est se sont réunis hier et ont passé une résolution demandant la nomination de l'échevin Adélard Lépine à la Commission du port.

Nous apprenons de source autorisée que M. L.-P. Bégin, un des copropriétaires de la maison Geo. & Ed. Couture, Lévis, sera le représentant de la rive sud dans la Commission du port. Un comité a favorisé ces jours derniers la nomination de M. P.-A. Boutin, courtier en assurances, mais on assure que M. L.-P. Bégin sera le choix de M. Bennett.

La nomination de l'abbé Ulric Couture

Québec, 26, (D.N.C.). — On apprend que M. l'abbé Ulric Couture, missionnaire diocésain, sera nommé prochainement inspecteur des Ecoles Ménagères de la province. Il est également rumeur que la ferme de Deschambault passerait bientôt sous le contrôle de Ste-Anne-de-la-Pocatière.

La contestation dans l'Islet

Québec, 26 (D.N.C.). — La déclaration de M. J.-L. Bouthillier, ex-candidat dans l'Islet, sur laquelle est basée sa contestation de l'élection, couvre huit grandes pages de papier à procédures. Il allègue tout particulièrement que son adversaire, M. Fafard, a organisé un système de corruption pour capter des votes.

En route pour la conférence impériale

Wellington, Nouvelle-Zélande, 26 (S.P.A.) — La délégation néo-zélandaise à la conférence impériale s'est embarquée pour Vancouver, aujourd'hui.

Dans son allocution de départ, à Auckland, le premier ministre, M. Forbes, a exprimé l'opinion que le problème du commerce impérial est si important que le resserrement des relations économiques contribuera à maintenir les liens impériaux.

Missionnaire aux mains des bandits

Hong-Kong, 26 (S. P. A.) — Un télégramme reçu par le vicaire apostolique de Hong-Kong de Nanyangfu, dans le sud de la province de Honan, annonçait ce matin que le père Jacques Brugnetti, du Séminaire des Missions étrangères de Milan, est tombé entre les mains des bandits. Le Père Brugnetti, qui est âgé de 55 ans, se dévoue au travail des missions dans le Honan depuis trente ans.

Leguia est sous arrêt

LE GENERAL PONCE PROMET QU'IL FERA RAMENER LE PRESIDENT DEPOSE DU PEROU ET QU'IL LUI FERA RENDRE COMPTE DE SES "MEFAITS" — DISSOLUTION DU CONGRES

Lima, Pérou, 26 (S.P.A.) — On va refuser le repos et l'obscurité de l'exil au président déposé du Pérou, Augusto B. Leguia, qui fut pratiquement le dictateur du pays onze ans durant. Cédant à la clameur générale, le général Manuel Maria Ponce, chef de la junte militaire qui a pris la place de l'administration Leguia, a promis hier à une foule d'étudiants que l'ex-président sera ramené à Lima et forcé de rendre compte de ses "méfaits". L'*Almirante Grau*, le croiseur péruvien sur lequel Leguia a quitté Callao hier avec sa famille, à destination de Panama, semble-t-il, s'est arrêté à l'île San Lorenzo, au large de Callao, pour attendre des instructions. On dit que l'ex-président est tombé malade.

La loi martiale règne aujourd'hui dans la capitale à la suite de bagarres dans les rues et à la demeure de l'ancien président. Plusieurs personnes ont été tuées ou blessées.

Il semble y avoir désaccord entre la junte militaire de la capitale et le groupe révolutionnaire d'Arequipa à la tête duquel se trouve le colonel Sanchez Cerro. Il est possible que le colonel Cerro refuse de reconnaître l'autorité de la junte de Lima et insiste pour faire accepter le gouvernement qu'il a formé à Arequipa au début du mouvement.

Le général Ponce, président de la junte militaire, a déclaré au représentant de l'*Associated Press* que le commandant Spears, amiral en chef de la marine, et un membre de la légation américaine se sont rendus au palais pour se rendre compte de la situation créée par la démission de Leguia. Le général Ponce a informé Spears que la junte considère Leguia comme sous arrestation à bord du *Grau* et qu'elle a émis un décret ordonnant au congrès de se dissoudre; il lui a aussi annoncé que le capitaine Ernesto Salaverry est nommé à la tête de la marine.

Questionnés sur le traité de Londres

Tokio, 26 (S.P.A.) —Le premier ministre Hamaguchi, le ministre des affaires étrangères Shidehara et l'amiral Takarabe, ministre de la marine, se sont présentés de nouveau devant le comité d'examen du Conseil privé pour répondre aux questions qu'on voudrait bien leur poser au sujet du traité de Londres.

M. Shidehara a relaté à M. Kentaro Kenako les négociations qui se sont poursuivies à Londres tandis que l'amiral Takarabe a répondu aux questions du général Misao Kawai sur l'aspect naval technique du traité. Il est probable qu'il se tiendra plusieurs séances de ce genre avant que le Conseil entier se mette à l'étude du traité.

Projet de conférence agricole impériale

Québec, 26. (D.N.C.) — La "British National Union" qui a en vue d'encourager et de promouvoir les relations entre la Grande-Bretagne et les Dominions vient, paraît-il, de lancer un projet de conférence impériale des associations agricoles de l'Empire. Cette organisation enverra sous peu une importante délégation au Canada. Les membres de la délégation feront le tour du Canada. C'est le sixième voyage de l'Union. Les délégués arriveront à Québec le 29 et seront les hôtes du ministère de l'Agriculture qui leur fera visiter les environs de Québec. Ils seront à Montréal dimanche matin.

Le "Beothic"

Ottawa, 26. (S.P.C.) — Le département des territoires du nord-ouest a appris que le navire affecté à l'expédition arctique canadienne de 1930, le "Beothic", est à proximité du havre Winter, île Melville, aujourd'hui. Le "Beothic" se rend à l'île Melville pour déposer des vivres dans la "cache" que le capitaine J.-E. Bernier y a établie en 1908. Cette "cache" a été d'une très grande importance pour l'exploration des régions articques du Canada.

Publiciste du ministère de l'agriculture

Québec, 26 (D. N. C.). — Le ministère de l'agriculture vient de confier à notre confrère, M. Francis Desroches, journaliste à l'*Evénement*, la charge de publicité du département.

Instructeur agricole

Québec, 26 (D. N. C.). — M. Henri-L. Bérard, docteur en sciences agricoles de l'Université Cornell, vient d'être nommé agronome instructeur au ministère de l'Agriculture. C'est un expert en industrie laitière.

Mort de M. John-R. Gordon

Washington, 26 (S.P.A.)—M. John R. Gordon, président de l'"Emergency Fleet Corporation", est décédé hier dans la soirée à l'hôpital Garfield à la suite d'une opération pour l'appendicite. Il devint président de la "Fleet Corporation" l'an dernier lorsque cette organisation fut séparée du "Shipping Board".

Gros contrat de voirie

M. J.-E. PERRAULT ANNONCE QU'IL ACCORDERA CES JOURS-CI LE CONTRAT POUR LE REVETEMENT EN SURFACE PERMANENTE DE LA MONTEE STE-ROSE. — LES TRAVAUX AU CANAL DE SOULANGES. — L'ELARGISSEMENT DES ROUTES.

Le ministre de la Voirie, M. J.-E. Perrault, a reçu les journalistes ce matin aux bureaux du gouvernement. Il a déclaré qu'il accordera ces jours-ci les contrats pour le revêtement en surface permanente de la montée Ste-Rose élargie au cours de l'été. Ce contrat se chiffrera dans les environs de $100,000. Avec les $500,000 votés par le département pour différents travaux de voirie, le nombre des chômeurs devrait diminuer de façon appréciable.

Le ministre a proposé aux journalistes une visite des travaux faits le long du canal de Soulanges. Cette route était très dangereuse autrefois parce qu'elle n'était pas large et qu'elle longeait de très près le canal très profond. Plusieurs fois des automobiles avaient plongé dans le canal et les occupants s'étaient noyés. Avec la nouvelle route élargie, ces accidents ne seront plus à craindre.

Le ministre a fait observer aux journalistes que son département fait tout ce qui est possible pour élargir les routes dans les villages. Malheureusement, a-t-il dit, la chose est très difficile à certains endroits parce que les villages sont vieux et que les maisons sont bâties presque dans la route. Il faudrait faire passer les chemins en dehors des villages. Les marchands et autres commerçants de ces endroits s'opposent à une mesure de ce genre parce qu'ils craignent pour leur commerce. Le ministre a dit que les journaux devraient faire une campagne d'éducation pour montrer aux citoyens qu'il y va de leur intérêt de contribuer à l'amélioration des routes en les laissant passer en dehors des villages. La sécurité des habitants est plus grande de même que leur tranquillité. Le commerce n'en souffrirait pas pour la peine.

Poursuivant son programme d'élargissement des routes aux environs de Montréal, M. Perrault a souligné le fait que les travaux d'élargissement de la montée St-Martin avançait rapidement.

La réélection des ministres

UNE PRATIQUE ANGLAISE, VIEILLE DE PLUSIEURS SIECLES, QU'ON PARLE TOUJOURS D'ABOLIR, AU CANADA

Ottawa, 26 (S.P.C.) — Les spécialistes de la politique ne voient pas de possibilité immédiate d'amender la loi des élections de façon à ce qu'il ne soit plus nécessaire pour les ministres du Canada de se présenter de nouveau devant leurs électeurs avant d'entrer en fonction. Depuis des années, on a tenté des efforts pour abolir cette vieille pratique anglaise de plusieurs siècles.

Cette pratique fut d'abord incorporée dans les lois parce qu'on se disait qu'il pouvait fort bien arriver que le roi se choisit des conseillers dont le peuple ne voudrait pas. On s'en tient encore rigoureusement à cette règle aujourd'hui, mais pour des raisons un peu différentes. La théorie d'aujourd'hui, c'est que le peuple peut élire un homme ou une femme comme député sans désirer le voir devenir ministre. Un premier ministre peut aussi faire entrer dans son cabinet un homme ou un groupe d'hommes dont le peuple ne veut pas pour une raison ou pour une autre. On s'en tient donc à cette pratique bien que la majorité des gens ne reconnaissent plus son utilité.

Une résolution fut présentée à la Chambre des Communes il y a deux ou trois ans qui demandait que les ministres d'un cabinet fussent dispensés de l'obligation de se présenter de nouveau devant leurs électeurs avant d'entrer en fonction. Le gouvernement d'alors s'est engagé à étudier la question et il n'y eut pas de vote de pris. La province d'Ontario a déjà aboli cette pratique chez elle.

Chocs sismiques dans le pays de Galles

Swansea, Galles, Angleterre, 26. (S.P.A.) — Plusieurs chocs sismiques ont été perçus ici hier soir ainsi que dans toute la partie sud du pays de Galles. Il ne semble cependant pas qu'il y ait eu de dommages où que ce soit.

Avocats distingués qui parleront au microphone

Wasington, 26, (S.P.A.). — Sir William Jowitt, procureur - général de Grande - Bretagne, Mtre Henri Decugis, avocat français bien connu, et John Lord O'Brien, assistant - procureur général des Etats-Unis, prononceront ce soir des discours qui seront irradiés par la chaîne "National Broadcasting" à 9 h. 30, heure normale. les discours seront prononcés au cours d'un dîner donné par M. William D. Mitchell, procureur général des Etats-Unis, en honneur des avocats anglais, français, écossais, irlandais et canadiens qui sont présentement les hôtes du Barreau américain.

M. Taschereau à Montréal

LE PREMIER MINISTRE ANNONCE QU'UNE CONVENTION LIBERALE DANS MASKINONGE AURA LIEU LUNDI A LOUISEVILLE.—LA RETRAITE DE M. PERRON. — UNE CLASSIFICATION DANS LES RANGS DE LA POLICE PROVINCIALE. — LE DIFFEREND AU SUJET DU PROJET DU C.N.R.

M. L.-A. Tascereau, premier ministre de la Province, était aux bureaux du gouvernement, ce matin. M. Taschereau est en route pour l'exposition de Sherbrooke.

Le premier ministre espère que le différend qui existe actuellement entre les autorités municipales de notre ville et le Chemin de fer National du Canada, au sujet des projets de centralisation ferroviaire de celui-ci se réglera immédiatement. "Il est dans l'intérêt de Montréal et de la province que l'entente se fasse au plus tôt entre le C.N.R. et la ville," déclare-t-il.

DANS MASKINONGE

M. Taschereau annonce que la convention pour le choix d'un candidat libéral dans le comté de Maskinongé, aura lieu lundi le 1er septembre à Louiseville; M. L.-A. David, secrétaire provincial, assistera à la convention. M. Taschereau ajoute qu'aucune décision n'a encore été prise au sujet de la date des conventions dans les comtés d'Huntingdon et des Deux - Montagnes.

M. PERRON N'A PAS DEMISSIONNE

Le premier ministre dit ensuite qu'il reçoit des nouvelles, chaque jour plus rassurantes du ministre de l'agriculture, M. Perron, et du trésorier provincial, M. McMaster; M. Taschereau nie catégoriquement le bien-fondé de la rumeur voulant que M. Perron ait donné sa démission comme membre du cabinet provincial.

LA POLICE PROVINCIALE

Il y aura bientôt une classification dans les rangs de la police provinciale, réorganisée il n'y a pas longtemps, comme nous l'avons annoncé.

VISITEURS

M. Taschereau a reçu plusieurs visiteurs, ce matin; il a reçu entre autres une délégation de la Chambre de Commerce, présidée par M. Charles Duquette; l'entrevue était absolument confidentielle.

A WALL STREET

Les tendances sont irrégulières

New-York, 28. — Les mouvements des cours ont été divergents et la séance terne ce matin en Bourse. Les vedettes n'ont pas beaucoup varié. Les amusements et certaines spécialités ont avancé rapidement au début mais la liste avait tendance à baisser à midi à la suite d'un mouvement de vente dans Radio, les cuprifères et les titres de machines aratoires.

Après s'être avancé de trois points, Case a reculé de 4. Int. Harvester et Oliver Farm ont perdu de 1 à 2 points, American Tobacco, Union Pacific, National Cash Register, Mathieson Alkali, Calumet and Arizona ont reculé de 2 et plus chacun.

Skelly, Royal Dutch et Shell Union ont fait de nouveaux bas tandis que Fox Film, Loews, Byers, Air Reduction, Eastman Kodak et National Biscuits ont avancé de 2 points et plus. L'argent à demande a été renouvelé à 2%.

EN BOURSE LOCALE

Le marché fléchit encore

Le marché local est toujours inactif et déprimé et la plupart des changements ce matin étaient vers la baisse, quoique tous soient de quelques fractions seulement. Seul Brazilian a reculé de 1 à 31, un nouveau bas, tandis que Nickel a fléchi de 3-8 à 21 5-8. Abitibi, Massey-Harris, Shawinigan ont reculé chacun de 1-2 point et Dominion Bridge, de 3-4 à 58. Le reste de la liste est sans changement appréciable.

En route pour New-York

Halifax, Nouvelle-Ecosse, 26 (S. P. A.) — Les aviateurs allemands Wolfgang, von Gronau et leurs trois compagnons se sont envolés à 10h. 45 ce matin pour New-York, après avoir été retardés de deux heures par le brouillard.

Ils étaient arrivés hier après des escales aux îles Feroe, en Islande, au Groënland et au Labrador.

Ils entreprennent la dernière étape de leur voyage d'Allemagne aux Etats-Unis.

Vingt otages

Peshawar, Inde, 26 (S.P.A.) — Le groupement Malla Khel des Orakzais et des Chamkannis, qui constituait depuis quelque temps une des tribus les plus belliqueuses à la frontière, a remis aujourd'hui aux autorités anglaises vingt de ses chefs comme otages. La situation s'est améliorée à la frontière nord-ouest et il semble qu'on n'ait rien à redouter du côté des Mohmands.

LA RADIO

A l'heure avancée

Tous les programmes sont à l'heure d'été

CONCERTS DE MARDI

Postes extérieurs

WEAF

8.00 p.m. — Programme "Troika Bells". — (Direction Kiriloff.) Programme de musique russe.

9.00 p.m. — Concert Everyday.— (Orchestre Nathaniel Shilkret). — Adagio (Symphonie pathétique) de Tchaikowsky; Marche du Sardar (Suite caucasienne) d'Ippolitow - Iwanow; Dans la Mosquée (Suite caucasienne) d'Ippolitow - Iwanow; La chanson de l'hôte du Viking (Sadko); Le chant de l'Inde (Sadko) de Rimsky-Korsakoff; Kamarinskaja, de Glinka.

9.30 p.m. Programme "The Happy Wonder Bakers".—Extraits Mlle Modiste d'Herbert; Safety in Numbers, de Whiting; Flying High, de De Sylva; No, No Nanette, de Yeomans.

WJZ

6.15 p.m. —— Programme The Savannah Liners Orchestra, direction Sanford. — In the Twilight, de Goldman; Dans une pagode, de Bratton; Intermezzo (Naila) de Delibes; Danse cocoanut, d'Hermann; Noces villageoises, de Mondrone.

9.00 p.m. — The Tek Music.—Extraits (Charlot's Revue; Show Boat; High Society Blues; Spring Maid; Wake up and Dream; The Merry Widow; Orange Blossoms; Sons o' Guns; Sally).

11.00 p.m. Heure du coucher.—Direction Ludwig Laurier). — Ouverture (Hunyady Laszlo) d'Erkel; Fantaisie hongroise, de Tobani ; Petite suite, de Coleridge - Taylor; Am Woerther See, de Koschat; Chaconne, de Durand; Le jardin du paradis, de Silver; It is the night, de Black.

L'HEURE PROVINCIALE

1.—"Marche Célèbre" (Extrait de la 1ère suite) Lachner. L'Orchestre Symphonique "Les Amateurs" de Montréal. Directeur: Professeur J. J. Goulet. (soixante exécutants).

2.—Ouveture: "Athalie" Mendelssohn

3.—Chant: "La Bohème" Chanson de Musette, Puccini. Par Mlle Jeanne Lavigne.

4.—Procession de Bacchus Du Ballet de Sylvia, Delibes.

5.—Causerie: Sujet: "Pourquoi s'assure-t-on" par Monsieur Gérard Parizeau, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes.

6.—Le Ruisseau (pièce caractéristique)... Grieg.

7.—Cant: "Viens, mon bien-aimé"... Chaminade. Par Mlle Jeanne Lavigne.

8.—Danses Hongroises Nos 5 et 6.. Brahms. Par l'Orchestre Symphonique "Les Amateurs de Montréal".

L'HEURE PROVINCIALE transmise par le Poste CKAC, de huit à neuf heures pour mardi le 26 août.

CONCERTS DU C.N.R.

MARDI, 10.00 à 11.00 hres p.m. CHAINE TRANSCONTINENTALE IRRADIATION DE WINNIPEG

Artistes: W. Davidson Thomson et orchestre de concert sous la direction de H. C. Rignold.

Orchestre: "Professional" et "Floral Dance", de "Hullo, America", "Sweet Adeline" (Jerome Kern).

Baryton: "The Clock" (Carl Lowe).

Orchestre: "Nuit de Printemps" (Jemain) et "Pagliaci" (Leoncavallo).

Baryton: "My Mannies Awa"

Orchestre: "A la Russe" (Brooke) — "San Toy" (Sidney Jones).

Baryton: "The Song of the Bow" (Florence Aylward).

Orchestre: "Samoan Love Song" (Geehl) et "Comique" (Kela Bela).

HEURE SPECIALE POUR LES AUDITEURS DE LANGUE FRAN-

CAISE

CHAINE DE LEST 9.00 à 10.00 p.m. Artiste: M. Louis Chartier, baryton.

Orchestre: "Jojo" (Montor).

Baryton: "L'Amour" (Del Riego) et "Je voudrais" (Barbifolli).

Orchestre: "Scherzo" (Lalo).

Orchestre: "Le roi s'amuse" (Delibes).

Baryton: Comte de Luxembourg" (Franz Lehar) et "Le Toréador" (Bizet).

Orchestre: "La Fille du Régiment" (Donizetti).

Baryton: "Ysabeau s'y promène".

Orchestre: "Le Ballet du Cid" (Massenet).

CONCERTS DE MERCREDI

Postes extérieurs

WEAF

8.30 p.m. — Concert Mobiloil.— (Direction Shilkret). — Murmures de la forêt (Die Walkure) de Wagner; Sérénade, de Schubert; Valse menuet, de Chopin; Wee Bit O'Heart, de Shilkret; Danse des flûtes, de Tschaikowsky; Marche funèbre d'une marionnette, de Gounod; Love's Dream is Over, de Ascher; Valse du Beau Danube Bleu, de Strauss.

9.30 p.m. — L'heure Palmolive.— Orchestre Haenschen, avec les Evelers. — Extraits (Sunny de Kern; Pagliaci, de Leoncavallo; The Cuckoos, de Kalmar; Vanities, de Burke; Dearest Enemy, de Rodgers ; Whoopee, de Donaldson; The Desert Song, de Romberg; Tip-Toes, de Gershwin; Garrick Gaieties, de Miller. — Pompe et circnostance, de Elgar Homing, de Del Riego; Somewhere a Voice is Calling, de Tate.

10.30 p.m. — Pogramme Coca-Cola. — (Orchestre de dance Léonard Joy). — Where Can You Be? de Greer; Auf Wiederschen (Blue Paradise) de Romberg; Lo, Lo, (The Sea Bat) de Ward; La Veeda, d'Alden; Sharing, de Coots; In Love (Vanities) d'Arlen; My Heart Stood Still (The Connecticut Yankee) de Rodgers.

WJZ

4.00 p.m. — The Radio Guild. — (Theatre.). — "Beau Brummel", pièce de Clyde Fitch, remise à la scène durant l'heure Radio Guild.

8.30 p.m. — The Sylvania Foresters.— Quartette d'hommes, dirigée par Roy Close; Orchestre Bernie Altschuler.—

Extrait de l'opérette de Victor Herbert: "Angel Face".

11.00 p.m. — Heure du Coucher. —Direction Ludwig Laurier. — La grotte de Fingal, de Mendelssohn; Première symphonie, de Beethoven; Rondo Bohémien, de Haydn; Extraits: La flûte enchantée de Mozart; Aufschwung, de Schumann; Qui est Sylvie? de Schubert; Die Mai Nacht, de Brahms; Widmung, de Franz; Maria Wiegenlied, de Reger.

PROGRAMMES DE MARDI

Postes locaux

CKAC

10.30 Ouverture de la bourse et rapport des conditions atmosphériques pour l'aviation.
10.45 Disques.
11.00 Heure exacte, menu quotidien bilingue.
11.15 Nouveiles, température, disques.
11.55 Concours de Borden.
12.30 Bourses de Montréal et de New-York.
1.15 Assemblée et dîner du Rotary Club, à l'hôtel Windsor.
3.45 Fermeture de la bourse, heure exacte.
6.00 Nouvelles, bourse, température, sommaire des programmes de la soirée.
6.10 Orchestre d'un paquebot du Pacifique Canadien.
6.55 Concours Borden.
7.00 Heure exacte.
7.00 Le quatuor dirigé par M. Armand Gauthier.
7.30 Concert par l'orchestre de Jack Denny, du Mont-Royal.
8.00 L'heure provinciale.

CFCF

10.00 Mélodies populaires.
11.00 Mélodies du matin.
12.30 Musique du déjeuner.
1.00 Bourse.
1.15 Theronpid Old Timers.
2.00 Matinée musicale de Layton.
3.00 Programme de la salle Ross.
4.00 Programme Better Service.
5.00 Programme Hartney's Eventide.
5.55 Température, programme.
6.00 Heure du crépuscule.
7.00 Fermeture de la bourse.
7.10 Résultats du baseball.
7.15 Programme Fess Oil Burner.
7.30 Orchestre Luxor Inn.
8.30 Orchestre de l'hôtel Mont-Royal.
9.00 Musique populaire.
9.30 Orchestre de danse.
10.30 Température, annonce de l'heure.

PROGRAMMES DE MERCREDI

Postes locaux

CKAC

10.30 Ouverture de la bourse et rapport des conditions atmosphériques pour l'aviation.
10.45 Disques.
11.00 Heure exacte, menu quotidien bilingue.
11.15 Nouvelles, température, disques.
12.30 Bourses de Montréal et de New-York.
3.45 Fermeture de la bourse, heure exacte.
6.00 Nouvelles, bourse, température; sommaire des émissions de la soirée.
6.15 Programme spécial du parc Belmont.
6.30 Concert par le trio CKAC.
7.00 Récital d'orgue de la salle Tudor.
8.00 Lucerne-en-Québec du poste CKGW, de Toronto.

CFCF

10.00 Heure ensoleillée.
11.00 Mélodies du matin.
12.30 Musique du déjeuner.
1.00 Bourse.
1.15 Réunion du club Kiwanis (Saint-Laurent).
3.00 Programme de la salle Ross.
4.00 Programme Better service.
5.00 Musique Hartney's Eventide.
5.55 Température, programme.
6.00 Heure du crépuscule.
7.00 Fermeture de la Bourse.
7.15 Résultats de base-ball.
7.30 Réunion de la Ligue de Sécurité.
8.00 Concert orch. Mont-Royal.
9.00 Programme Simplex Floor Co.
9.30 Récital du studio.
10.00 Orchestre des Beaux-Arts.
11.00 Température, annonce de l'heure.

Mort de M. David Dimock

Truro, N.-E., 26. (S.P.C.) — Wilbert David Dimock, 83 ans, est décédé tard hier soir après une longue maladie. Il fut pendant 35 ans directeur du *Truro Daily News;* il avait pris sa retraite en 1928.

M. Dimock était né à Onslow, N.-E., le 27 novembre 1846. Il fut principal de North-Sydney Academy, Truro, secrétaire-trésorier de la partie canadienne de l'*International Fishery Exhibition* de Londres en 1883, agent de Nouvelle-Ecosse à l'*Indian & Colonial Exhibition* de Londres, en 1886, gérant de l'exposition des Provinces Maritimes à Moncton en 1889, surintendant de la section canadienne de l'Exposition de Jamaïque, en 1891, et secrétaire de la section canadienne de la Foire mondiale de Chicago en 1893.

Il a été député à la législature néo-écossaise en 1894, et à la Chambre des communes en 1896. Il était célibataire et laisse deux soeurs, Mme O.-C. Cummings et Mlle May Dimock, toutes deux de Truro.

Les funérailles auront lieu mardi après-midi, à 2 heures.

M. Hughes au tribunal international

La Haye, Hollande, 26. (S.P.A.) — La Cour permanente de justice internationale a choisi M. Charles Evans Hughes pour remplacer sir Cecil Hurst, de Grande-Bretagne, [illegible]nnaire.

M. SAUVE ACCLAMÉ

Sainte-Rose, 26 —M. Arthur Sauvé fut proclamé élu à deux heures ici hier après-midi.

Après avoir donné connaissance de la réélection de M. Sauvé, M. P.-A. Longpré, officier-rapporteur, en sa qualité de maire de Sainte-Rose et de préfet du comté Laval, adressa ses félicitations au ministre.

M. Sauvé remercia alors ses électeurs pour leur appui constant et loyal. Il souligna alors le respect de ses adversaires pour la coutume qui veut que les ministres soient élus par acclamation. Il promit à tous son dévouement et la plus entière justice.

M. Sauvé dut abréger ses remarques pour partir pour Ottawa.

Ont aussi adressé la parole: MM. Paul Sauvé, avocat, fils du ministre, notaire Labelle, de Hull, Félix Rocheleau, Georges Lapointe, notaire J.-A. Chaurette, maire de St-Eustache.

Les obsèques de M. F.-X. Gosselin

Chicoutimi, 26 (D.N.C.) — Les funérailles de M. F.-X. Gosselin, ancien protonotaire de la Cour Supérieure de Chicoutimi, décédé le 18 août, ont eu lieu vendredi.

Le service a été chanté à la cathédrale. M. F.-J. Gosselin, avocat, fils du défunt, conduisait le deuil, avec MM. Jean Gosselin, frère du défunt, R.-E. Joron et P. Béchard, ses gendres, Laurent et Marc Béchard et Pierre et Paul Joron, ses petits-fils, J. F. D. Gosselin, inspecteur des postes de Québec et Antonio Noël, ses cousins.

Mgr J. A. Lamarche a fait la levée du corps, et Mgr Eug. Lapointe, supérieur du séminaire, a chanté le service, assisté de MM. les abbés E. Lévesque et L. Gaudreault.

On remarquait dans le choeur: Mgr J. A. Larouche, P.A., V.G., MM. les chanoines F.-X. Frenette, de l'évêché, Ph. Morel, procureur du séminaire, et MM.les abbés Gilbert Lemieux, curé de St-Joachim,confrère de classe du défunt, A. Laliberté, J.-B. Martel, Eug. Tremblay, jr., H. Fortier, Jules Riverin, L. Bolduc et les RR. PP. Jeauffret et Lévesque, Eudistes.

Dans l'assistance, on remarquait: MM. le maire Vézina, de Chicoutimi, le Dr Bergeron, maire de Jonquières, G. Delisle, M.P.P., P. Desbiens, grand chevalier, Percy Martin, du palais de justice, et D. V. Morrier, B. Pelletier, Ernest Blackburn et le chef de police Berthiaume, de l'hôtel de ville.

Pique-nique de la Tétrault Shoe

Le trentième pique-nique annuel de la *Tétrault Shoe Manufacturing,* la plus grande manufacture de chaussures au Canada, a eu lieu samedi au parc Otterburn de Saint-Hilaire.

Malgré le temps maussade cette fête a remporté un beau succès.

Le pique-nique était sous la présidence de M. Napoléon Tétrault et la vice-présidence de MM. Albert et Arthur Tétrault. Le secrétaire était M. J.-C. Richard et M. Ringuette remplissait la charge de trésorier.

Les juges des concours étaient: MM. Ringuette, E. Kearns, E. Morin, R. Talbot, Paul Meilleur, E. Hogue, R. Briault, A. Fontaine, J. Beaulieu, E. Champagne, W. Hamel, F. Bailey, Mlle J. Beaudoin. Le comité de réception était sous la direction de MM. F. Morin, R. Laurin, A. Cardinal, R. Labelle, M. Hamel, Mlle E. Archambault.

Pendant la fête, la Philharmonique de Montréal-Est, sous la direction de M. Pat Doyle, fit les frais de la musique.

Voici la liste des courses et des divers concours avec les noms des principaux gagnants auxquels furent distribués de beaux prix:

Courses avec cuillères, Mlles Gilberte Laurin, E. Lussier, Monique Hébert, E. Desrochers, A. Desbiens. Concours pour enfiler une aiguille, ouvert aux dames et demoiselles: Mlles Gabrielle Morin, Mme Hébert, Mlle A. Desbiens; Mme Trudeau, Gilberte Laurin. Course des hommes gras, ouverte aux hommes pesant 180 livres et plus: Lucien Lamoureux, Auguste Délisle, Joseph Forget.

Course en poches: Henri Gagnon, Raymond Néron, Jean-Paul Brodeur. Course à trois jambes, pour jeunes gens seulement: l'équipe Balthazar-Néron, Lanouette-Beaudoin, Chaput-Gagnon. Course de chaussures ouverte aux jeunes gens et hommes mariés: Léo Thibert, N. Massicotte, A. Lapierre, D. Lapierre. Bataille de coqs: Armand Normandin. Course du comité, hommes: MM. Ringuette, R. Talbot. Course du comité, femmes: Mlles E. Archambault et J. Beaudoin. Course ouverte aux officiers de la United Machinery: P. H. Knowlton, B. Ferland jr, H. Ferland. Course à relais: MM. Ringuette, H. Gagnon, Y. Salvail, G. Lapierre. Prix de consolation: A. Dunlop, F. Dupéré, M. Giguère. Prix offert à la famille la plus nombreuse: M. B. Saint-Amand. Course des hommes mariés: MM. Bibeau, S. Lefebvre, L. Giguère, V. Royer. Prix de présence: Mlle Germaine Renaud et M. René Saint-Amour.

Aux Indes

Calcutta, Inde, 26. (S. P. A.) — Deux bombes ont été lancées contre l'automobile qu'occupait sir Charles Tegart, commissaire de police. Les deux projectiles ont fait explosion sur la route, blessant le chauffeur et endommageant la voiture, mais sir Charles Tegart est sorti sain et sauf de l'aventure. Un des assassins a été atteint par un fragment de projectile et mortellement blessé. Sir Charles a poursuivi lui-même le second assaillant qui est bientôt tombé entre les mains de la police. Un autre homme a été arrêté avec deux bombes dans les mains.

* * *

Londres, 26. (S.P.A.) — Une dépêche de Peshawar au *Daily Herald* disait qu'il est question d'une offensive prochaine, aussitôt que la température le permettra, contre les Afridis qui multiplient les incursions. On se prépare à évacuer les femmes et les enfants des Anglais de Peshawar.

Université de Montréal

LA FACULTE DES SCIENCES

La Faculté des Sciences de l'Université de Montréal, créée le 9 août 1920, a été fondée dans le but d'assurer à notre jeunesse, par ses moyens propres et par une étroite collaboration avec les autres Facultés et Ecoles affiliées, les moyens d'atteindre à la culture scientifique supérieure. Elle a encore pour but d'aider, dans toute la mesure du possible, au recrutement et à la formation des professeurs de l'enseignement secondaire.

Les matières enseignées sont les mathématiques générales, le calcul différentiel et intégral, la mécanique rationnelle, l'astronomie, l'analyse supérieure, la physique générale, la chimie générale, la chimie appliquée, la chimie biologique, la botanique générale, la botanique systématique, la biologie générale, la zoologie, la minéralogie, la géologie, la radiologie.

Outre ces cours distincts, qui conduisent aux Certificats d'Etudes Supérieures et à la Licence-ès-Sciences, la Faculté a institué des cours synthétiques d'une année, ayant chacun leur fin spécifique : le P.C.N. (physique, chimie, sciences naturelles, qui s'adresse particulièrement aux futurs médecins; les cours d'études préliminaires aux cours de chirurgie dentaire et d'optométrie; le M.P.C. (mathématiques, physique, chimie), qui rendra service à tous ceux qui veulent mettre une base scientifique générale à des études spécialisées. Peut-être un certain nombre de futurs professeurs de l'enseignement secondaire qui ne disposent pas des facilités nécessaires à une licence régulière trouveront-ils dans le M. P.C. l'organisme qui répond à leurs besoins.

N'étant pas une Ecole professionnelle, la Faculté a organisé ses cours de façon qu'un élève puisse, s'il le désire, s'inscrire pour une simple matière et consacrer tout son temps à en approfondir les différents aspects. Bien que l'enseignement s'adresse en tout premier lieu aux futurs étudiants en médecine et à ceux qui se destinent aux professorats ou au carrières scientifiques, tout homme désireux de parfaire sa formation en une matière déterminée trouve à la Faculté un foyer de culture scientifique appropriée à ses besoins.

Le but de la faculté des sciences définit déjà singulièrement son importance, puisqu'elle met à la portée de tous une formation scientifique qu'un très petit nombre des nôtres pouvaient aller chercher à l'étranger. De plus, elle prête une aide efficace à la Faculté de Médecine, en posant, au moyen de l'année prémédicale (P.C.N.), une sérieuse base scientifique aux études professionnelles.

Grâce à un accord intervenu entre l'Université de Paris et l'Université de Montréal, les diplômes et certificats de la Faculté des Sciences sont reconnus en France. Cette équivalence constitue un avantage immense pour nos étudiants à Paris.

Enfin rappelons que le Conseil National des Recherches a institué des bourses pour lesquelles on peut se qualifier à la Faculté des Sciences dans les matières suivantes: biologie (animale et végétale), chimie, physique, géologie, minéralogie.

Feu Mme I. Demers

Mme Isaac Demers, née Morissette (Adélaïde), est décédée à l'hospice Sainte-Brigide, à l'âge de 85 ans. Lui survivent: quatre fils, le Dr F.-L. Demers, 4221 avenue DeLorimier, où la dépouille mortelle sera exposée; MM. J.-J. Demers, de Westmount; Pierre-Paul Demers, du Brésil, et Octave Demers, d'Aldina, Sask.

Les funérailles auront lieu demain matin, à 9 heures, à l'église de l'Immaculée-Conception.

Complot découvert

Le Caire, Egypte, 26. (S.P.A.) — Les autorités croient avoir découvert un complot pour assassiner le premier ministre Sidky-pacha. Un individu déguisé en garçon de table et armé d'une hache a été trouvé à la porte du compartiment du premier ministre à bord du train sur lequel il voyageait ce matin alors que le train allait quitter Alexandrie. Il fut aussitôt arrêté et on doit procéder immédiatement à l'enquête.

RHUMES d'été

Soulagement Rapide de tout rhume

Mal de Gorge
Mal de Tête
ou
Autre Douleur

NE traitez pas légèrement un "petit rhume"! Le désagrément d'un rhume d'été peut facilement se transformer en une maladie dangereuse, s'il est négligé. Une tablette ou deux d'Aspirine arrêtera un rhume aussi vite qu'il est venu. Et vous serez immédiatement soulagé du mal de tête qui l'accompagne. Si, en même temps, vous avez mal à la gorge, écrasez 2 tablettes dans 4 cuillerées d'eau, et gargarisez-vous. Ceux qui ont appris à connaître la valeur de l'Aspirine, en sont constamment munis en toute saison de l'année. Elle est toujours prête à soulager les maux de tête, neuritis, névralgie et les autres maux et douleurs. Voyez les instructions éprouvées dans chaque paquet. L'Aspirine ne déprime pas le coeur et ne dérange pas l'estomac. Tous les pharmaciens en vendent partout.

BAYER TRADE MARK REG. ASPIRIN

Nouveau cabinet en Pologne

Varsovie, 26 — Le maréchal Joseph Pilsudski a formé un nouveau cabinet polonais, et le président Moscicki l'a approuvé. Pilsudski est premier ministre et ministre de la guerre. La nomination de Beck, comme ministre sans portefeuille, a causé beaucoup de discussion. Ce dernier était autrefois chef de cabinet militaire et était considéré comme un grand partisan du maréchal Pilsudski.

Démission du président péruvien

Lima, Pérou 26. (S.P.A.)—Augusto B. Leguia, dictateur du Pérou depuis onze ans, a démissionné hier et s'est embarqué à bord du croiseur *Grau* pour se réfugier à Panama. La démission du président est la conséquence d'un mouvement révolutionnaire qui a éclaté la semaine dernière dans le département d'Arequipa.

Les rebelles, sous la direction du lieutenant-colonel Sanchez Cerro, a vite rallié la majeure partie des troupes et s'est étendu en un rien de temps à tout le Pérou méridional. Un nouveau cabinet dont le chef est le général Sarmiento, qui a pris le ministère de la guerre, a aussitôt prêté serment. Les autres ministres sont le colonel Eulogio Castillo, le colonel Montagne, le colonel Lopez, le capitaine de navire Goicochéa, le colonel Yanez et le contre-amiral Biellich. La distribution des portefeuilles n'a pas encore été faite

Maisons d'éducation

COLLEGE LAVAL
SAINT-VINCENT-DE-PAUL, P. Q.
Dirigé par les Frères Maristes. Cours commercial et scientifique, français et anglais, 10ème année. Communications faciles par l'autobus, les tramways, le C.P.R. Prospectus sur demande. Rentrée, le 4 septembre.

ERNEST LAVIGNE
Organiste à St-Jean-Baptiste
Professeur de piano, orgue, théorie, solfège
958, avenue Duluth est
Tél. FRontenac 5344 Montréal

Collège commercial Saint-Rémi
ST-REMI, COMTE NAPIERVILLE
Clercs de St-Viateur
Rentrée: 3 septembre
F.-G. Barrette, C.S.V., Directeur.

Externat Classique de Sainte-Croix
2351 Létourneux
Cette année: Eléments, Syntaxe, Méthode
ENTREE: 5 SEPTEMBRE
Tél. CLairval 0008.

COLLEGE DE TERREBONNE
Cours commercial et scientifique, français et anglais.
Rentrée: 3 septembre.
LES CLERCS ST-VIATEUR.

A St-Denis-sur-Richelieu
L'ouverture du couvent de la Congrégation Notre-Dame se fera
LE 2 SEPTEMBRE
Pension et enseignement, $12.00
Le même jour, aussi à St-Denis s'ouvrira le collège commercial, dirigé par les Clercs St-Viateur.
Pension et enseignement, $15.00

OUTREMONT Business College
5238 Avenue du Parc
Tél. CResc. 7229
Où le meilleur enseignement est donné par la directrice, 25 ans d'expérience, au plus bas prix et dans le plus court espace de temps. Tous les cours en anglais sauf sténographie et grammaire françaises, contact immédiat d'élèves anglaises. Sténographie en 2 mois. Dactylographie. Comptabilité, etc. Mois: $8.00.
Mlle E. CROTEAU, directrice.

PROF. RENE SAVOIE
I.C. I.E. B.A., B.S.A.
BREVETS:
Droit, médecine, pharmacie, art dentaire, optique, génie civil, etc.
Cours Classique et Commercial
Leçons particulières
RENTREE, LE 3 SEPTEMBRE
Ecrire ou appeler pour entrevue
1448 O., rue Sherbrooke, près Guy
Tél. UP. 4985-5469

Académie SAINTE-ANNE
A VAUDREUIL
Cours complet en français; classe supplémentaire anglaise; enseignement ménager, musique, chant et diction. Communications faciles par l'autobus, le Canadien National, le C. P. R. Prospectus sur demande.
Rentrée le 3 septembre.

MAISONS D'EDUCATION

Ouverture
DES COURS DU JOUR
MARDI, 9 SEPTEMBRE 1930
On s'inscrit
tous les jours de 9 hrs à 12 et de 2 à 5, sauf le samedi après-midi.
L'École des Hautes Études Commerciales
affiliée à l'Université de Montréal
Coin avenue Viger et rue Saint-Hubert
MONTRÉAL

COLLEGE COMMERCIAL ELIE
1 CARRE ST-LOUIS, MONTREAL
Fondé en 1900
Bureau du Principal
383, Carré St-Louis (coin St-Denis)
Tél. HArbour 0320
JEUNES HOMMES — JEUNES FILLES
PENSEZ A VOTRE AVENIR
Pour avoir un bon salaire, il faut que vous sachiez...
ANGLAIS, STENOGRAPHIE, CLAVIGRAPHIE, COMPTABILITE
OUVRAGE DE BUREAU et MACHINES A CALCULER
Venez au COLLEGE COMMERCIAL ELIE, vous apprendrez facilement la CONVERSATION ANGLAISE et tous ces sujets, et ensuite nous vous trouverons une bonne position, ce qui nous est facile, car nous sommes connus des maisons d'affaires depuis TRENTE ANS.
Nos cours sont strictement individuels et sont enseignés par DOUZE professeurs expérimentés. L'Anglais est enseigné par QUATRE ANGLAIS. Nous sommes les SEULS à avoir DEUX COLLEGES complètement séparés pour Garçons et Filles.
Prospectus gratuit envoyé sur demande. Pension près du Collège sous la direction de Religieux pour nos élèves de la campagne.
Collège des Garçons: 383 Carré St-Louis (coin St-Denis) Entrée des classes:—2 septembre
Collège des Filles: 3633 St-Denis (coin Cherrier) Entrée des classes:—3 septembre.
INSCRIPTIONS AVANT LE 30 AOUT

COLLEGE COMMERCIAL
DE VICTORIAVILLE, P.Q.
Dirigé par les Frères du Sacré-Coeur
Le Collège des Frères du Sacré-Coeur, à Victoriaville, a été fondé en 1872. L'inscription de l'année dernière a été de 507 élèves. Le cours d'études comprend deux divisions bien distinctes: le cours régulier qui a pour base le français, mais dans lequel la langue anglaise est enseignée avec soin; et le cours anglais dans lequel le français est considéré comme langue secondaire.
La rentrée est fixée au mercredi, 3 septembre 1930.
Demandez le prospectus.

COLLEGE O'SULLIVAN
MONTREAL 1407, Mountain, coin Ste-Catherine O. MArquette 3201
VERDUN 4030, rue Wellington, coin de l'Ave de l'Eglise YOrk 1010
MONTREAL 5 Ave Mt-Royal Est Coin St-Laurent BElair 0008
La plus importante école commerciale du Canada. 350 Clavigraphes — Plus de 3,000 élèves par année.
A gagné le PREMIER PRIX à l'exposition mondiale de Saint-Louis et les PLUS HAUTS HONNEURS BRITANNIQUES à l'exposition de l'Empire Britannique à Wembley, Londres, Angleterre.
COURS SUPERIEUR D'ANGLAIS
Enseignement commercial complet — Instruction personnelle — Emplois pour gradués.
COURS DU JOUR ET DU SOIR — OUVERT TOUTE L'ANNEE — BIENVENUE AUX VISITEURS
Venez chercher notre catalogue ou demandez-le par lettre, ou téléphonez: MArquette 3201.
E. J. O'Sullivan, M.A., prés.

383 Carré St-Louis (Coin St-Denis) Tél. HArbour 0320
COLLEGE COMMERCIAL ELIE 1 Carré St-Louis Montréal
FONDE EN 1900
DEVENEZ OPERATEUR DE CHEMIN DE FER
Bon salaire en commençant et votre avenir assuré
Cela ne vaut-il pas le sacrifice de quelques mois d'études? Ce cours est sous la direction d'un ex-opérateur ayant l'expérience de l'enseignement. Nous vous enseignerons gratuitement L'ANGLAIS et la CLAVIGRAPHIE. Cours strictement individuels jour et soir. Pension près du Collège sous la direction de religieux pour nos élèves de la campagne.
Rentrée des élèves—2 septembre. Inscription avant le 30 août
Demandez notre prospectus gratuit
256-2

La Commission des Ecoles Catholiques de Montréal
LA REOUVERTURE DES CLASSES dans les écoles administrées par la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal aura lieu le mardi, 2 septembre 1930, à neuf heures de l'avant-midi.
Les principaux, directeurs et directrices de chaque école se tiendront à la disposition des parents pour l'inscription des élèves de 9 heures à 11 heures de l'avant-midi et de 2 heures à 4 heures de l'après-midi, les mercredi, jeudi et vendredi, 27, 28 et 29 août 1930.
LE DIRECTEUR GENERAL,
VICTOR DORE

Couvent Notre-Dame de Bellevue
Dirigé par les SS. de la Congrégation de Notre-Dame. Affilié à l'Université Laval. Cours français et anglais. Communications faciles avec la ville. Site enchanteur et des plus salubres.
Entrée le 3 septembre.
1035, Chemin Sainte-Foy — — Québec

INTERNATIONAL BUSINESS COLLEGE
306 STE-CATHERINE OUEST, MONTREAL
Fondé 1895. Cours Commercial complet en anglais; Sténographie Française et Anglaise; Dactylographie; Conversation anglaise. Cours individuels jour et soir. Visite sollicitée. Catalogue gratis.
Fred. Donald Caza, B.A., Prin. Tél. LAncaster 8878

La Page Féminine

LETTRE DE FADETTE

Il faut songer à revenir, à recommencer la vie ordinaire, à reprendre le joug du travail, des obligations quotidiennes, des routines monotones, de la chaîne des petites choses qui nous attachent inflexiblement et d'avance tous se lamentent!

Pensons-nous parfois qu'il y aurait moyen, en simplifiant notre vie, de la rendre plus agréable?

Faut-il nécessairement, de nos jours, avoir une vie agitée, fiévreuse et décousue, où se dépensent nos forces sans résultats utiles?

A les contempler de sang-froid et avec sincérité, quel ridicule s'attache à certaines ambitions, à certaines obligations dites de société et qui font, de la vie de trop de femmes, une représentation continuelle!

Faire ceci ou cela comme tout le monde, aller où tout le monde va, voir et entendre ce que tout le monde voit et entend, se vêtir, se coiffer, se grimer comme tout le monde, vivre de la vie du troupeau qui ne peut que suivre le chef de file, voilà pourtant l'existence de tant de femmes qui ne sont dénuées ni d'intelligence, ni de coeur, mais qui ne savent se servir ni de l'un ni de l'autre.

Elles dépensent leurs forces vives en une activité qui consiste à ne rien faire, à s'agiter, à s'affairer et ne jamais rester chez elles! Elles sont exténuées, et cependant au bout de chaque jour, de chaque semaine, de chaque mois, qu'ont-elles à montrer d'utile pour tout ce temps, cet argent et cette santé perdus?

D'où vient donc ce besoin de s'étourdir et de s'agiter, cette impossibilité de rester chez elles qui caractérisent tant de femmes citadines de nos jours?

Dans les petites villes et à la campagne, la femme aime encore sa maison, ses occupations, ses amis, son intimité; elle sait s'occuper assez des siens pour leur faire du bonheur et je n'hésite pas à le dire, elle y trouve le sien.

Qui donc la veut, cette vie tout extérieure, l'homme ou la femme?

Je suis convaincue, moi, que si la femme désirait une vie paisible et familiale et se servait de sa finesse habile pour l'obtenir, elle retiendrait bien facilement son mari à la maison... mais pas pour s'y ennuyer ou y entendre des doléances et des critiques!

La maison est aimée en autant qu'elle est agréable, et toujours agréable. Un foyer qui se nuance à l'humeur variable de la maîtresse de maison n'a pas le pouvoir de fixer longtemps un homme las de ses affaires. Il veut la paix, le repos, le sourire, le délassement: si on lui sert de l'humeur, de la malveillance, des reproches, il en a vite assez des "joies de la famille", il en cherche d'autres, et ce sont les maladroites qui en souffrent d'abord!

Maulde de La Clavière appelle le talent de certaines femmes à créer un intérieur où tout contribue à assurer le bien-être physique et moral de ceux qui l'habitent, "l'art de la vie".

C'est l'art que toutes les femmes devraient essayer d'acquérir. Il consiste pour elles à puiser dans l'immense réservoir de la Beauté pour la répandre autour d'elles, et d'extraire des réalités inférieures une réalité plus pure et plus durable.

Avant de chercher à prendre la place des hommes, que les femmes remplissent donc toutes leurs obligations de femmes, il ne leur restera pas de loisirs pour leurs revendications féministes.

Ce sont elles qui font en grande partie la société, les moeurs, la famille et quand la société, les moeurs et la famille sont en décadence, leur part de responsabilité est considérable.

En plus de leurs occupations de ménagères, et planant au-dessus d'elles, la mission des femmes est de conserver l'idéal dans le monde et d'empêcher la lumière spirituelle de s'éteindre parmi cette pauvre humanité prise par tout ce qui est borné et matériel. Qu'elles fassent par amour ce qu'elles doivent faire par devoir et leur vie sera transformée!

FADETTE

UN MENU PAR SEMAINE

(Ce menu nous est fourni par les Ecoles ménagères provinciales de Montréal. Les trois dernières recettes paraîtront ces jours-ci).

SOUPE A LA CANADIENNE
CONES DE FLETAN
VELOUTE ESPAGNOL
POUDING A L'ERABLE
SAUCE PRINTANIERE

Soupe à la canadienne. — 1 tasse de pois, ¼ de lb lard sallé, 1 petit oignon, 2 pintes d'eau froide, persil, sel et poivre. Faire tremper les pois la veille au soir dans l'eau froide, les laver, les faire cuire à l'eau froide. Ajouter l'oignon haché finement et le lard. Saler et poivrer. Faire cuire 3 ou 4 heures. Au moment de servir, hacher finement du persil et l'ajouter à la saupe. On peut aussi, si on le désire, ajouter à cette soupe, 1 poireau et quelques branches de céleri.

Cônes de flétan. — 4 c. à tb. de beurre; 4 c. à tb. de farine; 1 tasse de lait; 1-3 tasse de crème; 1 oeuf; 1 c. à thé jus de citron; 3 tasses de poisson, sel, poivre, paprika et panure. Fondre le beurre, ajouter la farine, et cuire jusqu'à ce que le mélange soit crémeux, mouiller avec le lait et la crème. Laisser bien cuire. Lier avec l'oeuf, ajouter le jus de citron et le poisson. Façonner en cônes, passer dans l'oeuf battu, puis dans la panure et frire à grande friture, 360 degrés Fah. Egoutter sur papier brun. Servir avec une sauce.

Retraites fermées

Retraites fermées à la Villa Notre-Dame du Très Saint-Sacrement, 10, avenue Bellevue, Sherbrooke, P. Q.

Du 29 août au 1er sept., pour jeunes filles.

Du 8 au 11 septembre, pour dames.

Du 31 octobre au 3 novembre, pour gardes-malades.

Prière d'envoyer son nom d'avance.

Sur nos robes du soir

DES VESTES ELEGANTES SUR CES ROBES — ELLES SE FONT EN MEME ETOFFE OU DE COULEUR CONTRASTANTE — ROLE PRATIQUE ET ELEGANT

Nous ne demandons pas aux petites vestes que nous jetons volontiers sur nos épaules, par-dessus notre robe du soir, d'être avant tout confortables. Si nous les aimons, c'est surtout parce qu'elles nous donnent l'illusion de changer de toilette. Sur une claire robe de mousseline de soie ou de crêpe mat, comme elle met une lumière ravissante, cette veste taillée comme un vulgaire chandail de sport, mais entièrement tissée de perles de verre, de cristal, d'acier ou de couleur. Voyez ce gentil paletot de velours aux chauds reflets posé sur la robe de tulle qui n'en paraît que plus vaporeuse ou ce boléro de dentelle assorti au volant de la jupe qui laissera tout à l'heure dans sa pureté de ligne le corsage de mousseline qu'il recouvre. Les idées ne manquent pas et vous en trouverez, Madame, de bien jolies. Ces vestes se fot souvent en même étoffe que la robe: moire, mousseline nuancée ou unie. Dans ce dernier modèle la fourrure réchauffe le bord du boléro d'une façon très décorative en même temps qu'originale.

Si vous préférez la veste différente de la robe, choisissez pour la réaliser une étoffe riche comme un velours ou un lamé. Il est des gazes lamées, moirées ou tissées de motifs qui peuvent s'utiliser pour les paletots de même que la dentelle.

La coupe de ces petits vêtements, celle d'une veste droite, un peu vague, étant des plus sobres, toute leur élégance dépend du tissu choisi et de la façon dont vous l'harmoniserez avec la robe elle-même. A moins qu'il ne s'agisse d'une robe noire ou blanche qui appelle volontiers les contrastes, évitez lopposition de deux couleurs différentes. Celle des tissus est suffisante pour l'effet décoratif que l'on cherche à obtenir. Mais la satisfaction de notre coquetterie n'est pas le seul avantage que nous puissions retirer de ces petits vêtements. Quelle femme n'apprécie les services que peut rendre une robe à deux fins. Or, rien n'est plus facile que de combiner la veste de façon à ce qu'elle change non seulement l'aspect, mais le caractère de la robe. Posée sur une toilette très habillée, la veste à manches longues, dissimulant le décolleté, peut rendre la robe facile à mettre pour un petit dîner. Avec des ensembles combinés dans des teintes discrètes, ces teintes sombres que la mode aime le soir de cette saison, vous réaliserez sans difficulté des robes jour-soir élégantes très pratiques.

LES PROVERBES COMMENTES

Tel vend qui ne livre pas. — On s'engage parfois à faire plus qu'on ne pourra ou qu'on ne voudra. On devrait ne pas s'engager à la légère. Il ne faut pas se fier à ceux qui tombent dans ce défaut.

Tête de fou ne blanchit jamais. — Le fou, en effet, ne vieillit guère, ou s'il vieillit, les soucis, les inquiétudes n'ayant pas de prise sur lui, ne le blanchissent pas.

Toujours souvient à Robin de ses flûtes. — On se rappelle volontiers les goûts de sa jeunesse, et on revient bien vite à d'anciennes habitudes.

Tous chemins vont à Rome. — On peut parvenir à une même fin par bien des moyens différents.

Tous les chiens qui aboient ne mordent pas. — On peut menacer beaucoup, sans être pour cela redoutable; ceux qui élèvent le plus la voix sont d'ordinaire le moins à craindre.

Tous les doigts de la main ne se ressemblent pas. — Ainsi en est-il bien souvent des frères et des soeurs dans une même famille: ils n'ont pas le même caractère ni les mêmes goûts; bref, ils diffèrent quelquefois beaucoup plus qu'ils ne se ressemblent.

Tous songes mensonges. — Les songes qui ne proviennent que du caprice de l'imagination ou qui sont dus à des souvenirs habituels ou à certaines impressions extérieures, ne méritent aucune attention. Mais il faut reconnaître qu'il y a des songes d'un tout autre caractère: tels sont les songes prophétiques dont parle l'Ecriture. On raconte qu'Henri IV, le jour de sa mort, était supplié par la reine de ne point sortir, parce qu'elle avait vu, dans un songe, qu'on l'assassinait. *Tous songes mensonges,* lui dit Henri IV; il n'en sortit pas moins et tomba sous le poignard de Ravaillac.

Tous vilains cas sont niables. — On est porté à nier des fautes graves qu'on s'entend reprocher en public. Ou bien encore: celui qui est accusé publiquement de fautes graves, n'est pas toujours tenu de déposer contre lui-même. Mais il serait faux de de dire que le coupable a toujours le droit de cacher sa faute.

Tout arrive. — On dit aussi: *Tout est possible.* — Il y a tant de hasard ou du moins il y a tant de causes et de lois qui nous échappent, et il y a tant de caprices, de malice et aussi de vertus dans l'âme humaine, que toute chose imaginable se réalise quelquefois. On allègue ce proverbe lorsque les choses les plus invraisemblables se produisent et d'une façon inopinée.

La cloche

Quand deux siècles infatigables
Avaient bâti la nef, creusé
Les gargouilles, taillé les gables,
Charpenté le beffroi, posé
Les trois cents marches en spirale
De la tour transeptoriale,
Alors la haute cathédrale
Voyait, sous quelque toit branlant,
S'installer dans son voisinage
Ce mystérieux personnage
De la France du moyen âge:
Le fondeur de cloche ambulant.

Pour créer la voix souveraine
Qui si longtemps nous protégea,
Cet homme arrivait de Lorraine,
Ce qui nous fait rêver déjà!
Voix qui rassemble ou qui dissipe,
La cloche était dans le principe,
Toute l'âme du municipe,
Tout le sol parlant dans le ciel;
Et quand le fondeur, dans la terre
Ouvrait, pour le bronze un cratère,
Tout un peuple venait se taire
Autour de l'oeuvre essentiel.

Tout un peuple ému jusqu'aux lar-
[mes
Se penchait pour voir naître alors
Ce qui serait l'appel aux armes,
Le chant des vainqueurs et des
[morts.

Alors, au coeur du diocèse,
Dans la vieille cité française,
C'était l'heure de la fournaise:
Tout gravitait autour du feu;
Et, ceci soit dit sans reproche,
On ne pensait plus qu'à la cloche,
Et chacun voulait, de sa poche,
Avoir prêté du bronze à Dieu!

Chacun, toute querelle éteinte,
Voulait, quel que fût son état,
Jeter un peu de ce qui tinte
Pour que cette cloche tintât!
Un délire prenait la foule
Qui jetait pêle-mêle au moule
L'or, l'étain, tout ce qui se coule,
La buire d'argent, le pichet!
Fervente époque où notre ancêtre,
Dès qu'il voyait du bronze naître,
Courait y jeter, pour en être,
Quelque chose qu'il s'arrachait.

Les seigneurs, pour nourrir ce
[bronze,
Jetaient au feu leurs éperons;
Les vieux du temps de Louis onze,
Leurs médailles de chaperons;
Le marchand fouillait, pour que
[cette
Cloche tintât dans sa cassette;
Le jongleur jetait sa recette;
La jeune fille son collier...
C'était l'heure de la fournaise,
Et, Limousine ou Béarnaise,
La vieille montait sur sa chaise
Pour dégarnir son vaisselier!

Un don rendait les plus avares
Solidaires du bronze saint.
Aussi, quand venaient les Barbares,
Ce qui sonnait dans le tocsin,
C'était les aiguières vermeilles,
Les assiettes des bonnes vieilles,
Les croix d'or, les boucles d'oreil-
[les,
Le sou par un pauvre apporté...
Et chacun, à l'heure où l'on prie,
Entendait, l'âme moins meurtrie,
Dans la cloche de la patrie
Tinter ce qu'il avait jeté.

Ed. ROSTAND

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: HArbour 1241*

EATON

La vogue du noir

amène la plus grande vogue des bijoux en ambre vert et turquoise

CE croquis est le résultat d'une visite de notre artiste au rayon des bijoux. Collier d'ambre vert, 12.00. Bracelet appareillant le collier, 7.50. Les boucles d'oreilles, 12.00. Voyez notre collection de bijoux d'ambre vert qui égaieront votre toilette brune ou noire de cet automne.

Lelong a lancé la vogue de la turquoise pour l'automne. Collier à trois rangs, 35.00. Vous pourrez aussi voir de jolies imitations de turquoise à notre rayon des bijoux au rez-de-chaussée.

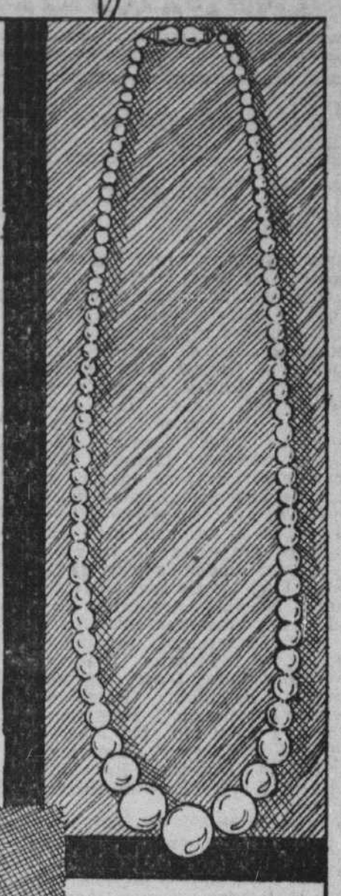

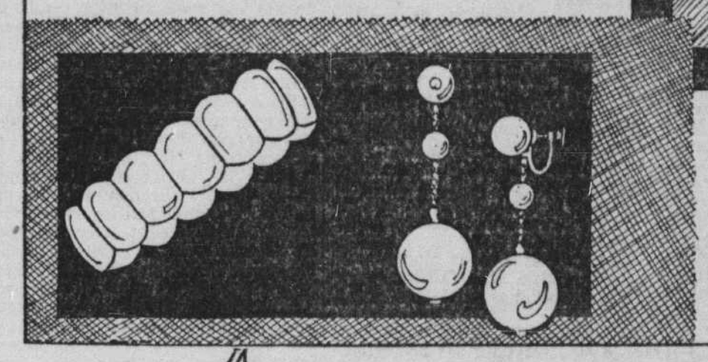

Rez-de-chaussée
Rue
Sainte-Catherine

THE T. EATON Co LIMITED
DE MONTREAL

Exposition missionnaire de Montréal

CONFERENCES PENDANT L'EXPOSITION MISSIONNAIRE

Depuis quelques années, Montréal est bien partagée sous le rapport des conférences. Autrefois, les seules conférences qu'on pouvait y entendre étaient celles du prédicateur de Notre-Dame, ou du professeur de littérature française de l'Université, ou de quelque rare visiteur de l'étranger. Ceux qui osaient en organiser d'autres s'exposaient à parler devant une salle vide. Grâce à l'Université, à l'Institut Franco-canadien, à d'autres initiatives, les conférences ont été mises en honneur, et maintenant pendant les longues soirées d'automne ou d'hiver, on peut assister à de nombreuses et très sérieuses conférences sur toutes sortes de sujets littéraires, scientifiques, artistiques, professionnels, etc. Et, il faut le dire à l'honneur de notre population montréalaise, toutes ces conférences attirent un public choisi de plus en plus nombreux.

La saison des conférences sera brillamment inaugurée cette année dès le mois de septembre par une série de conférences missionnaires d'un intérêt exceptionnel, que le comité général de l'exposition fera donner à la salle de la bibliothèque Saint-Sulpice pendant la semaine de l'Exposition. L'élite de notre société ne se contenterait pas du magnifique déploiement missionnaire de l'Exposition, tout instructif qu'il promette d'être, ni des pittoresques et touchantes descriptions que les missionnaires feront de leurs travaux apostoliques, il faut aborder résolument les grands problèmes des missions. Deux conférences seront consacrées à la question missionnaire canadienne, et trois conférences, confiées à un éminent orateur français, le P. Paul Doncoeur, S.J., traiteront de la grande question du jour dans les missions: La coopération missionnaire indigène.

On a prétendu que notre population ne peut s'intéresser aux missions que d'une manière pratique, et que les problèmes missionnaires la laissent indifférente. C'est une calomnie. Pourquoi serions-nous moins intéressés par les problèmes que pose l'évangélisation des pays infidèles que par les problèmes scientifiques, historiques, économiques? Les conférences de Saint-Sulpice démontreront que nous ne nous désintéresserons pas des graves questions que soulève la pénétration de l'Evangile dans le monde païen, et elles seront précisément le point de départ d'un intérêt plus profond porté aux questions missionnaires.

Les cinq conférences auront lieu tous les soirs du 23 au 27 septembre. Mgr l'archevêque-coadjuteur les présidera lui-même. Elles sont organisées par le Comité de l'Exposition, qui a son bureau au No 308, rue Sainte-Catherine est. Téléphone Harbour 0052.

MICHELLE LE NORMAND (*Madame Léo-Pol Desrosters*): *Autour de la Maison.* (Illustrations de Madame Lionel de Bellefeuille).

Un des plus grands succès de librairie du Canada français, ce livre dont la troisième édition vient de paraître en est à son sixième mille. "Livre immortel, chef-d'oeuvre du terroir", ainsi le qualifiait notre poète Albert Lozeau à sa parution. Rempli d'originalité, de talent, d'émotion, ce livre intéresse tous les âges.

Au comptoir, $1.00; franco, $1.05. Librairie du *Devoir.*

Nominations ecclésiastiques

Les Trois-Rivières. 26. — Mgr F.-X. Cloutier vient d'ordonner les changements ecclésiastiques suivants: M. l'abbé Alide Boucher, assistant-aumônier chez les Ursulines, devient aumônier des Filles de Jésus; M. l'abbé Georges Panneton, vicaire à St-Bernard, est nommé assistant-aumônier chez les Ursulines; M. l'abbé Josaphat Baril, curé de St-Joseph de Mékinac, est nommé au nouvel hôpital Cooke; M. l'abbé Hervé Matteau, vicaire à St-Philippe, devient curé de St-Joseph de Mékinac; M. l'abbé Georges Bellemarre est nommé vicaire à St-Bernard; M. l'abbé Garceau, vicaire à St-Philippe, est nommé vicaire à Ste-Anne de la Pérade, en remplacement de M. l'abbé Lambert qui entre à la Fraternité sacerdotale, à Rome.

PHARMACIE LAURENCE
Angle Saint-Denis et Ontario
Drogues et Produits Chimiques Supérieurs.
Tous les remèdes nouveaux.
PRESCRIPTIONS
médicales remplies avec soin.
Livraison rapide par toute la ville.

L'Institut Bruchési de Montréal, Inc.

Les camps d'été de l'institut Bruchési au lac L'Achigan, vont bientôt terminer leurs opérations.

Les fillettes du camp David retournent dans leur famille le 26 août. Les garçons du camp Perron, le 27. Il seront de retour à Montréal vers 6 heures du soir. Les parents se rendront au dispensaire de la rue Demontigny pour recevoir leurs enfants.

A l'Académie de la Salle des Trois-Rivières

Les Trois-Rivières, 26. — Les changements suivants ont eu lieu à l'Académie de la Salle. Le R. F. Maurèle remplace le R. F. Robert, actuellement en Belgique, le R. F. Edmond prend charge de l'économat et sera remplacé à la caisse par le R. F. Eugène. Le R. F. Casimir ira à Québec diriger l'école St-Joseph. Le R. F. Marius est transféré à l'Académie et aura comme successeur à St-Philippe le R. F. Edmond-Alfred.

Vient de paraître

Le curé Labelle par l'abbé Elie J. Auclair.

Beau volume de 270 pages, format 7 1-4 x 10 3-4, avec portrait du curé Labelle, illustrations.

Edition brochée, $1.00; édition reliée, $1.50.

Service de librairie du *Devoir,* 430, Notre-Dame est, Montréal.

Feuilleton du "Devoir"

LE VOEU DE ZABETH

par PIERRE ALCIETTE

19 (Suite)

—Fais un bon gâteau, te dis-je, celui où tu mets tant de j aunes d'oeufs et que tu parfumes au kirsch.

—Mais c'est carême, mademoiselle. Et si votre grand'mère...

Un vaste geste de la jeune fille rejette au loin toutes les objections.

—Je fais si souvent pénitence alors que l'Eglise ne l'exige pas...

—Ca oui! approuve Félicie.

La servante partage pour sa jeune maîtresse qu'elle a vue naître et grandir après avoir vu naître et grandir son père, l'adoration aveugle de Martin. Peut-être même, si, d'aventure, Elisabeth d'Arthou exigeait qu'on décrochât la lune, s'efforcerait-elle de satisfaire son caprice.

—Eh bien! acquiesce-t-elle, on vous fera un gâteau. Du chocolat aussi, voulez-vous? Combien de tasses?

—Nous serons trois.

Elisabeth s'est penchée à l'oreille de la servante:

—Ce sont les "Parisiens", Félicie, qui vont venir.

—Les Parisiens! Seigneur Jésus!

Dans un éclat de rire, la jeune fille s'est enfuie. Maintenant, elle va, vient, s'affaire au jardin, où elle ceuille, sous la pluie, des fleurs et des branches pour en emplir le salon et la salle à manger. Ici elle dispose un bouquet, là, époussette un meuble, déplace un fauteuil, un bibelot s'écarte pour juger de l'effet, remet la chose en état, la change de nouveau...

Son déjeuner expédié, elle bouscule toute l'armoire à linge dont elle a le soin et qu'elle vient justement de ranger, prend la plus belle nappe de toile du pays, blanche à sombres rayures bleues, les serviettes assorties, le napperon le plus fin, va les mettre dans le buffet à côté des tasses marquées aux armes des Arthou et réservées aux invités.

Puis, dans sa chambre, soigneusement, elle lisse les bandeaux plats de ses cheveux, met sa robe noire des dimanches...

Trois heures. La pluie a cessé. Dans le ciel de perle, les lacs d'azur se sont agrandis. Le soleil a eu raison des nuées. Il baigne de clarté blonde le vallon, ses bois, la moire verte des prés.

Stéphane et Lucienne Limeil arrivent au bas du parc d'Arthou. Ils traversent le pont qui enjambe, à cet endroit, un large ruisseau.

Las de dévaler en bonds impétueux sur son lit de cailloux, le ruisseau s'attarde. Ses rives sont fleuries de myosotis d'azur, de narcisses d'or, de silènes roses. Tandis qu'à droite il s'étale entre les arbres en petites mares où s'ébattent des canards, il est bordé à gauche de grands prés onduleux. Des brebis y paissent, dont les clarines chantent.

Ce tableau pastoral enthousiasme le peintre qui s'arrête pour mieux l'admirer.

—Jamais je n'aurais cru les abords d'Arthou si accueillants! De loin, il a l'air si rébarbatif, ce vieux château.... Regarde, Lucienne, comme c'est virgilien! Ces prés verts, ces moutons. Là-dessus, ce frisson de lumière blonde... Quelle admirable toile on pourrait faire!

—Mais vous la ferez, monsieur, ainsi que beaucoup d'autres de ce côté, j'espère. Les terres d'Arthou sont pleines de jolis coins. Je vous les indiquerai.

Surpris, le frère et la soeur se sont retournés. Toute rose, Elisabeth est devant eux. Aussitôt, les langues se délient. Les jeunes filles sont terriblement bavardes. La petite Parisienne, qui ignorait à peu près tout de la campagne avant son voyage en pays basque, s'émerveille de la moindre chose. Pour avoir enfin rompu avec l'ennui quotidien, Elisabeth éprouve la joie d'un oiseau évadé de sa cage. Stéphane aime son art. En dilettante, il goûte, par avance, devant ces paysages, le plaisir qu'il aura à les fixer sur la toile. Jeunes enfin tous trois et tous trois heureux, ils devisent gaiement, tout en marchant à petits pas.

Mais voici le parc, ses grands magnolias, le sapin qui trône au milieu de sa pelouse et la rangée des platanes dressés en écran du côté des prés.

Et voilà aussi la masse sombre et trapue du château fièrement flanqué de ses quatre tours. Ses larges fenêtres sont ouvertes; du soleil filtre à travers les jeunes frondaisons sur ses vieilles tuiles; du lierre et des gycines s'enchevêtrent sur l'une de ses tours.

— Quel magnifique décor! dit Stéphane. J'imagine, séquestrée là, par un vieux mari jaloux, une Mélisande aux longues tresses blondes, rêvant à celui qu'elle eût voulu épouser, accoudée, au clair de lune, à la fenêtre de sa tour.

Elisabeth ne connait pas Mélisande. Mais cette évocation du vieux mari jaloux lui déplait.

— Entrons au salon, voulez-vous?

Et, jugeant le moment venu d'une explication:

— Nous n'y trouverons pas grand'mère, ajoute-t-elle vivement. Elle est absente pour deux jours. Vous en serez quittes pour revenir, voilà tout!

— Nous reviendrons, voilà tout! approuve Lucienne plus ravie que déçue, la vieillesse et l'austérité légendaire de la baronne d'Arthou l'effrayant un peu.

La joie d'Elisabeth atteint ensuite à son apogée: jouer à la châtelaine, faire les honneurs du vieux manoir! Mais il semble tout rajeuni, le vieux manoir, par cette invasion de jeunesse et de gaieté entre ses murs. Et les choses familières, vues à travers l'admiration du frère et de la soeur, se montrent à Elisabeth sous un jour nouveau.

Jamais la jeune fille n'avait remarqué la "douceur fanée" des vieilles soies dont s'ornent les deux bergères qui se font vis-à-vis aux côtés de la haute cheminée, ni "la ligne pure" de leur bois.

Eût-elle pensé qu'il pût y avoir tant de "simplicité grandiose", pareille "intensité d'expression" dans ce portrait de vieillard au visage sillonné de rides profondes auprès duquel, chaque jour, un ouvrage à la main, elle passe d'interminables moments...

M. Limeil s'est extasié:

— Mâtin, un Ribera! ..Quel coup de pinceau! On passerait des heures à l'étudier...

Et la jeune fille n'était-elle pas tentée de préférer à la Vierge, au corps épais sous ses voiles, qui trône dans une niche murale de la salle à manger, la statuette blanche et bleue et l'Immaculée Conception devant laquelle, chaque soir, elle fait sa prière!

— Ce vieux bois, une merveille! déclare le peintre. De qui est cette Vierge, mademoiselle?

— Mai foi, je ne sais trop. On me l'a dit. Mais je ne m'en souviens plus. Toutefois... si... attendez ...C'est, je crois bien, l'oeuvre d'un certain Torre... Torre... Ah! le nom m'échappe encore...

— Torregiani?

— C'est cela.

M. Limeil est, en matière d'art, un érudit.

(A suivre)

Ce journal est imprimé au No 430, rue Notre-Dame Est, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée). GEORGES PELLETIER administrateur et secrétaire.

COMMERCE ET FINANCE

Faits et potins

Brewing Corporation of Canada

Depuis plusieurs années la concurrence était devenue telle entre les nombreuses brasseries ontariennes que la plupart voyaient leurs profits diminuer rapidement et la situation devenait de plus en plus menaçante. Comme la chose fut faite dans Québec il y a quelques années alors que la plupart des brasseries se fusionnèrent pour former National Breweries Limited, un premier mouvement de fusion a été commencé il y a quelque temps. Un nouveau pas vient d'être fait avec le projet de fusion de neuf des principales brasseries de la province voisine sous le contrôle de la Brewing Corp. of Ontario et de la Canadian Brewing Corporation Limited. Les brasseries qu'on propose de fusionner sont: Dominion Brewing, de Toronto; Brading Breweries, Ottawa; Grant Spring Brewery, Hamilton; Hamilton Brewing Association, Hamilton; Taylor and Bate, Ltd., St.-Catharines, Ont; Kuntz Brewery, Waterloo, Ont.; British American Brewing, Winnipeg; Empire Brewing, Brandon, Man.

La nouvelle corporation qui portera probablement le nom de Brewing Corporation of Canada, aura un actif total dépassant six millions de dollars et étendra ses opérations à toute la province voisine et au Manitoba. On vise non seulement à réduire ainsi la concurrence et à diminuer notablement les frais d'exploitation, mais aussi à obtenir une loi plus favorable à la vente de la bière.

Les directeurs de la nouvelle compagnie, si le projet est ratifié par les actionnaires des différentes compagnies, seront K. S. Barnes, de Montréal; C. S. Jennison, de Montréal; C. S. King, de Windsor; G. H. Levy, c.r., de Hamilton; C. D. Magee, D. J McDougald, C W. Rowley et E. P. Taylor, de Toronto; E. T. Bandell, de Ste-Catherine et P. B. Taylor, d'Ottawa.

Les exportations de blé

Pour la première fois depuis un an les exportations de blé de l'Amérique du Nord ont atteint, au cours de la semaine dernière, un total de 11,719,000 boisseaux, soit deux millions de boisseaux de plus que pendant la semaine terminée le 9 août. C'est le Canada qui a obtenu de beaucoup la plus grosse part de ces expéditions et au pays même c'est le Pool qui a vendu le plus parce que les affaires des indépendants n'ont pas été considérables.

Les expéditions du monde entier, pendant la même semaine, ont été de près de 17½ millions et sur ce montant l'Argentine, qui était notre principal concurrent l'an dernier, n'a expédié qu'un demi-million de boisseaux environ. Cela s'explique du fait qu'à prix presque égaux, les blés de l'Amérique du Nord trouvent preneurs beaucoup plus facilement à cause de leur qualité bien supérieure.

Malgré l'importance de nos expéditions, les prix restent à la baisse ces jours-ci, tant à cause des prises de profits chez les spéculateurs que du fait que la moisson avance rapidement et que les stocks visibles restent considérables.

C. H.

La vente par machines automatiques en Grande-Bretagne

M. Douglas S. Cole, commissaire du commerce du Canada à Bristol, présentement au Canada, communique les renseignements suivants concernant la vente au moyen de différents appareils automatiques en Angleterre.

Le développement des machines automatiques en Angleterre prit une expansion toute particulière il y a une couple d'années. Des douzaines de compagnies nouvelles furent alors organisées dans le but d'exploiter différentes variétés de machines, et de nombreux contrats furent conclus avec les fabricants. Ces compagnies purent alors trouver de gros capitaux, quoiqu'un bon nombre d'entre elles ne fussent pas solvables. Il en résulte qu'aujourd'hui un certain nombre doivent se retirer des affaires et que la concurrence entraînée par l'installation de milliers de machines est très rude.

L'industrie des machines de vente automatiques en ce pays possède beaucoup d'importance. Il est probable que plus de 300,000 ont été installées au cours des dernières années. Le maintien de la loi régionale de la défense, qui limitait strictement les heures de vente dans les magasins contribua à la propagation de presque tous les genres de machines automatiques qui distribuent des marchandises au détail. Les machines à un demi-penny servent surtout pour la gomme à mâcher, tandis que celles d'un penny distribuent du chocolat, du toffy, des caramels, du nougat, des raisins secs, des noix, des allumettes, des lames de rasoir, des aiguilles de gramophone, etc. Pour deux pence on peut acheter des cigarettes communes, et pour six pence des chocolats et toutes les marques populaires de cigarettes. Dans cette dernière catégorie de machines il faut également placer celles qui distriubuent des fruits, des sandwiches, du beurre, du thé, du sucre et du lait condensé.

Le coût d'exploitation par machine est de deux pence par semaine pour une compagnie, et dans la plupart des cas les différents appareils sont remplis de marchandises tous les quinze jours.

Recettes du Canadien National

Les recettes brutes du Canadien National durant la semaine terminée le 21 août se sont élevées à $4,348,600 contre $5,213,754, durant la semaine correspondante de 1929, une diminution de $865,154.

LE MARCHE DES VIVRES

LES ARRIVAGES

Tableau indiquant les arrivages de beurre, de fromage et d'oeufs à Montréal, hier et les jours correspondants de la semaine dernière et de l'année passée:

	1930	1929	
	AOUT		
	25	18	26
Beurre	17	17	828
Fromage	2234	1834	4697
Oeufs	1351	751	764

LES PRIX DE GROS EN FARINE

Prix cotés par la maison Elzébert Turgeon.

Première patente	$6.50
Deuxième patente	$6.10
Forte à boulanger	$5.70
Farine à pâtisserie	$5.70

ENGRAIS ALIMENTAIRES

Gru blanc, tonne	$32.25
Gru rouge, tonne	$30.25
Son, tonne	$29.25

BEURRE ET FROMAGE

Prix de gros de la maison Gunn, Langlois et Cie.

Beurre:	
De crémerie, la livre	30c.
De crémerie, en blocs	31c.
De cuisine	26s.
Fromage:	
Québec, doux, meule de 20 lbs	17s.
Canadien fort, 80 lbs	27s.
Canadien fort, morceau	28s.
Kraft, boite de 5 lbs	31s.
Kraft, boite de 1 livre	33s.

OEUFS

Prix fournis par la Maison Z. Limoges et Cie.

Oeufs frais:	
Chantecler	43s.
Extras	39s.
Premiers	34s.
Seconds	30s.

Ces prix sont pour Montréal

POMMES DE TERRE

Prix fournis par la Maison A. Lalonde.

Les patates se vendent $1.00 le sac de 80 lives pour les nouvelles.

LA SITUATION À L'ÉTRANGER

TERRE - NEUVE

Jusqu'ici la pêche à la morue, au Labrador et sur les côtes, est moyenne. Les marchés européens de la morue sont un peu ébranlés par le manque de consommation, et la situation politique et economique, avec la dépression mondiale, a ses répercussions. Pour aggraver cela, le poisson de Norvège et d'Islande envahit ces marchés. Au Brésil, la consommation et la situation économique sont également mauvaises, et le marché des Indes Occidentales est, lui aussi, en faible posture. Les envois des mines Buchans accusent une forte augmentation de 2.815 tonnes de concentrés de plomb et de zinc sur ceux de l'an dernier. Les papeteries de Grand Falls et Corner Brook produisent à plein rendement. Le Gouvernement de Terre - Neuve poursuit sa politique de construction de routes; il y emploie environ 2,000 hommes. Le tourisme est très au-dessous de l'an dernier. L'industrie du bleuet est en avance sur l'an dernier, bien que les restrictions du tarif américain l'aient quelque peu entravée. La situation générale des affaires est morne; les rentrées sont assez bonnes.

FRANCE

L'application de la loi sur les assurances sociales a amené des grèves tout à fait importantes dans divers centres industriels et manufacturiers; mais les patrons, en général, ont tenu bon et le travail reprend peu à peu. Déjà le fonctionnement de la loi se traduit par un accroissement du coût de la vie. Il y a une absence notable de touristes à Paris cette année à comparer aux années précédentes. La stagnation la plus complète règne à la Bourse et il en est de même dans plusieurs branches du commerce. Les importations d'or se continuent sur une haute échelle, bien qu'on n'en voie pas clairement les motifs. La température constamment défavorable a sérieusement atteint l'agriculture; la récolte de blé est estimée à environ soixante millions de quintaux au lieu de la récolte normale de 80 millions. La consommation annuelle en chiffres ronds est de 90 million de quintaux. La quantité de blé étranger que les meuniers peuvent faire entrer dans leurs farines a été portée de 3 à 10 p. 100.

Le développement de la Lièvre

Ottawa, 26. — La James MacLaren Lumber Company vient de présenter une demande au gouvernement fédéral afin d'obtenir une charte lui permettant de développer les forces hydroélectriques de la rivière La Lièvre, près de Buckingham, Qué. Si ce projet est mis à exécution, il représentera une mise de fonds d'environ un million de dollars.

Le blé exporté en juillet

Ottawa, 26. — Les exportations canadiennes de blé en juillet se chiffrèrent à 19,868,298 boisseaux, dit un rapport du Bureau fédéral de la statistique. C'est une augmentation de 2,849,283 boisseaux sur juin et porte le total des douze mois à 155,766,106 boisseaux contre 354,424,699 boisseaux pendant la période correspondante qui a précédé.

Nos exportations de farine de blé en juillet se chiffrèrent à $59,027,955 contre $64,329,528 en juillet 1929.

Paiement initial de 60 sous pour le blé

Winnipeg, 26. — Le pool du blé vient de fixer le paiement initial sur le blé à 60 sous le boisseau, prix basé sur le Northern no 1. C'est une diminution de 10 sous le boisseau sur le prix fixé temporairement le 15 juillet.

La situation économique

AU COMMENCEMENT D'AOUT

Les affaires subissent au Canada le ralentissement ordinaire de la mi-été, avec la demande des marchandises d'été un peu au-dessous de la moyenne, dit le bulletin de la *Banque de Commerce*. A l'exception de l'épicerie, dont le mouvement est normal, le commerce de gros reste tranquille, et le commerce de détail, bien que relativement plus actif, n'est encore que passable. Néanmoins, à mesure que l'incertitude qui entoure les nouvelles récoltes se dissipe à chaque rapport successif (nous en parlons plus longuement à la rubrique de la Situation agricole), à mesure que la consommation et la production se rajustent et que des signes définis de reprise industrielle se manifestent aux Etats-Unis, la situation économique du Canada s'éclaircit peu à peu.

Les dernières statistiques officielles sont encourageantes, car bien qu'elles ne comportent pas, nécessairement, une revue complète de la situation jusqu'au moment actuel, elles indiquent soit la continuation d'une amélioration graduelle qui n'a pas été contrebalancée par des facteurs défavorables durant le mois dernier, soit du moins une situation relativement satisfaisante si on la compare aux périodes normales dans le passé. L'indice de l'emploi compilé par l'Office fédéral de la statistique au commencement de juillet est le plus élevé qu'on ait enregistré pour ce mois (depuis 1921) à l'exception de juillet 1929. Il est significatif que, tandis que les manufactures, les mines et les exploitations forestières accusent un recul (en grande partie saisonnier), il y ait eu un accroissement marqué de la demande de main-d'oeuvre pour la construction ainsi que, à un moindre degré, pour les transports, le commerce et les services. En d'autres termes, les dépenses sont pour une forte proportion des dépenses de capital ou de consommation immédiate. La construction des routes, des autres travaux publics et des usines de services publics se maintient, et pour autant que la main-d'oeuvre est mobile, la situation générale du marché du travail s'en trouve meilleure. La valeur des contrats de construction adjugés en Canada en juillet, d'après les *MacLean Building Reports, Limited*, est la plus faible depuis le mois de mars et n'atteint que la moitié de chiffre de juillet 1929; d'un autre côté, d'après nos calculs, les travaux adjugés et en cours d'exécution sont actuellement en recul de 24% sur l'an dernier. Toutefois, il faut se rappeler que la plus grande partie — et de beaucoup—de la construction des routes n'entre pas dans ces chiffres, que 1929 a été une année-record, que les adjudications pour le mois dernier se comparent avantageusement avec la moyenne de juillet pour la période sept années 1920-26, que le recul principal a porté sur les ouvrages d'art, qui depuis quelques mois tenaient une place prédominante dans la construction, et que les nouveaux travaux et usines, au fur et à mesure de leur exécution, fourniront un marché à plus de main-d'oeuvre.

Pour le premier semestre de l'année en cours la sidérurgie a produit à une allure inférieure de 14% à celle de 1929, mais la production, surtout celle de l'acier, est plus grande que pour toutes les années d'après-guerre sauf 1928 et 1929. Si on songe que la production recula de près de 40% de 1920 à 1921, et d'encore 30% durant l'année suivante, on verra combien la situation présente diffère de celle d'il y a neuf ans. De récentes commandes de rails d'acier permettront à quelques usines de l'Est de produire normalement durant les quelques mois à venir. Après une ascension marquée de la production en mai, la construction des automobiles en juin est tombée à 30% au-dessous de la normale pour ce mois, mais le déclin a été plus prononcé dans la construction pour fins d'exportation que pour le marché intérieur, 72% de tous les autos étant destinés au marché domestique en juin dernier, contre 61% en juin 1929. Les chargements ferroviaires accusent en juillet une légère amélioration non seulement pour le total et les marchandises en général, mais aussi pour les grains, le charbon et les minerais. Jusqu'à cette date le total des wagons chargés n'est inférieur que de 11% à celui des sept premiers mois de 1929.

Le mouvement touristique a été assez bon sur la côte du Pacifique, mais fort actif dans le Québec et les Provinces-Maritimes; il se peut que l'accroissement du nombre des visiteurs américains dans l'Est du Canada compense la diminution des dépenses individuelles — résultat d'une prospérité moins grande — et le recul relatif des affaires dans les autres parties du pays.

Le marché du bois est généralement encore peu satisfaisant; les prix sont instables et la consommation encore légèrement en retard sur la production, bien que, en Colombie britannique, province qui tient la tête pour cette industrie, celle-ci en soit maintenant au plus bas niveau connu depuis des années. Au Mexique et en Amérique centrale, à ce qu'on rapporte, il y a un marché favorable pour le sapin Douglas; par ailleurs, l'abaissement sans précédent des frets sur le Pacifique a stimulé les exportations de bois vers la Grande-Bretagne, l'Europe continentale et l'Orient.

Les deux premiers voyages de la flottille de pêche de Lunenbourg sur le côte de l'Atlantique ont donné une pêche déficitaire, et à moins que le dernier voyage, qui se termine en septembre, ne donne des résultats favorables, il y aura une contraction sensible du revenu brut de cette industrie. Jusqu'ici le mouvement du saumon dans les eaux de la Colombie britannique, et en particulier le sockeye au dos bleu dans la Skeena, se compare favorablement avec l'an dernier.

La production des mines d'or du Canada pour les cinq premiers mois de l'année a été un peu plus forte, et celle des mines d'argent beaucoup plus forte qu'il y a un an; mais le charbon, l'amiante et les matériaux de construction accusent une réduction.

BOURSE DE MONTREAL

Fluctuations de la matinée

(Compilation de la maison L.-G. Beaubien)

Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Midi
Abitibi	21¾	—	—	21¾
Alb. Grain	10	—	—	10
Asbestos Corp. préf.	3½	—	—	3½
Bell Telephone	150½	—	—	150½
Brazilian	31⅜	31⅜	30⅞	30⅞
B.C. Power "B"	12	—	—	12
Brompton	27½	—	—	27½
Can. Cotton	45	—	—	45
Can. Car	20½	20½	20¼	20¼
Can. Car préf.	26	—	—	26
Canada Cement	14	—	—	14
Can. Ind. Alcohol	4⅛	4¼	4⅛	4¼
Can. Pow. and Pap.	10	—	—	10
Can. Steamship préf.	37	—	—	37
Dom. Bridge	58	58½	58	58½
Dom. Textile	73½	74	73½	73½
Foreign Power	23¼	—	—	23¼
Hamilton Bridge	23	—	—	23
Hollinger	5.75	—	—	5.75
Int. Nickel	21¾	21⅞	21½	21⅞
Lake of Woods	40	—	—	40
Massey-Harris	23½	23½	23¼	23¼
Mont. Power	55	55¼	55	55
Power Corp.	66	—	—	66
Shawinigan	65	65½	65	65
So. Can. Power	28	—	—	28
Steel of Canada	43¼	43¼	43	43
Steel of Canada préf.	38¾	—	—	38¾
BANQUES				
Commerce	240	—	—	240
Montréal	297½	—	—	297½
N.-Ecosse	326	—	—	326

Le marché des changes

Cote des devises étrangères fournie par la maison L.-G. Beaubien et Cie, banquiers et agents de change.

Cours moyens le 26 août 1930:

Angleterre, liv. st.	4.86 2-3	$4.87¼
France, franc	3.92	.0394½
Belgique, belga	13.9	.1399
Italie, lire	19.3c.	.0520
Suisse, franc	19.3c.	.1945
Hollande, florin	40.2c.	.4027½
Espagne, peseta	19.3c.	.1090
Suède, couronne	26.8c.	.2688
Norvège, couronne	26.8c.	.2680
Danemark, cour.	26.8c.	.2680
Brésil, milreis	32c.	.0968
Etats-Uns, dollar	5-64% escompte	
Allemagne, mark	23.8c.	23.88

Le prix du lait à Toronto

Toronto, 26. — Une sorte de deadlock existe entre l'Association des producteurs de lait de Toronto et l'Association des distributeurs au sujet du prix du lait pendant la saison d'hiver, prix qui doit entrer en vigueur lundi prochain. Le prix actuel est de $2.20 par huit gallons et les distributeurs prétendent que c'est un prix suffisamment élevé lorsqu'on tient compte de la baisse des prix des produits fourragers. Les producteurs par contre exigent $2.50.

Bourse de New-York

Cours fournis par la maison GEOFFRION & CIE, courtiers 231 ouest, rue Notre-Dame, Montréal

	Ouv	Midi
Air Reduction	120⅛	122½
American Can	127¼	127½
American & Foreign Power	71⅞	72⅞
American Smelting	66½	66⅞
American Water Works	89	
Amercan Tel. & Tel.	210⅜	211½
Anaconda	44⅝	
Atchison	212⅝	213⅜
Atlantic Refining	33⅞	33⅞
Baldwin Locomotive	29	
Baltimore & Ohio	97½	
Bethlehem Steel	80½	80⅝
Canadian Pacific	172½	
Commercial Solvents	24¾	25¼
Chrysler Motors	27⅝	
Columbia Gas & Electric	59⅜	59½
Cons. Gas of New-York	104⅜	105½
Commonwealth Southern	14	14
Dupont	113	
Electric Pow. & Light Corp.	67	
Famous Players	57½	58
General Foods Corp.	55⅞	
General Motors	43⅞	44¼
Gillette	68	69¾
General Electric	70	70
Hudson Motors	30¼	
Int. Tel. & Tel. Co.	43⅝	
Kennecott Copper	34	
Mack Trucks	56	
Montgomery & Ward	32½	32⅞
Nash Car Co.	33	
National Biscuit	82	82¼
New York Central	159⅞	161
Packard Motors	13⅛	
Pan American B.	55¼	
Pennsylvania R. R.	71⅝	72¼
Phillipps Pete	30¾	
Public Ser. of New Jersey	91¼	92
Radio Corporation	40	40⅜
Remington Rand	26⅞	
Sears Roebuck	63¾	
Simmons Bed	24⅞	
Sinclair Oil	20¼	20¼
Southern Railway	79	79
Standard Brand	18⅝	19
Standard Gas & Electric	100¾	101¾
Standard Oil of New Jersey	68⅛	68⅝
Standard Oil of New York	30¾	
Southern Pacific	114¾	
Studebaker	28⅜	
Union Pacific	213½	
United Gas Improvement	35½	35⅝
U. S. Steel	166⅞	167
Western Union	168	
Westinghouse	144½	145
Willys Overland	5½	
Woolworth	60⅛	

Sur le Curb

LES COURS DE LA MATINEE

Cours fournis par la maison BEAULIEU & DUNCAN, 220 ouest, rue Notre-Dame

Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Midi
Assoc. Breweries	12	12	12	12
A. D. O.	34	34	30	30
Brit. Am. Oil	15½	15¾	15½	15¾
Home Oil	2.25	2.25	2.15	2.20
Imperial Oil	19⅜	19⅜	19¼	19⅜
Imperial Tobacco	9¼	9¼	9¼	9¼
Inter. Petroleum	17⅞	17⅞	17¾	17⅞
Page & Hersey	84	84	84	84
Regent Knitting	4¾	4¾	4¾	4¾
Wainwell Oil	2¼	2¼	2¼	2¼
UTILITES PUB.				
Beauharnois	9¾	9¾	9¾	9¾
MINES				
Arno	3½	3½	3½	3½
Abana	.40	.40	.40	.40
Big Missouri	.57	.57	.37	.57
Montreal Rouyn	1	1	1	1
Noranda	21.25	21.30	21.25	21.25
Sisco	.26	.26	.26	.26
Teck Hughes	6.30	6.30	6.30	6.30
Vipond	1.25	1.25	1.25	1.25
Sherritt Gord.	1.30	1.30	1.30	1.30

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

ARPENTEURS & INGENIEURS

H. Labrecque, I.C.
G. Papineau, I.C. et Arpenteur.
M. Cailloux, I.C.
Les Ingénieurs Associés
LIMITEE
INGENIEURS CONSEILS
Béton armé — Arpentage — Expertise
EDIFICE THEMIS
10, St-Jacques ouest — HArbour 0482
MONTREAL

Raymond Beausoleil I. C.
Spécialité: COMBUSTION
CHAUFFAGE INDUSTRIEL ET DOMESTIQUE— INSTITUTIONS HOPITAUX — CONCIERGERIES
132, rue St-Jacques O. HA. 1841
Chambre 526

AVOCATS

Aldéric Blain, L.L., L., M.A.L.
Roger Pinard, L.L.L.
BLAIN & PINARD
AVOCATS
Imm. Duluth, chambre 22 LAn. 4469
84, rue Notre-Dame ouest - Montréal

Jacques Cartier, L.L. L. Tél. LAn. 7209
Jean-Victor Cartier, L.L. L.
L. J. Barcelo, L.L. B.
J.-Eugène Rivard, L.L. L.
Cartier, Barcelo & Rivard
AVOCATS
Chambre 920, "Tramways Bldg"
159 ouest, rue Craig - Montréal

Maurice Dupré, L.L.L.C.R.
AVOCAT ET PROCUREUR DE L'ETUDE
Fitzpatrick, Dupré, Gagnon et Parent
Immeuble Morin
171 COTE DE LA MONTAGNE
Téléphones: 212 et 213
QUEBEC

ST-GERMAIN & ST-GERMAIN
AVOCATS
Tél. HArb. 9116-9117 - 10 St-Jacques E.
P. St-Germain, L.L. L. C.R.
Jean St-Germain, L.L.B.

Anatole Vanier, C.R. Guy Vanier, C.R.
VANIER & VANIER
AVOCATS
57 ouest, rue Saint-Jacques
Tél. HArbour 2841

Tél.: HA. 9116-9117
PAUL VIAU, L.L.B.
AVOCAT
Ch. 20 — 10, rue St-Jacques Est, MONTREAL

BREVETS D'INVENTION

INVENTIONS
Protégées en tous pays
Demandez le Manuel traitant des Brevets, marques de commerce, etc.
MARION & MARION
Jumelés en 1892
1260, rue Université, Montréal.

COMPTABLES

P.-A. GAGNON
Comptable Agréé
Chartered Accountant
Immeuble des Tramways
159 Ouest rue Craig
Téléphone: HArbour 5990

LARUE & TRUDEL
COMPABLES AGRÉÉS
CHARTERED ACCOUNTANTS
Québec: J. Arthur LaRue, C. A. — J. Wilfrid Boulet, C. A. — A. Emile Besuvala, C. A. — Maurice Boulanger, C. A.
Montréal: Eugène Trudel, C. A. — Maurice Chartré, C. A. — David Robillard, C. A. — Jean-Paul Gauthier, C. A.
LARUE TRUDEL & PICHER
Syndics et Liquidateurs
Téléphone: HArbour 2636
Québec: Edif. Banque Canadienne Nationale, 71, rue St-Pierre.
Montréal: 721, Edif. Insurance Exchange, 276, St-Jacques O.

NOTAIRE

Tél. HArbour 5390
B.-OCT. PELLETIER, B.A.LL.B
NOTAIRE
266, rue Saint-Jacques, Ouest
Suite 203 Montréal

ENCADREURS

Morency Frères, Limitée
458 Ste-Catherine E. HAr. 6894
Encadrement — Dorure — Matériel d'artistes.
Choix d'oeuvres canadiennes, tableaux, eaux-fortes, gravures sur bois, etc.

Machines à écrire
Toutes marques, portatives et standard, neuves et reconstruites aux plus bas prix. Aussi réparations.
N. MARTINEAU & FILS
1081, rue Bleury :: Montréal
Tél. MArquette 2545

EBENISTES-REMBOURREURS

EBINISTES-REMBOURREURS
Louis PISTONO & Cie
Atelier artistique d'ameublements et d'ébénisterie d'art. Meubles de styles.
Fabrication de meubles de tous genres sur commande, ainsi que réparations de toutes sortes.
4240, RUE ST-DENIS - MONTREAL
Tél. BElair 0793

Obligations de tout repos

Titre	Rendement %
SS. Grises de Montl (maison-mère) 1931 à 1950	5.40
SS. Grises de Montréal (avec garantie du Gouvt) 1931 à 1950	5.00
SS. de Ste-Catherine (Berlin) 1932 à 1941	6.00
SS. de la Provid. en Col. Angl. 1934 à 46	5.55
SS. Franciscaines Miss. de Marie 1939 à 45	5.50
Fabr. de l'Ascension de Westmount 1942 à 45	5.50
SS. de S. Joseph de Toronto 1940 à 45	5.50
Ville de Greenfield-Park 1940 à 44	5.50
Ec. de l'Epiphanie (l'Assomption) 1932 à 40	5.50
Ville de Dolbeau 1940 à 45	5.50
Pères Oblats 1940 à 45	5.50
SS. Grises de l'Imm.-Conception 1940 à 43	5.50
Montreal Island Power 1957	5.60
Rolland Paper Co. 1948	5.80
Par. de S.-Clément de Beauharnois 1940 à 45	5.00
Ecoles Cath. de Granby 1939 à 59	5.00

Tous autres renseignements sur demande

L. G. BEAUBIEN & CIE, LIMITÉE
Banquiers en valeurs mobilières
MONTRÉAL: 84 ouest, rue Notre-Dame, Tél. LAncaster 1136
QUÉBEC: 70, rue St-Pierre, Tél. 2-6648
TROIS-RIVIÈRES: 153, rue Notre-Dame, Tél. 1180-1181
PARIS: 5, rue Daunou. Tél.: Louvre 04-00

MASSE & GAUTHIER
Immeuble général et Prêts hypothécaires
3985 rue Wellington
Tél. YOrk 4707

J.-Paul Benoist, C.P.A.
COMPTABLE PUBLIC LICENCIE
Spécialités: Vérifications municipales, scolaires, commerciales et industrielles
467 rue St-François-Xavier - Ch. 205
Tél. MArquette 5339

Melchers Distilleries Limited
Dividende Classe "A" No 7
Un dividende de cinquante (50 cents) par action, a été déclaré sur les actions (sans valeur au pair) Classe "A", payable le 15 septembre, 1930, aux actionnaires enregistrés le 2 septembre 1930.
P. W. ROFFEY, Secrétaire.

PREVENEZ LES RISQUES
Les biens que vous léguez à vos héritiers sont le fruit de toute une vie de travail. Sauvegardez-les. Confiez l'exécution de votre testament à une société offrant les plus sérieuses garanties.
TRUST GÉNÉRAL DU CANADA
112 rue St-Jacques ouest, MONTREAL

AUTREFOIS, on pouvait atteindre au succès et jouir ensuite en paix du fruit de ses efforts, mais la complexité des faits économiques a tout changé ça;
AUJOURD'HUI, une fois le succès atteint, il faut travailler davantage, et sans être sûr de pouvoir conserver ce qu'on a amassé — à moins qu'on n'ait recours à la
SOCIETE NATIONALE DE FIDUCIE
55, rue Saint-Jacques Ouest, 55
MONTREAL HArbour 2185

Compagnie d'Assurance sur la Vie
"La Sauvegarde"
MONTREAL
NARCISSE DUCHARME, PRESIDENT

PETIT AGENDA DU MONDE PROFESSIONNEL
"On a souvent besoin d'un plus "ferré" que soi" — dirait LaFontaine

Notaires HArbour 7137
Bélanger & Bélanger
Prêts hypothécaires
10 rue St-Jacques est - Montréal

Professeur Tél. UPtown 4985
Cours préparatoire du professeur
René Savoie, I.C. I.E.
Bachelier ès-arts et sciences appliquées
Droit, Médecine, Pharmacie, Art Dentaire
Cours classique, commercial, leçons privées.
1448 SHERBROOKE OUEST

LA VIE SPORTIVE

A mon avis . . .

Les fervents du sport de la lutte libre qui doutaient de la valeur de Stanley Stasiak ont pu constater hier soir que le gros Polonais est l'un des meilleurs hommes de la catégorie des poids lourds. Hier soir Stanley Stasiak a triomphé de Regis Siki en prenant deux chutes sur le nègre après que ce dernier eut réussi à coller les épaules du Polonais au tapis.

L'assistance à la séance d'hier soir était la plus considérable encore vue cette saison ce qui démontre la popularité de ce beau sport et l'intérêt que suscite la présence de Stasiak dans notre arène locale. Le Polonais est reconnu comme un lutteur rude, brutal même, mais cependant notre public aime à le voir à l'oeuvre car c'est une excellente attraction. Stasiak porte des coups mais il est capable d'en recevoir et ses adversaires ne le ménagent pas et c'est cet échange de coups qui fait accourir les amateurs, d'ailleurs il faut bien admettre que les spectateurs ont pour leur argent et qu'ils passent une agréable soirée.

Le match Siki-Stasiak ne fut pas une rencontre très brillante car la science n'était pas en évidence hier soir et c'est la force des deux rivaux qui occupait le premier rang. Stasiak est très puissant de ses bras tandis que le noir a des jambes extraordinaires et ses ciseaux de corps sont très effectifs. Le Polonais a triomphé et il méritait bien la victoire car il possède plus d'expérience que Siki et est plus fort et plus résistant que le nègre.

En semi-finale les huit ou neuf mille personnes présentes à l'Arena hier soir ont été témoins d'un véritable régal sportif alors que Joe Pinta et Henri Deglane se mesurèrent dans une rencontre de 45 minutes sans pouvoir s'assurer de chute et l'arbitre déclara le match nul. Ce fut l'exhibition la plus scientifique de la soirée.

En lever de rideau Carl Vogel et André Adorée firent lutte nulle de 20 minutes.

X.-E. NARBONNE

LES PARTIES DANS LES GRANDES LIGUES

Les joutes disputées hier après-midi dans les séries des ligues majeures de baseball ont donné les résultats suivants:

LIGUE AMERICAINE

		R.	H.	E.
Washington	0002000109	3	8	0
Philadelphie	000200000	2	6	2

Jones et Spencer; Grove et Cochrane.

St-Louis	000100004	5	7	2
Détroit	20102101x	7	11	0

Collins, Coffman, Holshauser et Ferrell; Bridges et Hayworth.

Deux parties seulement de cédulées.

LIGUE NATIONALE

Aucune partie au programme.

ASSOCIATION AMERICAINE

Louisville	0	10	3
St-Paul	3	9	3

Weinert et Autry; Harris et Grabowski.

Columbus	4	10	1
Kansas City	2	8	4

Miller et Dixon; Maley et Susce.

Toledo	5	11	2
Milwaukee	4	13	4

Ferguson, Vangilder et Henline; Robertson et Shea.

Première partie:

Indianapolis	6	12	0
Minneapolis	11	11	1

Van Alstyne, House et Angley; McCullough et Gonzales.

Le classement des équipes

LIGUE INTERNATIONALE

	G.	P.	P.C.
Rochester	84	55	.604
Baltimore	83	55	.601
Montréal	77	61	.558
Toronto	77	63	.550
Newark	63	76	.453
Buffalo	61	75	.449
Jersey City	54	81	.400
Reading	52	85	.380

LIGUE AMERICAINE

	G.	P.	P.C.
Philadelphie	85	43	.664
Washington	77	48	.616
New-York	73	52	.584
Cleveland	66	60	.524
Détroit	61	66	.480
Chicago	48	75	.390
St-Louis	49	77	.389
Boston	43	81	.347

LIGUE NATIONALE

	G.	P.	P.C.
Chicago	74	48	.601
New-York	68	52	.567
Brooklyn	68	52	.567
St-Louis	67	56	.545
Pittsburg	63	59	.516
Boston	55	67	.451
Cincinnati	52	67	.437
Philadelphie	40	83	.325

Marchands de l'Est vs Lasalle

Lundi prochain, jour de la Fête du Travail, aura lieu au stade du Lasalle la première fête champêtre organisée par le populaire club de la partie est. Le premier numéro au programme sera une magnifique partie de balle molle entre le Tétreault Shoe et le Champêtre de la ligue de l'est.Ensuite, viendront plusieurs courses de différentes espèces ainsi qu'un concours de souque à la corde entre l'équipe qui représentera le Lasalle et le club Black Horse des brasseries. Enfin, après avoir disputé toutes sortes d'attractions fort populaires, le Lasalle rencontrera la vaillante équipe des Marchands de l'Est à 4 p. m. Ces derniers posséderont une équipe de premier ordre et l'assistance sera tenue sur le qui-vive toute l'après-midi de lundi prochain. Le programme commencera à 1 heure précise et la direction du Lasalle escompte un grand succès de cette fête. Uour inf., Geo. Lacombe, 3928, Hochelaga ville.

Montréal a déclassé le Reading

Le club Montréal a bien débuté dans sa série contre le Reading hier après-midi au Stade de la rue DeLorimier car dans cette joute initiale les Royals ont complètement déclassé les Keystone qu'ils ont vaincu par un résultat de 6 à 0.

Résultat détaillé de la partie:

READING

	ab	r.	h.	p.o.	a.	e
Jurges, ac	2	0	0	4	0	0
Whitman, cc	4	0	1	1	0	0
Grace, r	4	0	0	3	0	0
Scott, cg	4	0	2	0	0	0
Davis, 1b	3	0	0	10	0	0
Krasovich, 3b	3	0	0	0	2	0
Stack, r	3	0	0	6	0	1
Walsh, 2b	3	0	0	0	2	0
Bell, 1	2	0	0	0	4	1
a-Whitney	1	0	0	0	0	0
Grampp, 1	0	0	0	0	0	1
Totaux	29	0	3	24	9	3

MONTREAL

Haines, cc	3	1	2	4	0	0
Gautreau, 2b	1	2	0	2	1	1
Urbanski, ac	3	0	1	2	2	0
Henry, 1b	4		12	11	0	0
Head, r	3	1	2	3	0	0
Gulley, cd	2	0	0	1	0	0
Ripple, cg	3	1	1	3	0	0
Helgeth, 3b	4	0	0	1	3	0
Classet, 1	3	0	0	0	2	0
Totaux	26	6	8	27	8	1

Résultat par manches:

Reading	000000000—0
Montréal	00003003x—6

SOMMAIRE

Points produits par Head, Ripple. Coups de deux buts: Head 2. Doubles-jeux: Bell à Stack, Helgeth à Henry, Jurges (seul). Laissés sur les buts: Reading 5, Montréal 6. Buts sur balles, de Bell 4, de Gramp 2, de Classet 2. Retirés au bâton, par Bell, 4, par Classet, 3. Coups réussis sur Bell, 6 en 7 manches, sur Grampp, 2 en 1 manche. Mauvais lancer: Bell. Lanceur perdant, Bell. Arbitres: Irwin et Carroll. Temps de la partie, 1 heure 50.

Autres parties:

Newark	000000000—	0	5	0
Toronto	00100010x—	2	9	1

M. Thomas et Hargraves; Prud'homme et Phillips.

Jersey City	200000000—	2	7	1
Rochester	05201010x—	9	15	0

Noble, Allen, Petts, Walsh et Dougherty, Berly et Florence, E. Smith.

Baltimore	000000024—	6	11	1
Buffalo	020001000—	3	7	2

Richmond, M. Weaver, Edwards, J. Weaver et Padden, McMullen; Bloomer et Grube.

Courses de motocyclettes

Des courses de motocyclettes pour les champions de l'Est du Canada ont été organisées par les membres du Sports Motor Cycle Club, comme devant avoir lieu le Jour du Travail, au terrain de courses de Verdun.

Des invitations à participer aux dites courses de champions ont été envoyées a tous les plus grands clubs de motocyclettes dans la section est du Canada, et tandis que les entrées sont encore incomplètes, le directeur des courses, R. T. Betts, dit que le British Empire Motor Cycle Club of Toronto, a fait l'inscription de douze de ses meilleurs coureurs et leurs machines.

Il est à noter que le 3 août dernier le club local a organisé des courses sur le rond de Verdun. L'assistance était plutôt restreinte, par suite de l'arrivée du R-100. Les courses étaient sans doute les mieux organisées de toutes celles qui ont eu lieu en ces dernières années; et certainement, les heures furent rapides et l'émulation très soutenue. Le record du Track Lap qui est resté pour quelque temps à 35 secondes a été rompu par un coureur professionnel local, George Day, qui a établi une nouvelle limite de 34 secondes.

Les courses qui auront lieu le jour de la Fête du Travail décideront des champions de l'Est du Canada, puis le programme inclura des courses pour les experts et pour les novices. Les machines seront classées selon leur déplacement de piston ou leur taux de force motrice. Les distances sont de un tour jusqu'à 10 milles et particulièrement dans les courses de novices, les débuts seront intéressants car en quelques cas, le "dead starts" ou le "standing starts" seront employés.

Dans les "dead starts" les concurrents se tiennent avec leur machine sur la ligne de départ et au signal du drapeau, ils font partir leur moteur et s'en vont ensuite aussi rapidement que possible. La méthode "standing start" consiste à avoir les coureurs assis sur leur machine avec leur moteur en mouvement et filant au premier signal du drapeau.

La "Australian Pursuit", qui est un nouveau genre de course ici, sera ajoutée au programme à titre d'essai. Dans cette course, les concurrents sont placés à des distances égales autour du terrain, puis la course commence. Chaque concurrent qui est dépassé par un autre est hors de concours.

Cette forme de course est très populaire en Australie et ordinairement très excitante et très entraînante.

Quoique la plupart des machines employées soient des spéciales pour les courses ou des machines touristes, toutes seront dépouillées de superflu pour les courses. A tout événement, il y aura une course à laquelle prendront part les machines complètement équipées. Ceci s'applique aux machines de 45 pouces cubes.

Parmi les meilleurs coureurs professionnels locaux qui se sont inscrits, nous lisons les noms de MM. Day, Indian; Fox, Harley-Davidson; Lafontaine, A. J. S.; Willscroft, A. J. S.; et Sammett, Rudge. Russell Moodie, qui a gagné les 500 et 750 c. c. dans la course des novices, le 3 août dernier, sur une machine Rudge de 499 c. c. a gagné 4 secondes du temps de 6.05 fait par l'expert Day, s'est inscrit à nouveau, mais nous ne pouvons pas assurer sur quelle machine il doit courser, non plus que dans quelle classe il doit prendre rang.

L'exécutif du club est très enthousiaste au sujet des courses projetées et ceux qui s'y entendent nous prédisent confidentiellement que les records antérieurs seront dépassés. Au reste, il y aura beaucoup d'émulation et personne, soit novice, soit expert, n'est dans l'erreur en comptant beaucoup sur le succès attendu.

Le terrain de courses à Verdun est situé à l'ouest de l'Avenue Verdun et à un bloc au nord. La première course aura lieu à 2 heures de l'après-midi.

L'ouverture des courses à Blue Bonnets

Le Montreal Jockey Club a fait hier l'inauguration de sa dernière réunion de la saison à la piste de Blue Bonnets et pour un jour de semaine l'assistance était très considérable. Les épreuves furent très intéressantes et la spéculation fut assez élevée.

Après avoir gagné le trophée en 1914 avec Irish Heart, et en 1923 avec Kingwave, le sénateur Raymond a répété hier avec Span, tandis que Kauri, un autre de ses chevaux, a pris le deuxième argent. Le King's Plate a réuni seulement cinq partants et Fauvette a fini troisième en avant de Nipigon et Tuathal.

PREMIERE COURSE,5 1-2 furlongs. Bourse $700.
Mynheer, 112, McGinnis
Our Johnny, 115, Smith
Sorry, 112, Clements
Gabriella, 112, Seabo
Talis, 112, MMulrooney
Montchanin, 115, Curran
Ol Sol 115, Rose
Sweet Senorita, 112, Wall
Cock Robin, 112, Mann
Cudgelette, 110, Gibson
Gardennis, 115, Feeney
Lorraine M. 106 1-2, Taylor
Pari de $2.00 sur Mynheer a rapporté $6.20 en premier, $4.25 en deuxième et $3.70 en troisième. Our Johnny $6.40 en deuxième et $6.35 en troisième. Sorry, $42.85 en troisième.

Temps 1.07 4-5. Piste rapide.

DEUXIEME COURSE, 1 mille. Bourse $700.
Master Bobbie, 114, Mann
Wee Toddler II, 109, Taylor
Mad Mullah, 117, Curran
Miss Gaiety II, 105, PPhilipps
Collar Victoria, 102, Rose
Magna Charta, 90, Riley
Dance Circle, 102, Smith
Miss Dentyne, 92, Cooper
Ore, 106, Seabo
Peace Rock, 104, Watson
First Day, 106, Tryon
Spirit of Sense, 1007, Wilson.

Temps 1.40 1-5
Pari de $2.00 sur Master Bobbie a rapporté $9.70 en premier, $5.45 en deuxième et $4.00 en troisième. Wee Toddler II $9.60 en deuxième et $6.25 en troisième. Mad Mullah, $3.20 en troisième.

TROISIEME COURSE, 6 furlongs. Bourse $700.
Vacillate, 106, Phillips
Sun Craig, 107, McGinnis
Little Nap, 114, Curran
Babble, 100, Wall
Nell W., 106, Rose
Ella Rufus, 109, Taylor
Sport Hallaghan, 105, Smith
Wesly's Tim, 105, Mulrooney

QUATRIEME COURSE, 1 1-4 mille. Bourse $1,500. ajoutés.
Span, 126, Curran
Kauri, 124, Wall
Fauvette, 112, Taylor
Nipigon, 117, McGinnis
Thuatal, 114, Gibson
Temps 2.11.
Pari de 2.00 sur Span, entrée de l'hon. D. Raymond, a rapporté $2.40. On n'a pas vendu de billet de deuxième et troisième.

CINQUIEME COURSE, 6 furlongs, Bourse $1,000.
Solace, 114, McGinnis
French Lass, 110, Riley
Kopeck, 118, Mann
Dark Abbot, 105, Phillips
Parnell Bound, 100, Wall
First Mission, 105, Smith
African, 110, Feeney
Temps 1.11 4-5. Nouveau record.
Pari de $2.00 sur Solace a rapporté $29.70 en premier, $10.00 en deuxième et $3.30 en troisième. French Lass $3.25 en deuxième et $2.25 en troisième.

SIXIEME COURSE, 1 mille. Bouse $800.
Wrackel, 106, Wall
Rejuvenation, 109, McGinnis
Bounding Deep, 109, Rose
Herman Cortes, 103, Smith
Amsterdam, 110, Riley
Temps 1.39.
Pari de $2.00 sur Wrackel a rapporté $3.25 en premier, $2.50 en deuxième et $2.20 en troisième. Rejuvenation $3.75 en deuxième et $2.50 en troisième. Bounding Deep $2.60 en troisième.

SEPTIEME COURSE, 1 1-8 mille. Bourse $750.
Groom, 115, Mann
Upset Lad, 106, Riley
Prairie Girl, 106, Wall
Enthusiastic Edward, 108 Smith
Fair Albert, 114, Seabo
Tall Grass, 116, Guillen
Channing L., 114, Phillips
Alloy, 108, Cleverley
Alex. Woodlife, 108, Wilson
Temps, 1.54.
Pari de $2.00 sur Groom a rapporté $9.40 en premier, $4.35 en deuxième et $3.55 en troisième. Upset Lad $7.90 en deuxième et $6.80 en troisième. Prairie Girl $7.90 en troisième.

Le quatorzième du Lasalle

Le Lasalle Amateur, champion de 1929, a vaillamment clôturé sa saison régulière en remportant sa quatorzième victoire de la saison aux dépens du fameux club Lauzon. Le résultat qui est de 7 à 5 démontre assez clairement ce que fut la partie et chacun des nombreux admirateurs des deux clubs qui ont assisté à cette rencontre a été témoin d'un duel mémorable. Le Lasalle, qui paraissait lent au commencement de la joute, se remit de la partie vers la sixième manche aux grands applaudissements de la foule, pour ensuite s'assurer la victoire dans la septième. La direction du Lasalle doit des félicitations au club Lauzon pour ses manières d'agir. Les gros facteurs de la victoire des champions furent A. Carbonneau avec ses trois coups réussis et A. Dufort et G. Martineau qui ont chacun deux coups sûrs à leur actif. Dimanche prochain, le Lasalle recevra sur son terrain dans une partie pour le championnat de l'association et son adversaire, à moins de choses imprévues, sera le fameux Saint-Charles Ind. piloté par le capt. Jimmy Hill. Les partisans du Lasalle sont priés de bien lire le journal de cette semaine et des jours suivants afin d'être au courant de toutes les joutes du grand championnat de l'Association Ind. Gérants de B. B. de Mtl.

Saint-Césaire invincible

Les amateurs de Saint-Césaire ont été témoins d'une belle joute dimanche dernier alors que nos porte-couleurs ont défait le redoutable Victoria par le résultat de 6 à 4.

Ce résultat n'a pas été obtenu sans travail, car à la sixième manche le Victoria menait par 4 à 0, mais un coup de circuit de Potvin réveilla nos rudes cogneurs qui tombèrent à leur tour sur les balles de Deslauriers, lanceur du Victoria. Cette victoire fit un plaisir énorme à l'assistance qui acclama longtemps les vainqueurs qui venaient de changer une défaite en victoire éclatante. Notre jeune lanceur Grisé a encore été solide, surtout à la fin de la partie alors que les visiteurs tentèrent plusieurs ralliements; un peu nerveux au début, il eut quelques faiblesses, mais après la deuxième manche, il fut toujours maître de la situation. Il retira quatorze hommes au bâton sur ses courbes décevantes. Son receveur Potvin a certainement été le grand facteur de la victoire en frappant un coup de circuit, un trois-but, ainsi que deux deux-buts. Nadeau, avec son Texas Leager à la huitième, contribua pour beaucoup à enregistrer les trois points qui égalisèrent le résultat. Gingras fit un arrêt au vol de toute beauté et sauva deux points alors qu'il y avait deux hommes sur les buts.

Dimanche prochain, nous aurons le plaisir de recevoir la fameuse équipe de Farnham. Inutile de dire que tous les amateurs attendent avec impatience cette rencontre qui sera la première d'une série de trois parties. Farnham aura dans la boîte le lanceur Slaton, fameux joueur de l'Université du Vermont. Mais Saint-Césaire aura lui aussi le brillant "Lefty" Schoppe qui a défendu les couleurs du Saint-Césaire avec un si vif éclat l'an dernier. Nous conseillons à ceux qui veulent les meilleurs sièges de se rendre de bonne heure, car il y aura foule à Saint-Césaire dimanche. En cas de pluie, la partie est remise au dimanche suivant. La partie commencera à deux heures et trente p. m., heure solaire.

Victoria	103000000—	4	9	3
Saint-Césaire	000001032—	6	12	4

PISTE DE COURSE
BLUE BONNETS

MONTREAL JOCKEY CLUB
25 AOUT au 1er SEPT.
Première course 2.45 p.m. CHAQUE JOUR
Dernière course 5.30 p.m. CHAQUE JOUR
ENTREE $2.00
y compris la taxe
TRAIN
direct jusqu'au champ de course. Départ de la gare Windsor à 1.50 p.m. (heure avancée).
TRAMWAYS
Les tramways se rendent directement au champ de course, partant du coin des avenues Mont-Royal et du Parc après 1.30 p.m.
INSIGNES POUR GRANDE ESTRADE
En vente aux hôtels Windsor, Mont-Royal, Ritz-Carlton, Queen et Ford ainsi qu'aux magasins de cigares S. Hyman.
PAS DE FRAIS SUPPLEMENTAIRES.
ENFANTS PAS ADMIS
JOURNEE DES DAMES DEMAIN

LE PREMIER CHOIX

de tous ceux qui recherchent le plaisir réel du fumeur.
Car la Dixie accroît grandement le plaisir de fumer—fraîche, douce et odorante feuille de Virginie—bien roulée pour qu'elle se puisse bien fumer.
Vous trouverez dans la Dixie la cigarette que vous recherchiez—qui jamais ne vous incommode—qui donne autant satisfaction à minuit qu'après le déjeuner.
20 pour 25¢

DIXIE
La CIGARETTE SUPÉRIEURE
MAINS DE POKER DANS CHAQUE PAQUET

GASTON et GEORGES
LES GARÇONS de la DOW

When good fellows get to-gether
C'EST
La Bière Dow Old Stock
La Reine des Bières

Pour la répression du travail du dimanche

A Gatineau Mills – Cas d'urgence ou de nécessité – Ce qu'ont prouvé les enquêtes et les procès – Une solution raisonnable – L'exemple du Pacifique Canadien – Tous à l'oeuvre

Les journaux ont encore signalé récemment des brèches à la loi du dimanche. Un cas typique est bien celui de l'International Paper, à Gatineau Mills. Condamnée, sur son propre aveu de culpabilité, à une amende de $25 elle paie cet "énorme" montant, puis une couple de semaines après recommence à violer la loi.

De telles audaces peuvent-elles être tolérées? Et à qui fera-t-on croire qu'un gouvernement qui veut réellement le respect du dimanche n'est pas capable d'y mettre ordre?

On invoque la rédaction défectueuse de la loi. Mais c'est la même qui, appliquée dans les autres provinces, obtient de bons résultats. Pourquoi en serait-il autrement ici?

Que lui reproche-t-on, au juste? De reconnaître des cas d'urgence ou de nécessité. Et cette admission ouvrirait la porte des abus. En fait ces cas existent. Et quel mal y a-t-il à le dire nettement? N'est-ce pas même rendre la situation plus claire? Vingt-quatre de ces cas sont énumérés dans la loi. Or il n'a jamais été question de quelqu'un d'entre eux dans les plaintes portées depuis quelques années contre la violation du dimanche. Il s'agissait chaque fois de faits non mentionnés comme exceptions et qui paraissaient bien tomber sous le coup de la loi.

D'ailleurs — faut-il encore le rappeler — des procès et des enquêtes dirigés par le gouvernement lui-même ont eu lieu. Les compagnies accusées ont produit leur plaidoyer. Toujours jugement a été rendu contre elles.

Qu'on se rappelle la condamnation en 1914 des compagnies Price, Laurentide, Wayagamack, Belgo, Donnacona.

Qu'on se rappelle l'enquête faite en 1926 dans les usines de pulpe et de papier de la province par une commission gouvernementale présidée par l'hon. juge Marchand: "Les commissaires, dit le rapport, en sont venus à la conclusion que le travail de réparation et de mise en ordre des usines qui se fait invariablement le dimanche dans les usines de l'un et de l'autre groupe, pourrait se faire sur semaine, et ils ne peuvent voir dans ces travaux le caractère de nécessité ou d'urgence qui en ferait des exceptions à la règle générale posée par la loi du dimanche". Et encore: "Il ne peut y avoir le moindre doute que le système adopté par la grande majorité des usiniers de continuer la fabrication du papier et les opérations généralement des usines jusqu'à six, sept et huit heures le dimanche matin, est clairement contraire à ce qui est édicté par la loi".

Qu'on se rappelle enfin, la mission dont M. l'abbé Vachon, du Séminaire de Québec, fut chargé en 1928, par le premier ministre de la province. Il mena une enquête personnelle dans les usines de la Donnacona Paper Company. Et ses conclusions furent les mêmes que celles de la commission gouvernementale.

N'avons-nous pas là une preuve claire que la loi telle que rédigée n'offre pas aux violateurs un si facile moyen de se couvrir?

Si d'ailleurs on redoute tant l'interprétation de ces mots: *cas d'urgence ou de nécessité*, pourquoi ne décrète-t-on pas que seuls les officiers du gouvernement seront juges dans ces cas? La loi défend tout travail le dimanche. Pour passer outre à cette défense, il faudra chaque fois une autorisation spéciale. Quand donc un "cas d'urgence ou de nécessité" se présentera, on le soumettra aussitôt aux autorités qui donneront ou refuseront l'autorisation demandée. Ne serait-ce pas le moyen de couper court aux abus, de mettre de côté les opinions personnelles et intéressées, d'avoir partout une conduite uniforme?

Il y a quelques années la Compagnie du Pacifique Canadien dut entreprendre à Québec des travaux urgents pour reconstruire une partie du Château Frontenac détruite par un incendie. On était déjà au milieu de l'hiver. Il fallait que tout fût prêt pour les touristes au commencement de l'été.

Les constructeurs déclarèrent que s'ils pouvaient travailler le dimanche ils seraient plus sûrs d'arriver. Cas *d'urgence, de nécessité*? Les directeurs du Pacifique le considéraient ainsi. Mais ils ne se crurent pas autorisés à juger eux-mêmes leur propre cause. Elle fut soumise aux autorités civiles et religieuses. Après examen, la réponse fut négative. Donner l'autorisation demandée, c'aurait été admettre que pour conduire plus vite une entreprise, pour gagner plus d'argent, le travail du dimanche était permis. Et alors où serait-on allé? Aussi bien décréter la disparition du repos dominical.

Ce procédé respectueux du Pacifique, il faudrait le généraliser, le rendre obligatoire! Tous les abus des usines de pulpe et de papier, de la compagnie de ciment, des constructeurs de barrages, etc., disparaitraient du coup.

Mais ce système exigerait un organisme. Nous ne le nions pas. Comment cependant refuser de l'établir si la loi est constamment violée, si la classe ouvrière souffre de ces transgressions qui l'empêchent d'accomplir ses devoirs religieux, si notre population tout entière est atteinte dans sa foi par ce mépris des droits de Dieu?

Aux citoyens, aux associations, aux corps publics de se joindre à nous pour réclamer cet organisme. Nous l'obtiendrons si l'opinion le veut.

LA LIGUE DU DIMANCHE

Développement de la rive Sud

M. ALFRED DURANLEAU, REELU PAR ACCLAMATION, HIER, DEPUTE DE CHAMBLY-VERCHERES, A DECLARE QU'IL S'INTERESSERA PARTICULIEREMENT A L'AMELIORATION DU PORT DE MONTREAL DU COTE SUD

Longueuil, 26. — Le nouveau ministre de la marine, M. Alfred Duranleau, a été proclamé élu par acclamation député du comté de Chambly-Verchères, hier après-midi, à 2 h. (heure solaire), par l'officier-rapporteur, M. Marius Laporte, en présence de son greffier, M. J.-S. Messier, et d'une foule dépassant deux cents personnes assemblées dans l'hôtel de ville de Longueuil.

Au cours de l'assemblée qui suivit, le maire de Longueuil, M. L.-J. Brais, dit: "Notre bonheur sera parfait lorsque vous nous aurez donné un président du port de Montréal choisi parmi les citoyens de la rive sud. Je vous laisse le choix, mon cher ministre."

M. Duranleau répondit avec ironie que M. Brais avait la spécialité d'essayer de compromettre les ministres. Et il souleva les applaudissements unanimes en déclarant: "Je ne puis me compromettre, mais je puis vous assurer que, depuis la lutte et son commencement, je n'ai pas changé d'idée." Et il ajoutait: "Vous ne pourrez pas vous vanter de m'avoir fait compromettre cette fois, M. Brais."

LES INTERETS DE LA RIVE SUD

Après avoir remercié ses électeurs, qu'il tient seuls responsables de son avènement au ministère Bennett, M. Duranleau poursuivit: "J'entends revendiquer les droits et la justice pour la rive sud et pour le Québec en général. Au cours d'un voyage d'inspection que je faisais du fleuve, ces jours derniers, je recommandais aux officiers de mon département qui m'accompagnaient de jeter les yeux sur les rives du Saint-Laurent dans mon comté et de voir s'il n'est pas possible de développer le port de Montréal de ce côté, car j'aurai à vous le demander dans quelque temps.

Depuis notre arrivée au pouvoir, dit encore le ministre, nous avons eu à envisager, et avec des résultats, les problèmes les plus difficiles. Depuis notre avènement au pouvoir, on constate un regain de confiance et une amélioration sensible dans les affaires. Le peuple n'a pas commis d'erreur en accordant sa confiance au grand patriote et à l'homme d'Etat qu'est le très honorable R.-B. Bennett. Avec un tel homme, dont les talents transcendants dépassent les plus belles espérances, le Canada peut espérer des années de progrès.

LA LUTTE EST FINIE

M. J.-H. Rainville a été fort applaudi, au début de son discours, en faisant allusion aux promesses qu'il formulait au cours de la campagne, promesses voulant que M. Duranleau soit nommé ministre de la marine, il s'écria: "Ça y est!" Vous venez de confirmer la nouvelle que je vous annonçais. Il n'y a pas de plus beaux jours pour Chambly-Verchères et notre nouveau ministre. Depuis 70 ans, nous regardons grandir le port de Montréal, dont les fumées s'élèvent toujours plus hautes sur l'autre rive. Rien n'a été fait pour nous. Si votre coeur bat à l'unisson du nôtre, mon cher ministre, de grandes choses seront accomplies, vous aurez des serrements de mains sincères et des battements de coeur émus, chaque fois que l'esprit de nos gens se tournera vers vous. Votre avènement ici est la plus belle revendication que j'avais espérée.

Ont aussi adressé la parole MM. G.-P. Laurin, député de Jacques-Cartier; Son Honneur M. Béique, maire de Chambly-Bassin; le président de l'assemblée, M. Pigeon; MM. Ivan Sabourin, de Saint-Jean-Iberville; J.-E.-C. Bumbray, Arthur Brassard, Wilfrid DuCap, etc.

chez Dupuis

Rues Sainte-Catherine — Saint-André — Demontigny — Saint-Christophe PLateau 5151

LES ROBES D'AUTOMNE

Quoique les imprimés soient de nuances plus sobres, pour l'automne, on verra quand même de jolis dessins de fleurs, lignes asymétriques, pointillés dans les robes d'après-midi. D'autre part, les crêpes de satin ou mats feront une grande concurrence aux modèles ci-dessus. Beaucoup de tweed de soie.

Robes d'après-midi

La longueur est à mi-jambe, parfois, un peu plus court pour la rue. Notons, en passant, que le manteau doit couvrir entièrement la robe de rue.

Le corsage s'égaie de ces nouveaux cols perlés, ou de jabots, de cravates, écharpes... de même nuance ou de teinte opposée.

Beaucoup de noir, mais aussi le vert "criquet"... la vogue de la saison prochaine... blush beige, rubytone, etc.

Lignes amincissantes avec nervures dessinées sur la jupe — cette dernière très en forme ou par plis.

Des détails nouveaux ornent les manches.

Pour le soir

La ligne grecque... gracieuse... très féminine caractérise les grandes toilettes du soir. Vous pourrez, Mesdames, vous permettre des robes pâles ou même blanches, en riches dentelles... mais ne dédaignez pas le noir mat (crêpe Elisabeth ou autres) qui vous avantagera beaucoup, surtout si votre taille n'est pas très... très élancée.

HUGUETTE

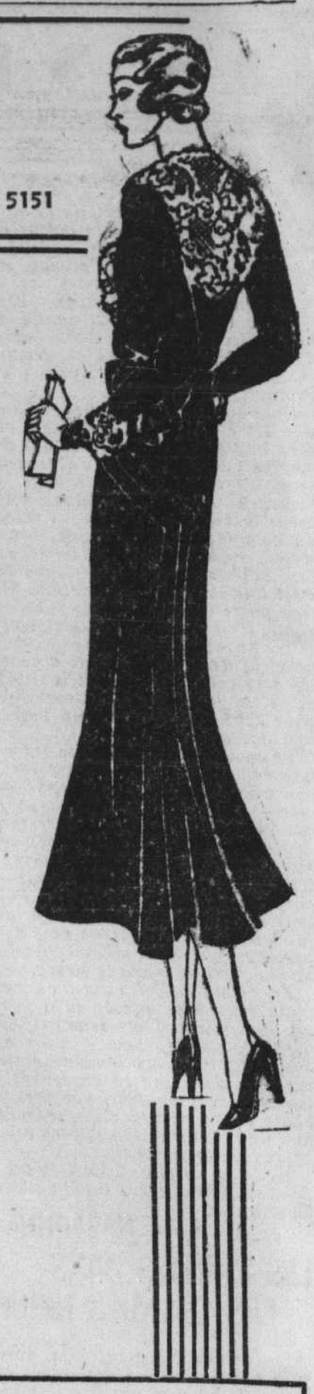

Dupuis Frères
LIMITEE
J.-N. DUPUIS, prés. honoraire — ALBERT DUPUIS, président
A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér. — ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

Au deuxième — vous trouverez de jolis chapeaux pour l'automne à des prix très modérés. Aurons-nous le plaisir de votre visite?

La mort de Jean Brunhes

LE GRAND GEOGRAPHE FRANÇAIS VIENT DE MOURIR A PARIS A L'AGE DE 60 ANS — NOTES BIOGRAPHIQUES

Paris, 26 — M. Jean Brunhes, le grand géographe français, est mort hier à l'âge de 60 ans; il était membre de l'Académie des sciences morales et politiques, section d'histoire générale et de philosophie.

Jean Brunhes était né le 25 octobre 1869 à Toulouse; en 1892 il sortait de l'Ecole normale supérieure agrégé d'histoire et de géographie, puis, désireux d'acquérir une solide formation scientifique avant d'entrer dans l'enseignement, il suivit de 1893 à 1896 différents cours à l'Ecole des Mines, à l'Ecole des Ponts et Chaussées et à l'Institut agronomique.

En 1896, résolu à se donner tout entier à la géographie, il commençait à la professer à la faculté des sciences de la nouvelle université suisse de Fribourg. En 1907, en plus de cet enseignement de la géographie générale à Fribourg, il donnait un cours de géographie humaine à l'université de Lausanne.

En 1910, il présidait la conférence des recteurs des sept universités de Suisse, et en 1912 il quittait Fribourg pour prendre la chaire de géographie humaine nouvellement fondée au Collège de France. Il y était déjà bien préparé par ses études et ses voyages, et dès les premiers jours il sut donner à ses cours l'éclat qu'ils ont toujours gardé.

Jean Brunhes avait déjà beaucoup voyagé et continua par la suite. Dès 1894 il visitait l'Espagne; plus tard il visitait l'Egypte et les pays du Maghreb, l'Europe centrale, les Balkans, la Syrie, l'Indochine, l'Extrême-Orient, les Etats-Unis et le Canada.

Connu par ses travaux de géographie, Jean Brunhes a débuté par des ouvrages très variés. En 1891, il publiait en collaboration avec ses condisciples Bourguet et Eisenmann une traduction française de la Constitution d'Athènes, le traité d'Aristote qu'on venait de retrouver.

En 1898, l'Académie française lui décernait le prix d'éloquence pour un mémoire sur Michelet. En 1901, il publiait avec son épouse un livre sur Ruskin et la Bible.

Puis, commencent ses ouvrages de géographie qui lui valurent le doctorat ès lettres. Un mémoire sur le travail des eaux torrentielles, un gros volume sur l'irrigation, ses conditions géographiques, ses modes et son organisation dans la péninsule ibérique et dans l'Afrique du Nord (1902), auquel la Société de Géographie décerna le prix Pierre-Félix Fournier.

En 1910 il publiait sa Géographie humaine, essai de classification positive: principes et exemples, qui était le premier ouvrage en français sur cette science nouvelle. En 1920 cet ouvrage était traduit en anglais, puis en 1925, la troisième édition française était remaniée et complétée, et publiée en trois volumes.

En 1920 et 1926 paraissaient les deux volumes de Géographie humaine de la France, constituant la première partie de l'*Histoire de la Nation française* publiée sous la direction de Gabriel Hanotaux. Jean Brunhes avait rédigé ces deux volumes, le premier en collaboration avec Paul Girardin, et le second avec Pierre Deffontaines. En 1921, il publiait la *Géographie de l'Histoire*, en collaboration avec Camille Vallaux.

A ces ouvrages, il faut ajouter nombre d'articles et de mémoires parus dans diverses revues. Il avait pris intérêt aux oeuvres sociales, en particulier à l'Action sociale de la Femme, que Henriette-Jean Brunhes avait fondée en 1906, et aux Equipes sociales de Robert Garric. Ajoutons aussi que la collection de photographies en couleurs fondée par Albert Kahn: les Archives de la Planète, doit à Jean Brunhes plusieurs de ses plus précieuses séries.

En 1907, Jean Brunhes avait été élu à l'Académie des sciences morales et politiques.

En ces dernières années il fit au Canada, notamment à Montréal, un séjour prolongé et y donna de nombreuses conférences. Il se fit ici un grand nombre d'amis, qui regretteront sa mort.

De passage à Montréal

Le Dr Steuarnagel, assistant du président et directeur du bureau des statistiques des *Chemins de fer nationaux allemands*, est passé par Montréal, samedi, où il a rencontré les officiers du *Canadien National*.

La position de M. Steuarnagel le met en relations constantes avec les chemins de fer canadiens et, comparant ces derniers avec les chemins de fer européens, M. Steuarnagel dit qu'après les chemins de fer allemands qui sont les plus grands chemins de fer de l'univers, le *Canadien National* vient en première place comme longueur de réseau et comme service. A propos des présidents des deux compagnies, il dit qu'ils se ressemblent par la stature et aussi par l'habileté.

Dans son voyage à travers le Canada, le Dr Steuarnagel est accompagné de Mme Steuarnagel. Tous deux sont enchantés du panorama qui se déroule le long de la ligne du *Canadien National*.

Séisme en Calabre

Reggio, Calabre, 26. — Une secousse sismique a été ressentie à Reggio, répandant la panique parmi la population. Aucun dommage sérieux. Le mouvement ondulatoire a été également noté à Roccella, Jonica et Cantanzaro.

Remi Roch a sept ans de pénitencier

Joliette, 26. — Remi Roch, qui avait tenté par deux fois de s'enfuir de la prison locale et qu'on avait capturé il y a plusieurs mois dans les bois près de Saint-Esprit après une chasse à l'homme sensationnelle, a été trouvé coupable de deux accusations de vols avec effraction et condamné par le juge Dubeau à sept ans de pénitencier. Il accepta sa sentence avec un sourire et il déclara à un des gardiens qu'il préférerait aller à Saint-Vincent de Paul plutôt que de rester dans la prison locale. Le geôlier Desrochers ira le conduire au pénitencier ces jours-ci.

Roch avait volé un cheval et une voiture appartenant à son père et il avait pénétré par effraction dans une maison d'été de Saint-Calixte de Kilkenny où il avait dérobé nombre d'articles. Quelques jours après, Roch était pris dans les bois où il s'était barricadé dans une sucrerie. Il n'eut pas le temps de se servir des armes à feu dont il était muni.

Par deux fois il tenta de s'évader de la prison, la première fois le 10 août, et le seconde, le 22 août. Ses tentatives échouèrent. On ne lui fera pas subir de procès sur les deux causes de tentative d'évasion, la sentence qu'il vient de recevoir étant assez sévère en elle-même.

M. Taschereau n'y peut rien

Québec, 26. (D. N. C.) — Le premier ministre a déclaré, hier, que le gouvernement ne pouvait acheter les appartements Lafontaine-Baldwin parce qu'il a à sa disposition tout le local nécessaire pour les divers services de l'administration et que pour conclure une telle transaction il faudrait consulter les Chambres.

LA NAVIGATION

A BORD DE L'"ILE-DE-FRANCE"

New-York, 26. — Le paquebot "Ile-de-France", de la Compagnie générale transatlantique, est arrivé à ce port hier. Parmi ses nombreux passagers il y avait M. Georges Claude, qui retourne à Cuba, pour tenter, une troisième fois, de réaliser son projet d'exploitation de l'énergie thermique de l'océan. Il y avait aussi M. Jean Tillier, le nouveau gérant général de la C.G.T. à New-York, et Mme Tillier, le général John Pershing, Alain Gerbault, le navigateur solitaire, Jean Borotra, le fameux joueur de tennis, MM. Georges Boitard et Jean Herbe, qui viennent prendre part à la course Gordon-Bennett d'aérostats.

LES "DUCHESS"

Cette semaine deux paquebots du type "Duchess", du Pacifique Canadien, arriveront à Montréal. Habituellement il n'y a qu'un seul arrivage de paquebot de ce type chaque semaine. C'est à cause de la popularité des "Duchess" que le Pacifique Canadien a activé leur service. On sait que le président de la compagnie, M. E.-W. Beatty, a annoncé, il y a quelque temps, que le Pacifique Canadien projette d'ajouter deux "super-Duchess" aux quatre "Duchess" actuellement en service.

DEPART DU "LADY DRAKE"

Halifax, 26. — Le "Lady Drake", de la Canadian National Steamships, a quitté ce port pour les Bermudes, les Antilles et Demerara, avec de nombreux passagers, dont M. G. Evans, directeur du département d'agriculture ' Trinidad, qui a fait un voyage d'études au Canada.

LE MOUVEMENT DES PASSAGERS

Selon M. Arthur Randles, gérant général du service des passagers de la compagnie Cunard au Canada, quelle que soit la situation financière au Canada et aux Etats-Unis, le mouvement des passagers à Montréal cette année soutient la comparaison avec celui de l'année dernière. D'autre part, par suite du récent décret ministériel, le transport des immigrants a diminué.

MOUVEMENT DES PAQUEBOTS

Le "Duchess of Richmond", du Pacifique Canadien, parti de Liverpool, arrivera à Montréal jeudi.

Le "Duchess of Atholl", du Pacifique Canadien, parti de Hambourg, arrivera à Montréal samedi.

Le "Megantic", de la Cie White Star, parti de Southampton, arrivera à Montréal samedi.

Le "Montcalm", du Pacifique Canadien, parti de Hambourg, arrivera à Montréal samedi.

L'"Ausonia", de la Cie Cunard, parti de Glasgow, arrivera à Montréal dimanche.

Le "Doric", de la Cie White Star, parti de Liverpool, arrivera à Montréal dimanche.

Le "Letitia", de la Cie Anchor-Donaldson, parti de Glasgow, arrivera à Montréal dimanche.

L'"Empress of Australia", du Pacifique Canadien, parti de Southampton, arrivera à Québec vendredi.

L'"Empress of Scotland", du Pacifique Canadien, parti de Québec, arrive à Southampton aujourd'hui.

Le "Duchess of Bedford", parti de Montréal, arrivera à Liverpool demain.

Le "Montclare", du Pacifique Canadien, parti de Montréal, arrivera à Southampton jeudi.

L'"Ascania", de la Cie Cunard, parti de Montréal, arrivera à Plymouth samedi.

L'"Athenia", de la compagnie Ancro-Donaldson, parti de Montréal, arrivera à Glasgow dimanche.

Le "Laurentic", de la Cie White Star, parti de Montréal, arrivera à Liverpool dimanche

IMPR. ALLIÉS
SYNDICATS CATHOL.-NATIONAUX
MONTREAL CAN.

LES SYNDICATS CATHOLIQUES

SYNDICAT DU TRAMWAY

Le syndicat catholique des employés de tramway se réunit ce soir, à la salle No 5, édifice des syndicats catholiques, 1231, DeMontigny est. Rapport de M. L.-V. Hurtubise sur les activités de la quinzaine. Rapports des officiers et des délégués. Tous les membres sont priés d'assister. Par ordre.

SYNDICAT DES PEINTRES

Le syndicat catholique des peintres s'assemble ce soir, à la salle des syndicats catholiques, 1231, DeMontigny est. Rapport de M. E. Ouellette, agent d'affaires; rapport des officiers et des délégués. Tous les membres sont priés d'assister. Par ordre.

A LACHINE

Ce soir, salle des syndicats de Lachine, assemblée du syndicat des ouvriers de la construction. Tous les membres sont priés d'assister. Par ordre. La réunion aura lieu à la salle des syndicats, 15ème avenue, angle Saint-Louis.

SYMPATHIES

Le Conseil central des syndicats catholiques a voté à sa dernière assemblée une résolution de sympathie à l'endroit de S. G. Mgr G. Gauthier, archevêque-coadjuteur de Montréal, à l'occasion du décès de son frère. Le secrétaire-correspondant, M. Jean Granger, fera parvenir directement à Monseigneur les sympathies du Conseil.

CHANTIER MUNICIPAL

La section du chantier municipal du syndicat catholique interprofessionnel se réunit ce soir, à la salle des syndicats catholiques 3-4, 1231, DeMontigny est. M. A. Charpentier donnera un rapport intéressant sur les négociations qui ont eu lieu entre M. Robert, officier des salaires raisonnables, et lui-même. Les perspectives sont excellentes en vue d'un règlement heureux des réclamations des employés du chantier municipal.

Il y aura aussi rapport du comité de la constitution.

Tous les membres sont cordialement priés d'assister sans faute.

ASSEMBLEES SYNDICALES

Demain soir, auront lieu à l'édifice des syndicats catholiques les assemblées syndicales suivantes:

Cordonniers syndiqués, locaux des monteurs, des machinistes, des treesers et des travailleurs du cuir à semelle.

Association des plâtriers.

CONVENTION DES CORDONNIERS

Le syndicat catholique des cordonniers convoque pour demain soir sa convention annuelle pour la révision de la constitution. Tous les présidents et secrétaires des locaux sont priés d'assister. Par ordre.

Mort de l'abbé Joseph Ferron

Les Trois-Rivières, 26 (D. N. C.). — Un des plus vieux prêtres du diocèse et l'un des plus insignes bienfaiteurs de l'oeuvre du nouveau séminaire vient de disparaître en la personne de M. l'abbé Joseph Ferron, retiré depuis plusieurs années à l'hôpital Saint-Joseph. Il est mort subitement au cours de la nuit de vendredi à samedi.

M. l'abbé Ferron était bien connu dans notre diocèse où il exerça son ministère pendant de longues années avant d'aller séjourner aux Etats-Unis. M. l'abbé Ferron laisse deux neveux: M. Nérée Ferron, de l'avenue Laviolette, et le Dr A. Ferron, de Grand'Mère.

M. l'abbé Joseph Ferron était né à Yamachiche le 24 octobre 1861 du mariage de Clodomir Ferron, cultivateur, et d'Alphée Lamy. Il fit ses études au séminaire des Trois-Rivières où il fut ordonné prêtre, le 27 mai 1888, par Mgr Laflèche. Ses débuts dans le ministère furent à Sainte-Anne-de-la-Pérade où il fut vicaire de 1886 à 1892. En 1892, il fut transféré à Champlain. C'est en 1894 qu'il partit pour les Etats-Unis. Il fut vicaire à New-Haven, Conn., de 1894 à 1899, puis devint curé de Russia, Ohio. En 1900, il quitta ce poste pour revenir au Canada. Il fut vicaire à Saint-Maurice un an, puis à Saint-Stanislas, 1901-1902, à Saint-Etienne-des-Grès, 1902-1906, et à Saint-Léon de Maskinongé. Après quelques autres années de ministère à la campagne, il fit un séjour à l'évêché. Il y a douze ans, il prenait sa retraite à l'hôpital.

Alain Gerbault à New-York

New - Yok, 26. — Alain Gerbault, dont tout le monde connait les croisières sensationnelles à bord du "Firecrest", est arriv à New - York par "l'Ile - de - France".

Depuis sa dernière visite, il a achevé seul, à bord de son sloop, un voyage aventureux autour du monde. On se souvient qu'alors que Gerbault se trouvait dans une île des mers du Sud, il devint si populaire auprès des indigènes que ceux-ci insistèrent pour le garder comme roi.

Le *Cruising Club of America* enverra un comité pour souhaiter la bienvenue au hardi navigateur et donne aujourd'hui un banquet en son honneur.

S. A. R. la princesse Mary, comtesse de Harewood, avec ses deux fils, le vicomte Lascelles et le T. H. Gerald Lascelles, petit-fils du roi George d'Angleterre.